

🕊 La version du Nouveau Testament dite de Lausanne

L'Épopée de la Bible de Lausanne au XIXe Siècle

Histoire et défis d'une traduction biblique majeure

Entre révision et critique sacrée, les épreuves de la version de Lausanne



🕊 La version du Nouveau Testament dite de Lausanne

 GoDieu.com  2 octobre 2026  Temps de lecture estimé : 218 min

La version du Nouveau Testament dite de Lausanne

Son histoire et ses critiques

par

Louis Burnier

Lausanne

Georges Bridel Éditeur 1866

—	Préface
<i>Première Partie</i>	Histoire
Chapitre I	Le projet
Chapitre II	Difficultés de l'œuvre
Chapitre III	Le travail
<i>Seconde Partie</i>	Critique
Chapitre I	Observations préliminaires
Chapitre II	Le principe fondamental et ses applications immédiates
Chapitre III	La pensée de Dieu et le moyen de parler comme il a parlé lui-même.
Chapitre IV	La pensée de Dieu quant aux personnes auxquelles il adresse sa Parole, et conséquences herméneutiques de ce fait.
Chapitre V	Autorités en faveur du système
Chapitre VI	Réponse à quelques critiques spéciales 1. <i>Les contre-sens</i> 2. <i>Les inconséquences</i> 3. <i>Le style</i>
Chapitre VII	Ce qui caractérise avantageusement la version de Lausanne. 1. <i>Améliorations sensibles dans la traduction de textes nombreux</i> 2. <i>Application des règles relatives à l'article</i> 3. <i>Les temps du verbe et notamment l'aoriste</i> 4. <i>Les prépositions</i> 5. <i>Les synonymes</i> 6. <i>Les variantes de traduction</i>
—	Conclusion

Préface

Cette brochure n'est pas une simple reproduction des articles qui, sous le même titre, ont paru dans le *Chrétien Évangélique* l'année dernière. Sans les retravailler comme il l'aurait fallu pour en rendre l'ordonnance générale moins défectueuse, et sans rien changer au fond de l'argumentation, l'auteur, disposant de plus d'espace, a pu se livrer à de nouveaux développements, outre qu'il a pu tenir compte de quelques faits survenus dans l'année.

Accueillie avec bienveillance par ceux mêmes qu'elle n'a pas convaincus, cette Apologie de la version de Lausanne pouvait, m'a-t-il paru, aspirer à sortir des colonnes d'un journal et à trouver place dans la bibliothèque des hommes qui s'occupent de critique sacrée, et même de tout ami intelligent des Saintes Écritures. Par-là d'ailleurs j'atteins un double but, qui m'est particulièrement cher: celui d'ériger un modeste monument à la mémoire des deux serviteurs de Dieu à qui l'on doit surtout l'achèvement de cette version, Louis Gaussen et H. Olivier; et encore plus, de confirmer la vérité de l'inspiration des Écritures, par ce fait même que, plus on les traduit exactement, plus elles manifestent leur richesse et leur pouvoir.

Morges, février 1866.

Première Partie

Histoire

Chapitre I

Le projet

Il y a bientôt de cela quarante ans.

C'était le mardi 2 d'octobre 1827, dans une maison de Lausanne bien connue par son hospitalité chrétienne. Là se rencontrèrent vingt-deux ministres de la Parole de Dieu, qu'avaient rassemblés la réunion mensuelle des missions et la convocation des collaborateurs de la *Feuille religieuse*.

Après une exposition lucide et animée du pasteur Louis Gaussen, de vénérable mémoire, et dans un entretien sérieux auquel prirent part plusieurs des assistants, il fut unanimement et sans difficulté reconnu «qu'il était urgent de faire reparaître la meilleure de nos anciennes versions, et **de prévenir ainsi la fâcheuse circulation des nouvelles Bibles de Genève 1805 et de Lausanne 1822** ⁽¹⁾ [†]; que la meilleure de nos traductions françaises était l'ancienne version de Genève; mais que son langage ayant vieilli, il était indispensable d'y introduire des corrections, au moins à cet égard».

En conséquence, l'assemblée se proposa un plan d'opération dont voici l'essentiel:

«La version de Genève, édition de 1712, sera revue, corrigée et réimprimée par une réunion de ministres attachés aux doctrines fondamentales de l'évangile, telles qu'on les trouve formulées dans la Confession de foi helvétique ⁽²⁾ [†]. On s'appliquera toujours à conserver le caractère antique de la diction, partout où la vétusté du langage n'exigera pas quelque changement, et si les éditions plus anciennes de cette même version paraissent avoir mieux conservé l'esprit de l'original, leurs expressions seront reproduites. Les changements qu'on croira pouvoir introduire dans cette édition nouvelle **devront être conformes à la version anglaise** (*la célèbre King James autorisée*), ou à l'une des deux versions françaises d'Ostervald et de Martin (on y ajouta bientôt celle de Luther). Tous les autres changements devront se trouver signalés à la dernière page du volume. Aucun changement proposé par les collaborateurs ne pourra s'introduire qu'après avoir été lu, pesé et discuté dans une assemblée générale convoquée à cet effet. Le principe dominant de la révision portera tous les collaborateurs à se rapprocher autant qu'ils le pourront du texte original. Il va sans dire que les livres apocryphes sont très étrangers à cette réimpression, et l'assemblée est unanime pour remercier Dieu d'en avoir complètement épuré la sainte Parole par les dernières transactions des sociétés bibliques».

L'assemblée ayant d'ailleurs arrêté de demander à la société biblique d'Édimbourg si nous pouvions compter dans cette entreprise sur son assistance fraternelle, on chargea MM. Gaussen et Henri Olivier d'en écrire à M. Robert Haldane, au nom des frères de Vaud et de Genève. (3) ¶

Sans avoir compté parmi les disciples de R. Haldane, notre ami Gaussen lui devait beaucoup, et il avait contracté des relations d'autant plus étroites avec le respectable Écossais, que sa foi n'avait pas attendu jusque-là pour naître et s'affermir. On comprend donc sans peine comment il devint l'intermédiaire entre nous et l'Écosse. Peut-être ne s'explique-t-on pas aussi facilement par quelle raison H. Olivier, le plus jeune membre de l'assemblée, lui fut adjoint. Mais, quatre ou cinq ans auparavant, l'Académie de Lausanne avait refusé la consécration à ce jeune homme, aussi distingué par sa piété que par ses connaissances; de même que, trois ans plus tard, Gaussen se vit chasser de sa cure de Satigny par la vénérable compagnie des pasteurs de Genève. Poussé de la sorte hors de l'église de son pays, Olivier partit pour Édimbourg, où il reçut l'imposition des mains. De là ses relations chrétiennes avec plusieurs Écossais, notamment avec M. R. Haldane.

Avant d'aller plus loin, constatons un fait qui ressort des premiers actes de l'association, à savoir qu'au début elle n'avait en vue qu'une simple révision de l'ancienne version de Genève, une nouvelle édition: on se sert même du mot de réimpression, et il s'agissait alors de la Bible entière. Une lecture attentive des premières résolutions montre d'ailleurs qu'on ne prévoyait qu'un très petit nombre de changements non autorisés par les versions existantes.

MM. Gaussen et Olivier s'étant acquittés de leur commission, ils eurent bientôt à écrire, de concert avec M. le ministre G. Jayet, une lettre dont je me borne à donner la première partie:

«Messieurs, chers et honorés frères en Jésus-Christ notre Seigneur.

C'était au nom de notre commun Sauveur que nous avons tourné nos regards vers nos frères d'Édimbourg pour en obtenir le secours nécessaire à la réimpression de notre ancienne version des Écritures? C'est pour l'amour de lui qu'aussitôt vous avez si généreusement tendu la main à vos frères de la Suisse et de la France; et ce sera encore en sa présence que nous viendrons vous dire notre reconnaissance envers Dieu et envers vous.

Vous rendez un service inappréciable aux églises de notre langue. Votre réponse, Messieurs, nous a touchés, non-seulement comme un témoignage de votre amour fraternel, mais avant tout comme un signe de la bonté et de la fidélité de notre Dieu, qui a incliné vos cœurs à nous assister, et qui veut nous rendre nos livres saints dans leur antique fidélité.

Les Sociétés Bibliques de notre pays font du bien sans doute; mais elles ne sentent pas encore l'importance du travail que nous allons entreprendre; elles ne voudraient pas nous aider à le commencer. Nous pensons cependant que les Comités de Genève et de Vaud, lorsque notre édition nouvelle aura paru, la répandront d'autant plus volontiers qu'elle sera plus belle et moins coûteuse. Nous répondrons d'abord, Messieurs, aux 8 articles de votre lettre».

1. Vous avez bien voulu acquiescer avec joie à la réimpression de l'ancienne version de Genève, dans une double impression in-4° et 8°. — Vous avez compris l'importance de cette entreprise, et vous vous en êtes réjouis pour l'amour de Christ. Peut-être, Messieurs, que si vous connaissiez mieux les circonstances de nos églises et celles de nos sociétés bibliques, vous apprécieriez mieux encore la grandeur du service que vous nous rendez. Il y a bien des années, que l'exécution d'un semblable projet était l'objet de tous nos vœux; et nous en sentons toujours plus le besoin (4) ¶. Depuis cent ans **l'esprit charnel d'un siècle incrédule avait exercé son influence jusque sur nos versions.** Par une marche uniforme **depuis 1723, chaque édition nouvelle s'éloignait toujours plus de l'original et de la simplicité qui est en Jésus-Christ.** Nous espérons que désormais, par une marche en sens contraire, nos éditions successives se rapprocheront toujours plus de la pure Parole de Dieu, et nous la reproduirons avec autant de fidélité que notre langue pourra le permettre.
2. Vous voulez bien prendre à vous tous les frais de cette entreprise. — Nous avons compté sur la coopération de nos frères d'Édimbourg; mais la générosité et la promptitude de vos offres ont dépassé ce que nous osions attendre. Dieu vous rende tout le bien que vous ferez à nos églises!

3. Vous voudriez que l'entreprise n'éprouvât aucun retard. — C'est aussi notre pensée à tous. Les premières résolutions que nous avons prises et que nous allons vous exposer, vous en seront la preuve. Nous prions Dieu qu'il double notre zèle, et nous désirons que le travail marche aussi vite que pourront le permettre les grands intérêts de son exactitude et de sa correction.
4. Vous ne vous croyez pas libres d'admettre des références. — Nous comprenons parfaitement et nous ne pouvons que respecter les motifs qui vous les font exclure. Nous renverrons à des jours ultérieurs l'exécution d'une édition qui les porte. Nous n'en avons encore aucune dans notre langue qu'on puisse recommander, et le besoin cependant en est assez généralement senti.
5. Vous mettez de l'importance à ce que l'exécution typographique de ce travail soit très soignée. — Nous vous en remercions, Messieurs, et nous pensons qu'en effet le premier succès de l'entreprise y est fortement intéressé.
6. Vous semblez craindre des fautes de langage. — Nous y serons très attentifs, cependant nous croyons que si vous voulez bien examiner le plan de notre travail, vous verrez que cet ouvrage ne pourrait guère y être exposé, puisque ce n'est qu'une *réimpression*, et qu'il y aura peu de passages entièrement nouveaux (5) ↕.
7. Vous désirez que MM. Olivier et Gaussen vous informent du nombre d'exemplaires qu'on en voudrait tirer, du temps que prendrait le travail, du prix où les exemplaires pourraient être vendus, et d'autres détails de ce genre. — Nous vous ferons part à ces divers égards, Messieurs, des informations qui nous sont déjà parvenues, et des premières résolutions que nous avons prises.
8. Enfin, vous voulez bien préparer une première avance de fonds pour le moment où le travail aura commencé. — Avant que la correction des premiers livres de Moïse soit achevée, nous n'avons guère d'autres dépenses à encourir que celles de quelques correspondances, de quelques copies, de quelques achats d'anciennes Bibles. Nous cherchons quinze à vingt exemplaires de la version de 1712 pour les distribuer aux collaborateurs, et nous avons bien de la peine à les trouver. Ils sont très rares; et ceux qui les possèdent n'aiment pas à s'en dessaisir. Nous serons peut-être obligés de nous servir de l'édition de 1723».

Dans le reste de leur lettre, MM. Gaussen, Jayet et Olivier exposent les règlements provisoires qu'ils avaient arrêtés. Ces trois frères, jusque-là les vrais fondateurs de l'œuvre, expriment leurs vues propres sur le système à suivre dans la *correction* de la version de 1712, puis sur l'*impression* de l'édition nouvelle, et ils sollicitent des observations. On lit de plus vers la fin de la lettre:

«Nous voudrions aussi connaître quelque moyen de vous faire parvenir nos feuilles après que nous les aurons corrigées. Nous mettrions du prix à recevoir même à cet égard vos conseils fraternels».

Les frères d'Écosse avaient simplement demandé les feuilles à mesure qu'elles sortiraient de presse, et l'on se flattait de pouvoir faire marcher de pair l'impression et la correction.

La réponse, à cette lettre n'était pas encore arrivée quand il y eut, à Lausanne, une première assemblée générale des collaborateurs, le 13 février 1828.

Avaient été convoqués:

MM. H. Dîpraz, alors pasteur à Cossonay; S. Pilet-Joly, principal du collège de Morges, et dès lors professeur à l'École de théologie de Genève; L. Vulliemin, ministre à Nyon, aujourd'hui professeur émérite de la Faculté de théologie de l'Église libre du canton de Vaud et professeur honoraire dans l'Académie de Lausanne; Samuel Thomas, suffragant à Grancy, dès lors directeur de l'Institut des missions à Lausanne, et maintenant pasteur de l'Église indépendante de Neuchâtel; Vallouy, alors pasteur à Palézieux; Terrisse, alors pasteur à L'Isle; Victor Mellet, alors pasteur à Gressy; L. Leresche, alors suffragant à Nyon; Marc Fivaz, pasteur dissident à Lausanne, actuellement à Philadelphie; S.

Descombaz, principal du collège d'Aubonne, maintenant l'un des pasteurs de l'Église évangélique de Lyon; *F. De Coppet*, pasteur à Romainmotier, actuellement pasteur émérite de l'Église libre à Yverdon; *B. Golliez*, pasteur à Payerne, actuellement à Prilly; *L. Germond*, pasteur à Pailly, actuellement directeur de l'hospice de Saint Loup; *F. Vulliet*, pasteur à Saint Cergues, actuellement à Highland (Illinois); *Olivier* père, pasteur à Cossonay; *F. Laurent*, pasteur à Ghavornay; *A. Rochat*, pasteur dissident à Rolle; *E. Guers* et *Empeytaz*, l'un et l'autre pasteurs dissidents à Genève; *L. Gauthey*, alors pasteur à Bullet, puis directeur des Écoles normales de Lausanne et de Courbevoie; *Brousson*, pasteur au Sentier; *L. Lardon*, pasteur dissident à Nyon; *L. Manuel*, pasteur à Lausanne.

À ces noms, il faut ajouter ceux des membres d'un Comité provisoire composé de: MM. *Louis Gaussen*, pasteur à Satigny, mort en 1863, professeur émérite de l'École de théologie de Genève; *C. Dapples*, pasteur à Lutry, actuellement pasteur émérite de l'Église libre, à Lausanne; *G. Jayet*, rédacteur de la Feuille religieuse du canton de Vaud; *Louis Burnier*, pasteur à Rolle, actuellement pasteur émérite de l'Église libre, à Morges; *Rodolphe Mellet*, pasteur à Thierrens, où il est mort; *Henri Olivier*, ministre indépendant à Lausanne, mort le 6 décembre 1864. Plus tard on put compter parmi les collaborateurs, MM. *F. Monnerat* et *Henri Thomas*, et de Neuchâtel, MM. *James Dupâquier* et *Clottu*.

Ces noms, pour la plupart, sont effacés de la liste des vivants, et les plus jeunes membres de l'association qui subsistent encore sont des vieillards. Si donc il y avait quelque convenance qu'on rendît une fois compte à l'Église du grand travail qu'ils osèrent entreprendre, on devait certainement le faire sans plus de retard, et il est permis de regretter que cette histoire n'ait pas été écrite par l'un des deux serviteurs de Dieu qui y jouèrent le rôle principal.

À cette nombreuse convocation quinze frères seulement répondirent par leur présence. Ce furent MM. Gaussen, H. Olivier, Dapples, Jayet, Burnier, Dupraz, Pilet, Vulliemin, S. Thomas, Terrisse, Fivaz, Descombaz, Olivier père, Rochat et Empeytaz. Cependant on eut des lettres de MM. Vallouy, Golliez et Guers. «Ces trois frères, dit le procès-verbal, n'ont pu se rendre à la réunion, mais leur cœur nous y accompagne, et ils prient le Seigneur avec nous et pour nous».

Après la prière et une lecture dans la Parole de Dieu, l'assemblée reçut communication de la correspondance avec l'Écosse et discuta le règlement que le comité provisoire avait préparé. Il demeura convenu que les éditions de la Bible qui serviraient de prototypes, seraient celles de 1693, de 1712 et 1723; que le travail des collaborateurs commencerait par la Genèse et devrait être achevé pour la fin d'avril; que chacun d'eux aurait une tâche particulière, bien que tous fussent autorisés à proposer toute espèce de corrections: qu'au terme de la révision de chacune des parties dans lesquelles on aurait divisé la Bible, il y aurait une assemblée générale pour y discuter les changements proposés; qu'un comité de sept membres surveillerait toute l'entreprise, et qu'un ministre correcteur, nommé par l'assemblée et seul salarié, aurait à préparer le travail du comité et à maintenir, sous sa direction, l'activité de toutes les parties de l'œuvre.

Ces décisions prises, avec quelques autres de moindre importance, le comité provisoire fut confirmé, avec l'adjonction d'un septième membre, dans la personne d'Auguste Rochat. Puis l'assemblée tomba facilement d'accord pour offrir à M. H. Thomas, alors suffragant à Bâle, la charge importante de ministre correcteur, moyennant un salaire de 40 louis (environ 1000 francs); la constitution de l'assemblée générale fut corroborée par l'admission au nombre des collaborateurs de tous les pasteurs et ministres qui avaient reçu la convocation ou qui seraient proposés plus tard; enfin, le corps entier fut divisé en sections, quelques-uns des collaborateurs trouvant naturellement place dans plus d'une. Six frères furent spécialement chargés de collationner la version de 1712 avec l'hébreu; cinq avec la version anglaise; six, avec celle de Luther; treize avec les versions de Martin et d'Ostervald; trois, avec les éditions plus anciennes de la Bible de Genève (le comité d'Édimbourg aurait désiré que l'on collationnât aussi 1712 avec la Bible hollandaise de 1608); trois enfin durent s'occuper des alinéas et de la ponctuation.

Pour être complet, nous devrions mentionner les mesures qui furent prises dès ce moment par rapport à l'impression, mesures intempestives, comme l'événement le démontra, et qui durent être à la fin singulièrement modifiées, avec bien d'autres choses.

Références

- 1 ↕ Ceci ne voulait dire qu'on mit ces deux version sur la même ligne à tous égards, tant s'en faut.
- 2 ↕ À cette époque, ce n'était guère exclure, parmi les homes ayant quelque piété, que les sociniens et les ariens, alors encore trop nombreux dans le clergé genevois.
- 3 ↕ Tout ceci est extrait d'un fort cahier dont les premières pages sont de la plume de Gaussen et qui fut intitulé par lui: *Registre des transactions relatives à la correction et à la réimpression de l'ancienne version de la Bible, dès octobre 1827, par une réunion de ministres évangéliques de Vaud et de Genève.*
- 4 ↕ Le plus âgé des signataires de cette lettre n'avait que 37 ans, et le plus jeune, 28; mais le temps paraît long à qui attend, et les vieillards sont généralement moins pressés.
- 5 ↕ C'était supposé gratuitement que les anciennes versions étaient franches de tout barbarisme.

Chapitre II

Difficultés de l'œuvre

Quand donc saurons-nous qu'il est plus facile de formuler des règlements et des résolutions que de les mettre en pratique? Quand est-ce que nous consentirons à écouter le Seigneur et à ne pas commencer la construction d'une tour avant de savoir si nous avons les moyens de l'achever? Il est vrai que nous étions généralement jeunes et que l'ainé rachetait la différence d'âge par la vivacité de sa belle imagination; en sorte que nous nous faisions des illusions, non pas sur l'importance du travail entrepris, mais du moins sur son étendue et sur ses difficultés. Toutefois, en le réduisant aux faibles proportions que nous nous étions flattés de pouvoir lui assigner, n'était-il pas évident qu'il demeurerait à la fois vaste, ardu et presque impossible?

Nous eûmes d'abord à lutter contre des difficultés matérielles.

On comprend tout l'intérêt qu'il y avait à ce que le comité se réunît alternativement chez quelqu'un de ceux qui en faisaient partie. Outre un accueil fraternel, on y trouvait des livres tout portés. Or, une distance d'environ 95 kilomètres séparait deux d'entre nous. À l'un des points extrêmes, demeurerait celui qui était le plus nécessaire à l'œuvre et qui pouvait le mieux nous recevoir. Mais, pour franchir les distances, il n'y avait pas les moyens rapides de transport dont nous jouissons maintenant. Chose presque incroyable! il fallait une journée et quelques heures de la nuit, pour se rendre de Thierrens (6) ↕ à Satigny (7) ↕: en tout cas, plus de temps qu'on ne met aujourd'hui de Paris à Genève. Puis, nous étions tous des hommes fort occupés, nos fonctions publiques nous rappelaient forcément vers la fin de chaque semaine, et en portant à sept le chiffre du comité, l'assemblée des collaborateurs n'avait pas simplifié la marche.

Il arrive assez souvent que les membres d'un corps s'absentent sous le moindre prétexte. Mais ici, chacun se sentait lié par sa conscience, entraîné par l'immense intérêt de l'œuvre. Aussi, le *Registre* constate-t-il que sur les quarante-sept sessions d'où la première édition sortit, il n'y en eut que sept dans lesquelles le comité se soit vu réduit au chiffre réglementaire, et dix fois il fut au grand complet. Un seul jour, le 20 octobre 1834, Gaussen et Jayet ayant pu seuls se rendre à Thierrens, le secrétaire, absent lui-même, dut écrire sur le registre, selon la minute qui lui fut envoyée:

«On ne peut faire aucun ouvrage faute d'être quatre au moins, en sorte que cette réunion du comité a été complètement manquée quant au travail de révision. Que Dieu ait pitié de nous!»

Cependant, et par cela même que chacun y mettait tout son cœur, on pouvait s'attendre qu'il y aurait des démissions. Après avoir assisté aux deux premiers comités, Auguste Rochat dut se retirer, l'état de sa santé ne lui permettant pas de poursuivre un travail qui exigeait pour chacun de longues veilles dans son propre cabinet. Il eut pour successeur M. le pasteur Golliez; et lui aussi, vers la fin de l'œuvre, dut également s'abstenir, du moins pour un temps. À cette époque, l'assemblée générale était ajournée indéfiniment, et le comité prit sur lui d'appeler dans son sein M. le ministre Ami Bost. Il accepta, et il se trouve avoir assisté à cinq des treize sessions qui eurent lieu depuis son acceptation.

Après cela, je ne parlerai pas de la difficulté matérielle que nous rencontrâmes à nous procurer en nombre suffisant, des vieilles Bibles de Genève; mais une fois trouvées et distribuées, des embarras d'une autre nature se présentèrent coup sur coup. Nul d'entre nous ne manquait de bonne volonté; nul n'était, à bien dire, au-dessous de la tâche particulière qu'il avait acceptée; mais il s'agissait de lire la Bible tout entière dans un temps qu'il fallait abrégé, de se livrer à un exercice de collationnage parfois fastidieux et toujours fatigant, de ne pas se laisser retarder d'une semaine, d'un jour, faut-il dire, afin de ne pas arrêter le mouvement général; tous n'ont pas le don d'un travail de ce genre. Aussi y en eut-il qui reculèrent dès les premiers pas, un plus grand nombre qui se lassèrent fort vite, peu qui suivirent l'œuvre jusqu'au bout; et pourtant ils continuèrent tous à faire partie de l'assemblée générale.

Celle-ci, par l'acte d'association, avait la haute main surtout, non pas seulement comme pouvoir législatif, si ce mot peut aller ici, mais encore comme conseil supérieur de rédaction. Au fond, la révision devait être son œuvre, plus que celle du comité des sept. Les difficultés d'exécution furent telles que, depuis le 4 novembre 1829, l'assemblée ne fut plus convoquée, si ce n'est tout à la fin de la carrière, le 6 juillet 1837. Alors, sept membres seulement se présentèrent, dont quatre faisaient partie du comité; l'auteur lui-même de ce récit comptait parmi les nombreux absents.

La composition et les attributions, soit du comité, soit de l'assemblée, rendaient absolument indispensable l'action d'un homme qui, par son unité et sa présence à tout, s'il m'est permis de parler ainsi, suppléât aux diversités et au décousu de l'ensemble. Ce devait être le *ministre correcteur* institué par le Règlement. M. Henri Thomas, officiellement averti, en janvier 1828, de sa nomination, n'accepta ni ne refusa. Ses devoirs actuels étaient considérables; toutefois il se mettait à la disposition de ses frères, s'ils croyaient devoir insister. C'est ce que le comité ne se sentit pas permis de faire, attendu que l'œuvre n'était pas alors de nature à occuper suffisamment un homme, et le pasteur de Rolle s'y employa provisoirement. Cependant, la rivière grossissant quelque peu avec le retour du printemps, l'assemblée générale du 3 juillet nomma Henri Olivier, plus réellement sans emploi que M. Henri Thomas.

Personne d'ailleurs n'était mieux placé ni mieux qualifié, et l'on put se croire au terme d'une des plus grosses difficultés de l'entreprise. Mais le temps était à l'orage. Il y eut, en 1829, une recrudescence de la persécution légale inaugurée dans le canton de Vaud par la loi du 20 mai 1824 ⁽⁸⁾ , et la paisible œuvre dont je retrace l'histoire en reçut le contrecoup. Olivier fut banni pour un an. Grâce à Dieu, cependant, cet échec fut promptement atténué. M. Henri Thomas accepta cette fois sa vocation. Dès ce moment, le *Registre* nous le montre en constante activité jusqu'au mois d'août 1835, qu'il dut, pour cause de santé, résigner ses fonctions, mais sans quitter entièrement le comité. À cette époque, Olivier, que nous avons eu le bonheur de revoir dès le mois de mars 1831, se trouvait de nouveau hors de son pays. Il avait, en juin 1834, accepté une mission au Canada; mais au point où le travail en était, on pouvait à la rigueur se passer d'un agent spécial, et M. Henri Thomas ne fut pas remplacé.

Il me reste à parler des difficultés qui naquirent de nos relations avec l'Écosse, difficultés que je puis raconter librement, car elles ne procédèrent ni de part ni d'autre d'un mauvais esprit. Comme nous, le comité d'Édimbourg avait cru qu'il s'agissait simplement d'une nouvelle édition de la Bible de 1712, d'une réimpression avec quelques changements peu graves et portant essentiellement sur le langage. Dans cette persuasion, nos généreux amis refusèrent d'abord de voir les feuilles avant l'impression, contents, disaient-ils, de les lire à mesure qu'elles sortiraient de presse. Plus tard, quand ils virent que nous n'allions à rien de moins qu'à une version nouvelle, ils sentirent leur responsabilité morale fortement engagée. Nous le sentîmes pour eux-mêmes, et, avant qu'ils l'eussent demandé, nous nous mîmes à les tenir au courant de notre travail. Heureux étions-nous de penser que nous aurions de la sorte en Écosse des collaborateurs et non pas seulement des bailleurs de fonds. Mais nous ne tardâmes pas à éprouver combien il est difficile de s'entendre à distance.

Il y avait eu, le 3 juillet 1828, une assemblée générale dont H. Olivier fit connaître les résultats à M. Haldane, et celui-ci à son comité. Cette communication valut à notre cher président une sorte de mercuriale qu'il déclina fraternellement, par une lettre trop longue pour être transcrite dans son entier, mais trop importante pour que je me borne à en donner un précis. Je dois dire pourtant que j'en possède seulement la minute, et que quelques mots peuvent avoir été changés par l'auteur en la copiant.

«Mon cher frère en notre Seigneur Jésus-Christ.

Je m'empresse de répondre à votre lettre du 12 septembre, et quoique celle-ci ne vous soit adressée qu'en mon propre nom, je désire que vous vouliez bien en donner connaissance à vos honorables collègues dans le Comité biblique d'Édimbourg».

Après avoir exprimé son affliction de ce que M. Haldane avait soulevé cette affaire sans avoir reçu les explications qu'il avait demandées, et après lui avoir donné ces explications, Gausson continue.

«Cependant, mon cher frère, je ne crois pas devoir vous cacher que la précipitation du Comité d'Édimbourg à prendre la résolution dont vous m'avez fait part, ne me semble pas pouvoir être approuvée.

D'abord, elle est directement contraire aux bases dont les deux Comités de Suisse et d'Écosse étaient convenus d'un commun accord. Vous avez nos articles entre les mains. L'un des premiers porte que nous pourrions, sans en rendre compte, emprunter nos corrections à la version anglicane, à celle de Luther, ou à l'une des versions d'Ostervald et de Martin. Celle dont vous vous plaignez est prise d'Ostervald. C'était donc revenir en arrière de nos conventions, et vous élever directement contre nos mutuels engagements que de prendre l'arrêté dont vous m'avez envoyé la copie ou l'extrait....

Quand vous vous en seriez tenu, soit en votre nom, soit en celui du Comité d'Édimbourg, à nous écrire votre opinion sur ce sujet, et à nous demander de le reprendre en considération, nous aurions été tous édifiés de votre sollicitude et reconnaissants de votre assistance. Mais qu'avant d'attendre nos explications, vous vouliez nous imposer une traduction, lorsqu'il s'agit d'un passage où nous sommes strictement restés dans les termes de nos mutuelles conventions, c'est ce qui pourra sembler blessant et peu fraternel à nos collaborateurs (9) ¶.

Nos frères ont entrepris cette œuvre en la présence de Dieu. Ils ont tous à cœur que notre version soit plus rapprochée du texte qu'aucune de celles qui l'ont précédée dans notre langue. Ils ont l'assurance qu'elle sera telle. Ils sont tous réjouis de l'intérêt que nos frères d'Écosse ont mis à leur entreprise; mais je ne pense pas qu'aucun d'eux voulût continuer cette association, s'ils avaient l'idée que leur travail n'est pas libre et qu'il pourra leur être dicté par une autre voix que celle de leur conscience éclairée par les conseils de leurs frères et surtout par la lumière du Saint-Esprit.

Quand il s'agit pour eux de déterminer la traduction d'un passage, ils pensent que les avis du moindre de leurs frères doivent être pesés avec la plus sérieuse attention. Ils penseront tous, sans doute aussi, que les conseils et les représentations d'un homme qui, comme vous, a contribué plus qu'aucun autre à faire connaître et respecter la Sainte-Écriture, doivent avoir un très grand poids dans leurs

délibérations; mais ils penseront tous aussi qu'il serait très infidèle, dans un ouvrage comme le leur, de faire entrer un seul instant et le moins du monde en considération la pensée que, suivant qu'ils traduiront d'une manière ou d'une autre, le travail des imprimeurs sera ou ne sera pas payé par des bienfaiteurs étrangers. Nos collaborateurs sont nombreux, leur temps leur est à tous précieux, parce qu'ils savent qu'ils le doivent à leur maître et à leur paroisse; le travail auquel ils se sont engagés est considérable; ils le voient grandir à mesure qu'ils avancent; ils sont, pour le poursuivre, appelés à de difficiles déplacements: il n'y a donc que la pensée de la haute importance de leur entreprise devant Dieu qui puisse les y faire persévérer.

Je vous ai déjà dit que j'abonde dans le sens des grands principes rappelés dans votre lettre; je désire qu'ils nous soient toujours présents; mais je ne saurais approuver l'application que vous en avez faite au cas dont il s'agit».

Ici vient une discussion approfondie que nous ne saurions songer à reproduire. Ce sujet épuisé, Gausсен se permet de dire en quels termes il demande que le comité rédige de nouvelles résolutions, et poursuivant:

«Ne serait-ce pas là, dit-il, l'expression de vos propres sentiments? Je désire, en un mot, quant à votre arrêté, que les ministres suisses l'ignorent, et que votre comité le retire et l'oublie.

J'avais justement chez moi, à Satigny, quatre de nos principaux collaborateurs quand votre lettre m'y est arrivée. C'était avant-hier. Je leur ai lu ce que je viens de vous écrire; ils n'ont avec moi qu'un même sentiment. L'un d'eux, M. H. Olivier, n'avait point reçu la lettre que vous me dites-lui avoir adressée; je pense qu'à son retour à Lausanne, il l'y aura trouvée. Il m'a chargé de vous accuser réception d'une lettre de change de 40 livres sterling, et de remercier votre comité pour la promptitude de cet envoi. Il n'avait point encore encaissé cette lettre de change; nous sommes convenus qu'il attendrait pour cela d'avoir reçu la réponse de votre comité. C'est aussi jusque-là que nous renverrons la convocation d'une assemblée générale.

Que Dieu bénisse vos résolutions, mon cher frère! Quelles qu'elles puissent être, persuadés que vous les aurez prises en la présence de notre commun Maître, nous espérons en lui que le résultat en sera pour sa gloire et pour le plus grand honneur de sa Parole; nous demeurerons toujours reconnaissants de votre premier empressement à seconder nos travaux, et nous verrons toujours avec beaucoup de joie toutes les circonstances qui pourront rapprocher nos églises fidèles et celles qui sont en Écosse.

Quant à moi, mon cher frère, vous savez mon tendre respect pour vous; vous êtes l'un des hommes auxquels j'ai le plus d'obligations spirituelles.

Croyez-moi donc toujours votre obéissant serviteur en notre Seigneur. Que le Seigneur soit avec votre esprit!»

GAUSSEN.

Cette lettre doit être du 27 septembre. La réponse demandée tardant à venir, l'assemblée générale fut convoquée pour ses travaux ordinaires. Elle comptait vingt membres présents. Sans lui parler de ce qui s'était passé, on soumit à une nouvelle délibération la traduction de plusieurs mots. Sur celui qui avait attiré la remontrance, elle fut unanime pour révoquer sa décision précédente (10) ¶. Puis, après qu'elle eut ainsi délibéré dans la plénitude de son indépendance, on lui donna communication de toute l'affaire. La lettre de Gausсен ayant été pleinement approuvée, le comité fut chargé de prendre officiellement la chose en main, pour la suivre dans le même esprit.

Le ciel donc, à ce moment, était fort noir du côté de l'Écosse, mais il s'éclaircit tout à coup. Il y avait eu un malentendu. M. R. Haldane s'était exagéré le sens ou la portée des décisions de son comité. Celui-ci, toujours plein de la même confiance, demanda cependant qu'on lui envoyât chaque livre de la Bible à mesure qu'ils seraient examinés. Il en résulta que nous reçûmes de sa part des notes et des observations excellentes; mais notre liberté fut pleinement respectée. Le comité d'Édimbourg conserva la sienne pareillement, et il la conserva si bien, qu'au terme de la course, il refusa de faire les frais de l'impression,

sans regretter toutefois, voulut-il bien nous dire, le secours pécuniaire qu'il nous avait prêté jusque-là pour impressions diverses, salaire (11) du ministre correcteur et voyages.

Quoi qu'il en soit, l'incident Haldane, comme on pourrait l'appeler, nous donna dans le temps beaucoup d'ennui; il paralysa même quelque peu notre activité, car le comité n'eut qu'une seule session dans l'hiver de 1828 à 1829, en sorte que le travail n'avancait pas.

Références

6

Point assez central dans le canton de Vaud.

7

À deux lieues de Genève.

8

Voir ma *Notice sur Auguste Rochat*, page 114.

9

Pour apprécier comme il convient ce ferme langage, il faut savoir que Gaussen avait voté contre la modification dont l'Écosse se plaignait.

10

Il s'agissait du verbe trente-huit fois répété dans les quinze premiers versets de Saint Matthieu. On avait d'abord décidé qu'on le traduirait comme Ostervald, par *fut père de*, au lieu d'*engendra*. La nouvelle version de Paris, plus libre encore, le supprime trente-cinq fois, ce que n'a jamais osé faire aucun traducteur, que je sache.

11

Pourquoi ne le dirais-je pas? Ce salaire avait été considérablement réduit, par la volonté même de celui qui le percevait, dès qu'il eut obtenu une place de pasteur.

Chapitre III

Le travail

Au moment où l'on rend compte d'une œuvre à laquelle on a concouru, il est plus que permis de se demander dans quel sentiment on le fait. Heureusement, ou plutôt par malheur, les résultats de celle-ci n'ont pas été tellement brillants qu'on ait à se prémunir contre la vaine gloire. Mais si, peut-être, quelques personnes se sont imaginés que le travail fut entrepris à la légère et plus légèrement encore accompli, il me paraît convenable de les tirer d'erreur. Surtout, il n'est pas inutile que ceux qui tenteront des efforts nouveaux sachent comment se sont faites les expériences précédentes, les trouvât-on peu réussies.

Les travaux étaient organisés de telle sorte que le comité n'avait rien à faire tant que les collaborateurs, y compris ses propres membres, ne faisaient rien ou qu'ils n'envoyaient pas leurs notes. Ce fut donc seulement après trois mois d'attente qu'il put se mettre à la révision de la Genèse. En deux jours (maximum probable, pensions-nous, de la durée d'une session), il ne corrigea que dix chapitres. Cela veut dire cependant qu'il eut

à délibérer sur environ sept cents corrections proposées; les quarante premiers chapitres de la Genèse en comptaient plus de trois mille.

Il n'en fallut pas davantage au comité pour comprendre que, l'entreprise s'étant faite surtout en vue du Nouveau Testament, on devait, pour l'heure, abandonner la révision de l'Ancien. Il fut donc résolu qu'on passerait immédiatement aux Évangiles et que chaque collaborateur serait prié de réviser tous les quinze jours neuf chapitres, ce qui donnait un peu plus d'une année pour le Nouveau Testament tout entier, lequel, pensait-on, présenterait moins de difficultés que l'Ancien. On se trompait; car, depuis ce moment (mai 1828), six années s'écoulèrent jusqu'au jour où l'on eut atteint la fin de l'Apocalypse. Le comité avait consacré à ce premier travail, qui ne fut qu'une ébauche, vingt-quatre sessions, pendant chacune desquelles on n'avança que de dix chapitres en moyenne, bien qu'on siégeât trois ou quatre jours, et que la discussion portât sur les seules propositions qui n'avaient pas obtenu la majorité dans une circulation préalable, ou au sujet desquels un ou deux membres en avaient appelé au comité réuni.

Ce furent, qu'il nous soit permis de nous le rappeler, des jours pleins de douceur en même temps que de fatigue. La demeure de notre cher président fut plus souvent qu'aucune autre le théâtre de nos travaux: d'abord, sa paisible cure de Satigny; puis, sa campagne de Bourdigny, après une destitution plus honorable pour lui que pour ses juges; enfin, la charmante habitation des Grottes, qui vit notre dernier comité en novembre 1857. Les frères vaudois arrivaient ordinairement ensemble à Genève, où les attendait une voiture qui les transportait au Mandement (12) ¶, et, d'un cœur joyeux, ils abrégeaient la route par le chant de quelques cantiques: on chantait alors peut-être plus qu'à présent. La nuit tombait pour l'ordinaire au moment de l'arrivée; et tous ceux qui ont eu le privilège de connaître Gaussen et les personnes de sa famille, comprennent en quels entretiens agréables, autant que bons et utiles, se passait le reste de la soirée, jusqu'à l'heure où tous les habitants de la maison s'unissaient dans une prière commune; je crois pouvoir même dire qu'un premier acte de culte suivit plus d'une fois les premières salutations. À demain le travail, de grand matin: avant jour, suivant la saison, et, toute la journée, jusqu'à, dix heures, en ne se donnant du relâche qu'au moment des repas. Notre principal rafraîchissement, personne ne saurait s'en étonner, c'étaient les prières par lesquelles s'inaugurait chaque reprise du travail et les actions de grâces quand on le quittait momentanément: même autour de la table, on n'oubliait pas pour quelle œuvre notre Père céleste réparait nos forces avec tant de bonté. Car la fatigue était parfois extrême; mais ce sont de ces fatigues qu'on oublie pour ne se souvenir que des grâces qui les accompagnèrent. Je ne pense pas qu'il y en ait un seul parmi nous à qui ce long travail n'ait été en bénédiction. Par la faveur divine, nous n'étions pas de ces scribes qui épiluchent les Écritures sans se nourrir de leur substance.

Si je me laissais aller au charme de mes souvenirs, je parlerais de ce beau comité de Bulle (juillet 1834), où, dans une vingt-neuvième session, nous achevâmes la première révision du Nouveau Testament. Le comité au grand complet dans la cure de notre frère H. Thomas. Là-haut, sur la verte croupe du Jura, en face des grandes Alpes dans le lointain. À nos pieds, Yverdon et son lac. Un temps splendide, et le cœur plein de reconnaissance. Mais il faut abrégé et revenir à l'essentiel.

Aussitôt la révision des Évangiles commencée, nous aperçûmes ce qu'avait de chimérique le but proposé. Pour ne faire qu'une simple retouche du Nouveau Testament de 1712, il aurait fallu tenir le texte grec fermé; car, dès qu'on l'ouvrait, il devenait évident qu'il y avait à tenter une traduction nouvelle. Je ne dirai pas que nous connussions alors tous les faits que M. Em. Pétavel vient de mettre en évidence, à savoir que nos versions françaises, sans en excepter une, révisions de révisions, ont pour **commune origine des traductions de la Vulgate latine** (13) ¶; mais nous ne tardâmes pas à voir qu'en effet nos versions ont traduit le grec du Nouveau Testament **comme si ce grec avait parlé latin**. Nul égard à la présence de l'article, parce que le latin n'en a point; les aoristes et les prétérits traduits au hasard, parce que le latin n'a qu'une forme pour le passé indéfini, comme pour le passé défini; des mots simplement transportés du latin en français, tels que *rémission*, *résurrection*, *tabernacle*, *enfer*, *rédemption*, *gentils*, *ministre*, *cène*, etc.; d'autres laissés tout grecs, parce qu'il a plu aux docteurs latins de les consacrer: ainsi, *évangile*, *diacre*, *apôtre*, *église*, etc., mots pour lesquels les premiers traducteurs français auraient trouvé des équivalents dans leur propre langue, s'ils n'avaient subi l'influence de Saint Jérôme et de sa version. En sorte que, peu à peu, et sans avoir eu tout de suite conscience de ce que nous faisons, par conséquent sans en donner immédiatement connaissance à nos collaborateurs et à nos amis d'Écosse, nous nous trouvâmes faisant une traduction nouvelle, et ce fut en dérivant que nous entrâmes dans les bons mouillages.

Nous continuâmes sans doute à nous servir de secours et à consulter les anciennes versions. Celle de 1712 continuait à nous inspirer le plus de confiance et lorsque, dans quelque embarras, nous n'étions contents de personne, pas même de nous, c'est 1712 qui prononçait. Genève 1805 et Lausanne 1822, connues à fond, l'une par Gaussen, l'autre par Rod. Mellet, si ce n'est par d'autres membres du Comité, ne furent presque jamais écoutées; mais oui bien la version anglaise et celle de Luther, plus encore celle de De Wette qui venait de paraître, et, sur la fin de notre travail, celle de Van Ess. Pour ce qui est de Martin et d'Ostervald, par lesquels il semblait d'abord que nous amenderions 1712, nous les savions par cœur, et nous eûmes plutôt à nous défendre contre nos réminiscences. La Bible de Sacy et les Évangiles de Lamennais eurent à nous donner, pour le français du moins, des conseils d'un plus grand poids.

Les commentaires furent peu consultés, car nous estimions que, lorsqu'il s'agit de traduire la Bible, elle est à elle-même son meilleur commentaire. Quant aux lexiques, nous recourions plus souvent (on aura de la peine à le croire) au dictionnaire de l'Académie qu'à Schleusner. Puis, si nous avions le dit Schleusner et Wahl avec lui, nous leur préférions néanmoins le dictionnaire des auteurs classiques par Alexandre. Prendre pour guide un lexique spécialement rédigé en vue du Nouveau Testament, c'est se condamner à traduire celui-ci comme certaine secte l'entend, ou, si l'on veut, comme l'ont toujours traduit certains docteurs de l'Église; c'est perpétuer la langue ecclésiastique qui s'est formée après le temps des apôtres. Or nous voulions reproduire leurs écrits dans la langue vulgaire française, comme ils écrivirent, eux-mêmes, dans la langue vulgaire des Grecs.

À ce propos, je dois confesser que nous n'étions pas tous des hellénistes de première force. Pendant nos études, nous avons lu et relu, en vue de l'examen, tout le Nouveau Testament dans l'original; mais nous l'avions lu, il faut le dire, comme au travers des traductions de Martin et d'Ostervald; ou, ce qui était pis, au travers de quelque version latine, car on nous le faisait rendre en latin et non en français: singulière préparation au ministère de la Parole! Cependant, deux au moins d'entre nous savaient très bien lire le grec ailleurs que dans le Nouveau Testament. M. Gollier est versé dans la langue d'Homère et de Platon; et Gaussen connaissait assez le grec pour avoir pu lire couramment l'historien Josèphe: son journal inédit nous le montre, dans sa jeunesse, tout occupé de Sophocle et d'Eschyle.

Puis, nous défiant de nous-mêmes, nous consultations à l'occasion les meilleurs grammairiens. Nous étudiâmes surtout l'important ouvrage de l'évêque Middleton (14) ↗, ce qui fut d'une grande conséquence. Quoi de plus! N'est-il pas certain que, par la connaissance raisonnée de deux ou trois idiomes, on parvient aisément à se rendre maître d'un quatrième! Or, sans parler du latin et de l'hébreu, plusieurs d'entre nous lisaient l'allemand et l'anglais. Est-il besoin de dire que l'un de nous savait assez le français pour faire du beau langage, s'il l'eût voulu? Qui ignore que les ouvrages de Gaussen sont aussi remarquables par la pureté du style que par l'élévation des pensées?

Ce fut donc au mois de juillet de l'an 1834 que nous achevâmes notre premier travail. On l'avait imprimé au fur et à mesure, et tiré à une cinquantaine d'exemplaires, distribués par feuilles détachées entre les collaborateurs et envoyés à Édimbourg. Depuis qu'on s'était vu conduit à tenter les périls d'une version nouvelle, l'initiative appartint essentiellement au comité; mais, par la distribution des feuilles imprimées, les collaborateurs furent mis en mesure de faire sur le travail toutes les observations qu'ils jugeraient convenables. Huit ou neuf d'entre eux envoyèrent des notes. On en reçut aussi de quelques personnes à qui l'on avait communiqué les feuilles d'épreuves dans cette intention. Ce furent MM. les pasteurs et ministres Guillaume et Adolphe Monod, Henriquet, Ed. Panchaud, Chappuis, professeur, Salomon Malan. On avait également consulté Vinet, pour s'assurer de la légitimité de certaines expressions.

En moins de deux ans, depuis l'émission des dernières feuilles mises à l'étude, le comité eut quatorze sessions, qui furent employées à corriger le travail primitif. Ce fut aux Grottes, le 25 avril 1836, qu'eut lieu la quatorzième (43e depuis le commencement). Le comité ne se composa cette fois que de Gaussen, Dapples, Bost et Burnier. H. Olivier était au Canada depuis neuf mois; M. Jayet se trouvait dans un état de santé qui lui interdisait toute occupation trop attachante; M. Thomas lui-même avait dû se retirer momentanément par la même cause. Ce fut donc Gaussen qui rédigea le procès-verbal de la session, et je me plais à en transcrire les dernières lignes:

Par la grande grâce de Dieu, nous avons terminé cette révision, ce mercredi, 27 avril, à 7 heures du soir.

Que l'Esprit du Seigneur Jésus repose sur ses ouvriers, bénissant ce qui a été fait et ce qui reste encore à faire.

Que la grâce de Dieu leur garde leur part dans le livre de vie, dans la sainte cité et dans les choses qui sont écrites dans ce livre. Amen!

Ce qui restait encore à faire, outre les soins de l'impression définitive, c'était d'obtenir la sanction de l'assemblée générale des collaborateurs, et auparavant encore, de discuter les observations que les frères d'Écosse nous promettaient depuis longtemps. Rédigées avec un soin infini, examinées par nous de la façon la plus scrupuleuse, les excellentes notes du docteur Dickson nous suggérèrent bon nombre de corrections essentielles; mais il nous fut impossible d'accéder à toutes les demandes, et comme il y en avait que, de part et d'autre, on estimait fort importantes, il nous fut aisé de prévoir que le Comité d'Édimbourg renoncerait à publier notre version. Aussi l'assemblée des collaborateurs lui proposa-t-elle de nous laisser imprimer en Suisse, par souscription, une simple édition d'essai; et c'est ainsi que l'année 1839 vit enfin paraître à Lausanne, dans le format in-8, *Le Nouveau Testament de notre Seigneur Jésus-Christ, traduit sur l'original par une société de ministres de la Parole de Dieu*. On en tira 2800 exemplaires, qui furent, pour plus des trois quarts, placés par souscription au prix de revient; le reste fut vendu par la librairie; et, à l'épuisement de l'édition, le compte se trouva soldé par un bénéfice de 48 fr. 50 rap.

Une seconde édition étant ainsi devenue désirable, le Comité s'en occupa dans onze sessions, qui eurent lieu du 19 août 1845 au 22 mars 1847; temps fâcheux pour le canton de Vaud, temps de bénédiction pour d'autres encore que pour nous. Revoir soigneusement notre premier travail, discuter de nouveau un vocabulaire d'environ trois cents mots importants, dressé d'abord par M. H. Olivier, complété par M. H. Thomas, et réformer bien des passages que nous estimions nous-mêmes mal traduits, c'est ce qu'il nous fut donné de faire. Plusieurs amis de notre œuvre, et même quelqu'un qui ne devait pas la goûter infiniment, prirent la peine de nous envoyer bon nombre de notes critiques. Ce furent: MM. Demole, Durand, Dumont, Berthoud, Faure, Benjamin Rossier, Darby, Auguste Rochat, Monsell; enfin l'abbé Baudry: ces notes avaient été provoquées par un avis qui parut dans le journal *La Réformation au XIXe siècle*. La nouvelle édition, en petit format, avec un excellent choix de références, dû à la diligence et au discernement du cher Olivier, fut imprimé sous ses yeux mêmes à Lyon, circonstance qui, sans doute, conduisit à ajouter au titre ces trois mots: *traduit en Suisse*. Cependant, Lausanne fut toujours indiqué comme le lieu de l'émission, et M. Georges Bridel fut bien l'éditeur véritable, l'impression s'étant faite à ses frais.

Cette édition, qui est de 1849 et qui fut tirée à 4000 exemplaires, s'écoula proportionnellement avec plus de rapidité que la précédente. Dans l'automne de 1856, un comité (le soixantième depuis l'origine) se tint aux Grottes afin d'en préparer une nouvelle. Il y eut cinq sessions dans le cours d'une année. Réduits au nombre de quatre (MM. Gaussen, Dapples, Burnier et Olivier), nous vîmes chacun avec bon nombre d'amendements, qui furent en général admis à l'unanimité, quand ils l'étaient. C'est ainsi que nous effectuâmes plus de deux mille corrections, petites ou grandes, ce qui ne veut pas dire qu'il n'en reste plus à faire, même en demeurant fidèle au point de vue dominant. Éditée et imprimée par Georges Bridel en 1859, la troisième édition du *Nouveau Testament de Lausanne* ne porte plus au titre: *traduit en Suisse*; mais, comme la seconde et à la différence de la première, elle avertit que la version a été faite *sur le texte grec reçu*; le titre de la première édition disait plus vaguement: *traduit sur l'original*.

Bien que moins connue, la troisième édition est fort supérieure aux deux autres; c'est la seule, on le comprend, dont nous puissions accepter la critique. Elle est, comme ce récit l'a montré, le fruit de trente années de persévérants labeurs; je dis de labeurs persévérants, attendu que le travail, chacun a dû le comprendre, était loin de se faire tout entier dans les réunions du Comité. Ceux qui y mirent la dernière main n'étaient plus à l'âge où la présomption aveugle et où l'on s'imagine que l'ardeur peut tenir lieu de la force et du savoir. Tous avaient vieilli; tous s'affaiblissaient physiquement; tous réalisaient d'une manière ou d'une autre en leur personne le tableau si pittoresque de l'Ecclésiaste, et, pour deux d'entre nous «le cordon d'argent allait bientôt se rompre, le vase d'or se casser, la cruche se briser, la roue se rompre sur la citerne». Mais, par la bonté de Dieu, notre foi n'était pas en décadence, non plus que le désir profond qui nous avait constamment animés, de rendre la Parole de Dieu avec toute la fidélité et l'exactitude dont nous étions capables. Si, au début, nous n'étions pas tous peut-être à la hauteur de notre tâche, il doit m'être permis de

dire que trente ans de travail avaient pu n'être pas perdus pour des hommes qui n'étaient pas dépourvus de toute intelligence ni de toute application, qui ne cherchèrent ni la gloire ni le lucre, qui, par leur travail même et par les expériences de leur vie, sentaient toujours plus la puissance de la pure Parole de Dieu, et qui se montrèrent constamment prêts à écouter toutes sortes d'observations, soit sur leurs principes, soit sur la manière dont ils en avaient fait l'application. Jusqu'ici les critiques ne leur ont pas manqué, ce sont eux plutôt qui ont manqué à leurs critiques, en ne rendant pas compte au public religieux de ce long travail. Je viens d'en esquisser l'histoire; l'important est de le justifier, dans la mesure du moins où il me paraît digne d'approbation: c'est dire que je ne craindrai pas d'avouer les fautes commises.

Références

12 ↕

District dont Satigny est la principale localité.

13 ↕

La Bible en France, ou les traductions françaises des saintes Écritures; étude historique et littéraire par Emmanuel Pétavel, pasteur de l'église suisse de Londres; Paris, 1864. Ce livre, qui est digne d'une grande attention, et qui même est la vraie occasion de cet écrit, nous occupera surtout dans la seconde partie de notre travail.

14 ↕

The doctrine of the Greek article, applied to criticism and illustration of the New Testament, etc.; Cambridge, 1828.

Seconde Partie

Critique

Chapitre I

Observations préliminaires

Ce qu'on reproche par-dessus tout à la version de Lausanne, c'est un littéralisme excessif. Au fond, son grand tort est d'être une version vraiment nouvelle. Je crois qu'il me sera facile de justifier cette assertion; mais la démonstration sera longue et je dois la tirer de loin.

Chacun sait l'influence durable qu'exercent les premières impressions, particulièrement chez ceux qui se contentent du genre de critique que je pourrais appeler la critique à vol d'oiseau. En 1839, quand parut la version de Lausanne, les auteurs en étaient généralement inconnus. On savait seulement par leur préface le profond respect que leur inspirait le texte sacré, respect poussé jusqu'à la superstition, pensaient quelques-uns, mais qui ne laissait pas d'offrir une garantie solide contre tout affaiblissement intentionnel de la pensée de Dieu.

Cependant l'anonyme occupe toujours une position désavantageuse devant des noms en crédit. Si tout le monde avait su, dès l'origine, à quel homme éminent on devait la version de Lausanne, après quels longs travaux elle vit le jour, avec quel sérieux l'entreprise fut formée et conduite, dans quel esprit d'indépendance quant aux hommes et de soumission quant à Dieu elle fut exécutée, peut-être l'eût-on accueillie avec plus de faveur, ou se fût-on montré moins sévère: j'ose même dire qu'on se serait efforcé d'en parler avec plus

d'égards que quelques-uns ne l'ont fait. Il y a eu, non pas dans le *Chrétien évangélique*, mais dans tel journal qu'il est inutile de nommer, des critiques montées sur un ton qu'on ne se serait pas permis, dans le cas où la nouvelle version aurait porté en titre le nom de son principal auteur.

En effet, si jamais on veut donner un nom d'homme à la version de Lausanne, il faudra qu'on l'appelle la **Version de Gaussen**. Il ne l'aurait pas permis, tant il était pénétré de la pensée qu'une traduction de la Bible ne doit valoir que par sa propre excellence, tant il lui eût répugné qu'on pût voir dans ses collaborateurs des ouvriers en sous-ordre. À Dieu ne plaise non plus, que je songe à détourner de ceux-ci leur part de responsabilité en les couvrant du nom vénéré de leur ami; toujours est-il qu'il fut au milieu d'eux à peu près comme M. Gust. Hoff nous représente Luther entouré de ses collaborateurs, quand il révisait sa Bible. Entre les hommes la différence est grande; mais trois siècles d'expériences accumulées égalisent bien des choses, et quoi qu'il en soit, le nom de Gaussen a été et sera longtemps encore celui d'un docteur aimé et vénéré par une foule de chrétiens, dans sa patrie et au loin.

Pour lever l'anonyme qui couvrait la version de Lausanne et qui a pu lui être de quelque préjudice, j'ai dû raconter l'origine de l'œuvre, en retracer les phases principales, en indiquer les oscillations: j'ai tout dit. Cette sincère histoire, qui vient après un silence de vingt-cinq années, aura-t-elle pour résultat d'affaiblir la confiance chez les uns, d'accroître chez les autres la défiance? Les faits sont susceptibles, je le sais, d'interprétations fort diverses, et je ne serais pas étonné que certaines personnes ne trouvassent dans ceux que j'ai exposés de nouvelles armes contre notre version; il me semble toutefois qu'ils tendent plutôt à solliciter de la part des chrétiens évangéliques un renouvellement d'attention sur les versions de la Bible en général, et en particulier sur celle du Nouveau Testament dont je me permets de les entretenir. Avant de la repousser, ils l'examineront avec soin; après avoir entendu les critiques, ils écouteront la réponse, et ils pèseront sérieusement les raisons de part et d'autre.

Ce n'est pas d'hier que datent les premières réclamations. Pendant les trente-deux années qu'a duré le travail, le comité fut plus d'une fois averti, par écrit ou verbalement, que ses innovations étaient loin de satisfaire tous les collaborateurs. S'il en est qui nous écrivirent des lettres fort encourageantes, plusieurs cessèrent de travailler sans dire pourquoi; mais il fut aisé de comprendre que le mécontentement entraînait pour beaucoup dans leur lassitude (15) ¶.

Ce fut surtout quand la première édition parut, que de nombreuses observations critiques nous furent adressées: du dedans et du dehors, à nous personnellement ou par la voie des journaux. Quoi encore! S'imaginera-t-on peut-être que tout se soit passé dans le comité même sans discussion et sans qu'aucune conviction individuelle ait été froissée? Tous et toujours d'accord sur les principes, il s'en faut que nous l'ayons été quand il s'agissait de les appliquer; en sorte que la plupart des critiques de détail qui nous parvenaient trouvèrent un sûr écho dans la façon de penser de quelqu'un d'entre nous. Il y eut même, avec demande d'inscription au protocole, des protestations partant de membres du comité; ainsi de M. Bost sur la manière dont la première édition avait rendu le passage *1 Corinthiens 10:17* † (16) ¶ et sur les mots *pratiquer le péché*, dans *1 Jean 3* †; puis de M. Gollier sur la traduction des mots *gentils, évangile, évangéliser, apôtre, église, charité*.

Si donc le comité dans la majorité de ses membres, majorité à laquelle je crois pouvoir dire que Gaussen appartient d'habitude, a commis, en plus ou moins grand nombre, des erreurs qu'on lui impute à fautes, ce n'est pas qu'il n'ait été suffisamment averti. Est-ce donc qu'il n'a pas compris les objections? Non, mais c'est qu'après mûre délibération, il n'en a pas admis la validité. Parler ainsi, ce n'est pas désarmer la critique, je le sens bien, car l'obstination dans le mal ne fut jamais une excuse; mais, par ces aveux, je décharge de toute responsabilité les amis qui nous communiquèrent tant de notes excellentes, et puis je fais savoir de la sorte à nos honorables contradicteurs, qu'ils n'ont pu guère nous porter des coups imprévus.

Comme observation préliminaire, je remarquerai qu'il est des critiques qu'on paraît tenir en grande estime et qui me semblent au contraire de bien faible aloi. Il est évident, m'écrivait récemment un ami étranger à notre œuvre, «que tout ce que l'homme touche et ce à quoi il met la main cesse d'être parfait, et sans compter la version des Septante, on aura toujours des erreurs et des macules à regratter et à regretter» (17) ¶. Où est en effet la version à laquelle on ne puisse reprocher quelques phrases mal sonnantes, quelques traits d'une hardiesse imprudente ou d'une timidité hors de place, des mots malheureux, des phrases peu académiques? Quand vous aurez relevé dans la traduction de M. Perret-Gentil ce péché «qui se rase à la porte» (18) ¶ et

d'innombrables inversions; puis, **dans celle qui fut faite sous les soins de M. Matter**, cette ordination de Josué par Moïse, là où il est dit que Moïse lui donna des ordres ou des commandements (19) ↕, et de plus l'habitude assez constante d'éviter dans un verset la répétition d'un même mot, en perdant ainsi beaucoup de force; quand vous aurez excité le rire aux dépens de ces «hommages pétris à l'huile», que les traducteurs du Pentateuque de 1861 auraient pu si facilement, selon leur méthode ordinaire en pareil cas, remplacer par des «offrandes», ou «des gâteaux d'hommage pétris à l'huile», aurez-vous constaté par-là que ces trois versions ne méritent aucune estime? De même, pour déclarer la version de Lausanne peu digne de remplacer Ostervald et Martin, il ne suffira pas d'y avoir signalé quelques taches de cette nature, à supposer qu'elle en présente d'aussi choquantes. J'ajoute que, si Martin et Ostervald n'avaient donné lieu qu'à des observations de cette insignifiance, aucune des versions nouvelles n'aurait eu sa raison d'être. Je dis en outre que, malgré leurs défauts, ces deux versions, surtout la première, sont une reproduction de l'original suffisamment fidèle pour que nul ne craigne de s'en servir habituellement. Je dis enfin, quant à la version de Genève 1805 et à celles des sociétés bibliques de Lausanne et de Neuchâtel de 1822 que ce qui les a empêchées de devenir des autorités, ce ne sont pas quelques erreurs de détail, mais, pour l'une, ses intentions manifestement sociniennes ou ariennes, et pour l'autre, sa paraphrase perpétuelle. Sans doute on dut signaler des erreurs de sens, parce qu'elles dévoilaient le vice profond du système; mais enfin, c'est le système qui a été la cause du peu de succès et non les erreurs commises dans quelques passages.

Les objections de détail dans lesquelles on se complaît, n'auraient donc quelque valeur que si les fautes signalées étaient en grande abondance, si elles tendaient à dénaturer la Parole de Dieu et si elles découlaient nécessairement des principes posés par les traducteurs à la base de leur travail. C'est là sans doute ce qu'on nous reproche et ce qu'il s'agit d'examiner.

Références

15 ↕

Parmi les lettres encourageantes, il en est une que je ne résiste pas à consigner ici. Elle est d'un des hommes les plus sérieux entre pasteurs de l'Église vaudoise, F. Monnerat, de sainte mémoire, on peut bien le dire, et la date en est du 16 août 1834, après que les feuilles-épreuves de Saint Matthieu eurent été distribuées aux collaborateurs:

«Très chers frères! Je bénis mon Dieu de la lumière qu'il a répandue sur vous par son Saint-Esprit et de l'intelligence profonde que vous avez manifestée dans la révision de la traduction de l'Évangile de Saint Matthieu. Plusieurs versets ont été mieux rendus qu'ils ne le sont dans les autres versions, et nombre d'expressions impropres ou infidèles ont disparu par votre excellent travail, pour faire place à des mots correspondant plus exactement à l'original. Que la bonne main de Dieu soit toujours avec vous et que le Seigneur Jésus-Christ vous assiste et vous réjouisse jusqu'à la fin de votre œuvre!»

16 ↕

«**Nous sommes un seul corps [avec lui]**». — Je me permets de croire que le comité aurait dû maintenir la première traduction en harmonie avec *1 Corinthiens 6:16* ✚.

17 ↕

C'est bien peu de temps avant sa mort que notre digne et aimable frère M. Tronchin, traçait ou plutôt dictait ces lignes.

Chapitre II

Le principe fondamental et ses applications immédiates

En entrant dans cette partie de mon sujet, je ne laisse pas d'éprouver un certain embarras. On nous fait un crime tour à tour de n'avoir pas eu de principes, d'avoir tenu à nos principes d'une manière trop absolue, d'y avoir été infidèles en nombre de cas (20) ↕. Comment réfuter des accusations qui se détruisent les unes les autres?

Un de nos honorables critiques, portant le scalpel plus profond, a très bien vu que nous avons réellement élevé l'édifice sur certaines bases, et que ces bases reposent elles-mêmes sur une vérité tenue par nous pour fondamentale; mais, a-t-il dit, cette vérité, ce principe, n'est pas un principe de traduction.

On comprend qu'il s'agit de l'inspiration divine des Écritures. Telle est à nos yeux la vérité première en fait d'interprétation des Livres saints. Toutes choses égales d'ailleurs, une version de la Bible ne sera bonne, fidèle et digne de confiance qu'à proportion de la foi qu'on aura, en la faisant, que la Bible est tout entière donnée de Dieu. J'exprime ici ce qui fut, du commencement à la fin, la conviction unanime des membres de notre comité comme de l'assemblée nombreuse de laquelle il tint ses pouvoirs, autant du moins que je puis constater ce dernier fait.

Je ne m'arrêterai pas à dire sur quoi se fondait notre foi à l'inspiration divine, entière et surnaturelle des saintes Écritures, croyance du reste qui n'est pas aussi généralement abandonnée que quelques-uns se plaisent à le proclamer. Je ne m'arrêterai pas davantage à rectifier les fausses idées qu'on peut se faire de nos convictions à cet égard. Il doit me suffire d'établir que si l'on croit réellement que la Bible est la Parole de Dieu, il y aura, pour la traduire, d'autres règles que pour traduire un livre d'homme. Et même quand on ne lui reconnaîtrait qu'une inspiration partielle; quand on dirait: Non, la Bible n'est pas la Parole de Dieu, mais la parole de Dieu est dans la Bible, encore devrait-on la traiter avec la délicatesse du chercheur d'or qui a la main pleine d'un sable où il n'existe peut-être qu'une paillette. C'est ce que M. Pétavel (21) ↕ et plusieurs de nos critiques avec lui, semblent avoir méconnu. Ils ont pris la peine de nous rappeler le chapitre où toutes les rhétoriques exposent les devoirs les plus élémentaires d'un traducteur. On devait pourtant regarder comme assez probable que nous en avions connaissance et que, si nous nous en sommes écartés, c'est sans doute avec intention. Je ferais mieux de dire que nous les avons remplis selon les exigences du cas spécial.

Les maîtres dans l'art d'écrire, notre Vinet compris, dont M. Pétavel invoque l'autorité contre nous, se sont peu préoccupés des versions de la Bible. Quand ils invitent à se pénétrer de la pensée de l'auteur qu'on traduit, puis à la rendre librement et comme on suppose qu'il l'aurait fait en français, ils parlent de la traduction littéraire d'une œuvre littéraire. Et toutefois, il est permis de se demander si cet aphorisme est d'un goût parfaitement pur et vraiment élevé. N'y a-t-il donc dans un livre antique rien à reproduire de ce qui est propre à conserver sa physionomie, à lui donner son cachet particulier? «Sous les fourches caudines du dictionnaire autorisé et de la grammaire que l'usage a consacrée» (22) ↕, nul auteur ancien ne sera-t-il rapetissé? Pense-t-on qu'on puisse polir sans rien enlever, et la politesse française garantit-elle au discours la vigueur et le caractère de l'original? Corneille a-t-il eu tort de ne mettre qu'un *tu* au lieu d'un *vous*, entre Auguste et Cinna? Et tout dernièrement, M. Amédée Thierry, traduisant une lettre de Saint Jérôme à sa correspondante Asella, a-t-il commis un solécisme impardonnable, en disant: «Chère dame, Dieu seul peut récompenser dignement *ta* sainte âme de tout le bien qu'elle m'a fait, etc.». C'est pourtant ce que M. Pétavel nous reproche dans le cinquième verset de la seconde épître de Jean (2 Jean 1:5 †), préférant sans doute ici Ostervald, Sacy et Genève 1805, nonobstant la confusion que produit ensuite le «vous» des versets 6 et suivants (2 Jean 1:6 †).

Il me souvient, à ce propos, de M. Villemain racontant une visite que lui fit le général Foÿ. C'était un grand orateur en présence d'un homme qui n'est certes pas un rhétoricien ordinaire. Foÿ s'étonnait, s'indignait presque du renom qu'avait conquis Démosthène, dont il ne connaissait les harangues que par les traductions d'Auger, de Toureil et de Laharpe, la moins mauvaise.

«En vérité, général, dit alors M. Villemain, votre indignation de bon goût m'instruit plus que toutes choses et me prouve ce que je soupçonnais: que le seul art pour traduire Démosthène serait, en le lisant beaucoup, d'arriver à le sentir, à le prendre sur le fait comme vous le devinez, vous autres orateurs, puis le traduire bien littéralement, avec des mots expressifs qui rendent, s'il est possible, l'ordre, le mouvement, la couleur de ses paroles et comme l'accent de sa voix. Ce mot à mot, par exemple, vous choquerait-il, ajouta l'académicien, en prenant quelques pages retravaillées bien des fois: «Avant tout, ô hommes athéniens! je supplie Dieux et Déesses ensemble que le bon vouloir dont je suis animé sans cesse pour la ville et pour vous tous, etc.». La lecture continue, et l'illustre général est tout émerveillé. Pourtant, sans parler de ce «Dieux et Déesses ensemble», il y avait là: «Ô hommes athéniens!» hellénisme que M. Pétavel nous reproche d'avoir laissé quand il est dit: «Hommes israélites! Hommes galiléens! Hommes frères!»

La règle proposée par les maîtres est donc loin d'être d'une absolue vérité, même en l'appliquant aux ouvrages de goût. Il est néanmoins incontestable qu'une bonne traduction n'est possible qu'à la condition de se pénétrer tout d'abord de la pensée de l'auteur. Mais par quel moyen, si ce n'est en épluchant mot à mot la proposition qui exprime cette pensée? J'avoue que je n'en connais pas d'autre, et nous verrons bientôt que ce fut l'opinion d'hommes plus considérables que moi. Si donc, tout considéré, il se trouve assez souvent que vous ayez des mots français équivalents à employer, sans autre modification qu'un intervertissement d'ordre toujours nécessaire quand il s'agit de passer d'une langue qui a des cas à une langue qui n'en a point; s'il se trouve que, de la sorte, votre phrase ait une concision, une vivacité particulière, ne croyez-vous pas que, par la littéralité, vous aurez rendu le mieux possible la pensée de l'auteur? Il n'y a pas besoin pour cela qu'on traduise du Tacite.

«La lettre tue», dit M. Pétavel, transportant aux versions de la Bible une expression de Saint Paul que tant de gens détournent de son vrai sens, jusqu'à l'appliquer au texte sacré lui-même! Eh! non, la vie est dans la lettre, plus que dans la paraphrase. C'est du servilisme, ajoute-t-on; c'est s'attacher à la glèbe! Glèbe! soit; c'est un terrain productif que celui dans chaque motte, pour ainsi dire, a reçu le souffle de Dieu, l'arrosage du Saint-Esprit et les rayons du Soleil de justice. Quant au servilisme, nous entendions effectivement ne faire l'office que de ministres, c'est-à-dire de serviteurs de la Parole de Dieu, loin d'aspirer à nous en rendre maîtres: je joue sur le mot beaucoup moins qu'il ne semble.

Un homme de génie peut s'emparer d'une œuvre de génie écrite en langue étrangère, et la reproduire librement dans sa propre langue. J'en dis autant d'un livre scientifique entre les mains d'un savant; d'un système de philosophie ou de théologie, étudié par un philosophe ou par un théologien; surtout d'un roman, imité par un romancier, et imité avec tant de bonheur que la traduction vaudra mieux que l'original; j'admets tout cela, parce que, selon le mot populaire: «Un homme en vaut un autre». Mais si les Écritures sont de Dieu, combien la position n'est-elle pas différente!

Il est vrai que Dieu, voulant se révéler aux hommes, leur a parlé par des hommes, en langage d'homme, et que, même quand il leur a fait entendre sa voix, sa propre voix, c'était une voix faite chair, une voix humaine donnant corps à des pensées divines au moyen de paroles humaines. De là vient que la Bible, qui est le plus profond des livres par les choses, est le plus simple de tous par la forme; en sorte qu'elle se présente généralement à nous avec une clarté que nulle version ne saurait obscurcir, en même temps que la traduction littérale s'y impose d'elle-même. Toujours est-il que «les pensées de l'Éternel ne sont pas nos pensées», comme sa bouche le dit en Ésaïe (*Ésaïe 55:8-9* ✚). «Ce sont des choses que l'œil n'a point vues, et que l'oreille n'a point entendues, et qui ne sont point montées au cœur de l'homme», Que fera donc le traducteur scrupuleux quand il se trouve en présence de passages «difficiles à comprendre» (23) ✚, difficiles, les uns par la construction de la phrase, les autres par la profondeur du sens clairement indiqué, si même ces deux causes d'obscurité ne s'offrent pas à la fois? S'efforcera-t-il à comprendre d'une manière quelconque; puis,

interprétera-t-il au lieu de traduire? Non; car c'est ainsi qu'il s'exposerait à trahir. Je ne dis pas que le traducteur, si du moins il entend suffisamment la langue de l'original, soit dépourvu de toutes lueurs sur tel passage donné; mais il n'est pas parfaitement sûr de la signification qu'il lui attribue et il craint d'abonder dans son propre sens. C'est pourquoi, s'il a beaucoup prié, s'il est gardé dans les voies de l'humilité par l'Esprit qui a conduit les prophètes, et les apôtres dans celles du vrai, il usera d'une grande prudence. «Peut-être, se dira-t-il, tel lecteur, plus simple et plus spirituel que moi, saura voir ici un sens qui m'échappe; peut-être ce passage a-t-il, par la volonté de Dieu, un vague, une indétermination, et, par conséquent, suivant la diversité des esprits, une portée que je risquerais d'affaiblir; en tout cas, chacun en convient, la version littérale est la plus forte garantie contre l'arbitraire. Si Paul, ou Jean, ou Pierre, n'avaient pas reçu une inspiration d'une autre nature que celle dont je puis être favorisé moi-même, je rendrais librement leur pensée telle qu'il m'est donné de la comprendre; bien plus, je le ferais avec quelque chance de les corriger, là où ils me semblent parler et même penser moins bien que moi; mais il s'agit de la pensée de Dieu et de l'expression dont elle a été revêtue sous une inspiration surnaturelle, et quoi donc si j'allais substituer mes propres idées à celles de Dieu, en changeant la manière dont il a voulu qu'elles fussent exprimées!» Quelques exemples sont ici nécessaires.

En fait de paroles difficiles à comprendre, par la construction de la phrase non moins que par le fond de la pensée, tout le monde a pu remarquer [1 Timothée 2:15](#) †. Là se trouve, comme fréquemment en hébreu, un verbe pluriel: «pourvu qu'elles demeurent» sans indication d'autre sujet que celui du verbe précédent: «elle sera sauvée». Plusieurs traductions ont été essayées, qui ont toutes le tort d'être plus claires que l'original et peut-être de dénaturer le vrai sens. En effet, ce «elle», au singulier, peut se rapporter à la femme Ève du verset précédent, et ce pluriel «elles», peut faire supposer une ellipse, comme il y en a beaucoup dans les épîtres de Paul: «mais elle sera sauvée, [et les femmes le seront généralement] pourvu qu'elles demeurent dans la foi, etc.», Or, que faire en pareil cas, si ce n'est de conserver en français, tel qu'il est dans le grec, un hébraïsme qui n'est pas un simple idiotisme, mais le résultat et l'expression de toute une pensée de Dieu? Quant aux mots «par l'enfantement», c'est une autre difficulté sur laquelle je reviendrai, mais qui ne se résout non plus que par le littéralisme. C'est-à-dire qu'il faut la laisser subsister, sous peine de commenter au lieu de traduire.

Le littéralisme est particulièrement de rigueur dans les oracles de l'avenir. Avec quelle scrupuleuse délicatesse ne doit-on pas en faire la transcription et à quelles fausses vues sur les plans de Dieu ne peut-on pas conduire un lecteur illettré, en lui donnant, non ce qui est écrit, mais ce qu'on a soi-même dans la pensée? Voyez, par exemple, la prophétie relative à «l'homme de péché», ou «à l'inique», dans la seconde Épître aux Tessaloniens, chapitre II ([2 Tessaloniens 2:3](#) †). J'ai sous les yeux huit versions françaises. En les comparant, il est impossible de ne pas voir que les traducteurs ont tous senti la difficulté de cet endroit des Écritures, notamment des versets 5, 6 et 7 ([2 Tessaloniens 2:5-7](#) †), qui en sont le nœud: «ce qui fait obstacle», et «celui qui fait obstacle». Or, si l'on rapproche ces versions du texte sacré, on est frappé des actes arbitraires que se sont permis les traducteurs, quand, à toute force, ils ont voulu répandre de la clarté sur cette prophétie, méconnaissant que, par la volonté de Dieu, elle devait demeurer obscure. Ce que je dis en ce moment s'applique à tous, les oracles relatifs aux derniers temps, soit dans l'Ancien Testament, soit dans le Nouveau. C'est là qu'il faut se tenir à la littéralité la plus stricte, n'en déplaise à ceux qui voudraient que Dieu nous eût découvert les siècles à venir aussi nettement qu'il les voit, lui, tels qu'il les fera. C'est pourquoi, second exemple, nous avons dit, en Saint [Luc 18:8](#) †, «la foi», et non pas «de la foi». Notre traduction est plus obscure, mais le texte n'en permet pas une autre, et M. Rilliet l'a reconnu comme nous. Quant à M. Darby, il a eu sans doute des raisons pour reprendre l'ancienne version, qui n'a de fondement que dans un seul manuscrit.

Il est des passages d'un autre ordre qui exigent cette précaution; à savoir ceux où il est fait allusion aux circonstances du moment, sans présenter les détails qui seraient propres à nous faire connaître ces circonstances. Ainsi, l'acte de discipline qui consistait à livrer un pécheur à Satan ([24](#)) †; le baptême «pour les morts», ou «à la place des morts», ou «pour morts», et encore «sur les morts», comme on pourrait traduire ([25](#)) †; et, sans multiplier davantage les exemples, tout l'enseignement de Saint Paul relatif à l'usage des langues miraculeuses. Encore ici, les interprètes sont dans un visible embarras. Pour les lecteurs de Paul, rien n'était plus clair. Il n'en n'est pas de même, quant à nous. Aussi ne connais-je pas de traducteur qui ait cherché à répandre de la lumière sur cet endroit obscur, sans s'exposer à l'accusation méritée d'avoir faussé,

quelque part dans le discours, le sens de l'original. On l'aurait faussé bien davantage encore si, en dépit d'eux-mêmes, les partisans des versions libres n'avaient été contraints à faire ici de la littéralité.

Parfois aussi, des usages très généraux, mais dont la tradition s'est perdue pour nous, expliqueraient certaines expressions que les traducteurs ont sans doute trouvées trop bizarres pour être rendues textuellement, et qu'ils eussent mieux fait de conserver, la bizarrerie pouvant être dans notre esprit et non dans la Parole de Dieu. C'est le cas du mot *mètè rabdous* ([Luc 9:3](#) †), *ni bâtons*, au pluriel, comme si, dans un voyage pédestre, on avait eu la coutume de faire provision de cannes; à moins qu'il ne s'agisse du fouet meurtrier qu'exprimait le pluriel du mot *rabdos*, et dont on pouvait être tenté de se munir comme aujourd'hui d'une canne plombée! Et pourquoi non, dit Calvin, avec son admirable bon sens? Toujours est-il qu'il y a *rabdous* dans le texte. Une variante recommandée par Griesbach porte également *rabdous* en Saint Matthieu. De cette manière disparaît la contradiction dont on fait tant de bruit entre [Luc 9:3](#) †, et [Matthieu 10:10](#) † d'une part, et [Marc 6:8](#) †, de l'autre.

Une exactitude poussée jusqu'à l'extrême minutie dans les endroits qui offrent quelque chose d'étrange, est une précaution que les traducteurs de Lausanne eux-mêmes n'ont pas suffisamment observée. Ainsi, dans [Marc 10:25](#) †, ils auraient dû traduire «le trou de l'aiguille», et non pas «le trou d'une aiguille!» Ils ignoraient ce que de récents voyageurs nous ont raconté, à savoir que, dans l'Orient, une petite porte se trouve d'ordinaire à côté de celle par où entrent les chameaux, et que cette petite porte s'appelle, par opposition à l'autre, «le trou de l'aiguille». Mais ce qu'ils n'ignoraient pas, c'est la loi de l'article grec et ils auraient dû s'y tenir, comme a très bien su le faire M. Rilliet. J'ajouterai seulement que l'absence de l'article dans les passages parallèles de Matthieu et de Luc, n'aurait pas dû l'empêcher de les traduire comme celui de Marc, attendu que l'article est très fréquemment sous-entendu après les prépositions. Toujours est-il qu'en disant là «un trou d'aiguille», comme nous dirions «un escalier de poule», pour un escalier étroit et roide, M. Rilliet s'est montré mieux avisé que nous, qui avons dit partout, avec tous les traducteurs: «le trou d'une aiguille».

Un autre cas, d'une nature différente, mais où nous avons pareillement failli, c'est dans l'Épître aux Éphésiens ([Éphésiens 5:4](#) †). Ici se trouvent trois substantifs féminins au singulier, suivis d'un participe déterminatif au pluriel neutre. La difficulté de rendre le premier de ces substantifs par le substantif singulier *l'obscénité*, nous a conduits à dire pour les deux autres: «les paroles folles ou les plaisanteries». Il est résulté de là qu'on applique aux seules plaisanteries la qualification de «malséantes», et que, par une pente insensible, quand on n'a pas le grec sous les yeux, on peut arriver à dénaturer la pensée du Saint-Esprit, comme s'il y avait: «celles qui sont malséantes». Le texte est donc: «l'obscénité et la parole folle ou la plaisanterie, qui sont» (également) «des choses malséantes».

Parmi ces choses malséantes, il en est qu'il n'est pas même permis de nommer dans la conversation entre chrétiens ([26](#)) † et que Dieu toutefois, le suprême médecin des âmes, a dû signaler à nos consciences dans sa Parole. Quelquefois, c'est en termes très précis, comme il lui appartient de le faire; d'autres fois, les organes de sa pensée l'enveloppent, par sa volonté, dans un langage suffisamment clair pour qui réfléchit, et plus ou moins obscur pour qui manque de certaines données sur la chose même. Qu'on lise dans l'original [1 Thessaloniens 4:6](#) † et [1 Pierre 3:7](#) †. Là, nous l'avons cru, l'intention de prémunir contre les mœurs infâmes de l'époque; ici, une invitation à la continence dans le mariage. Ici comme là, le discours est embarrassé, bien qu'il s'y trouve quelques mots qu'on ne peut pas entendre de deux manières, et dans l'un et l'autre cas, les traducteurs, soit qu'ils n'aient pas compris, soit en vertu de quelque autre raison, ont remplacé par des maximes fort claires les obscurités du texte; mais ont-ils rendu celui-ci? Calvin, qui me semble avoir donné le ton, aurait mieux fait de suivre les traces de Chrysostome sur le premier de ces passages, en faisant un pas de plus; quant au second, il en a manifestement l'intelligence, mais il pense que «cette doctrine de Saint-Pierre s'étend bien plus loin», et de cette façon, il nous donne sa propre pensée plutôt que celle de l'apôtre. Pour ce qui est de notre traduction à nous, je sais qu'on l'a trouvée obscure. Obscure soit; nous avons bien entendu qu'elle le serait, pour les esprits surtout qui veulent que rien ne les arrête; mais qu'elle soit absurde, comme on l'a dit, c'est ce que nous ne saurions accepter.

Il est enfin certaines paroles profondes du Seigneur qu'on s'expose à affaiblir, si ce n'est à fausser, en se permettant de les traduire librement. À la première classe appartient la déclaration bien connue que rapporte Saint [Matthieu 5:17](#) †. Toutes les versions avaient dit: «Ne pensez pas que je sois venu abolir la loi ou les prophètes: je ne suis pas venu les abolir, mais les accomplir», aucune, que je sache, n'ayant indiqué par des

italiques que ces deux pronoms étaient ajoutés au texte. La version de Lausanne a dit: «**je ne suis pas venu abolir, mais accomplir**». — À la seconde classe de paroles appartient celle qui se lit en Saint *Jean 14:12* †. Qu'est-ce que le Seigneur entend par ces œuvres plus grandes que feraient ceux qui croyaient en lui? Les uns comprennent par-là les œuvres miraculeuses, d'autres la simple propagation du règne de Dieu, d'autres enfin, les œuvres de sainteté. Or, je n'admets pas que chacun, selon son libre arbitre, soit autorisé à rendre ce mot comme il l'entend; nos critiques non plus ne sauraient le vouloir. Eh bien! en est-il un seul parmi eux qui puisse se flatter d'avoir une intelligence claire et adéquate de tous les passages de la Parole de Dieu? Si donc il n'était permis de les traduire qu'après s'être pénétré, comme on dit, de la pensée qu'ils expriment, on devrait les laisser en blanc. Mieux vaut une version strictement littérale. Elle sera parfois obscure, je le veux bien; mais, s'il faut sur ce point un dernier mot, je conseille à tout le monde de se défier d'une version qui serait partout et toujours d'une parfaite lucidité. C'est le sentiment que j'éprouve, quand je lis les traductions si limpides qu'on nous donne de certaines philosophies allemandes, et des récits de batailles comme ceux où M. Thiers déploie tout son talent de clarification.

Références

20 ↕	«La Bible en France», <i>passim</i> .
21 ↕	«La Bible en France», <i>passim</i> .
22 ↕	Renan, préface de Job.
23 ↕	<i>2 Pierre 3:16</i> †.
24 ↕	<i>1 Corinthiens 5:5</i> †; <i>1 Timothée 1:20</i> †.
25 ↕	<i>1 Corinthiens 15:29</i> †.
26 ↕	<i>Éphésiens 5:3</i> †.

Chapitre III

La pensée de Dieu et le moyen de parler comme il a parlé lui-même.

À entendre la chose généralement, il est incontestable qu'un bon traducteur des Écritures doit pouvoir dire avec Saint Paul: «**Mais nous, nous avons la pensée de Christ**» (27) ↕, quand les théologiens, empruntant un mot du même apôtre, demandent que toute traduction, comme toute explication de l'Écriture, se fasse «**selon l'analogie de la foi**» (28) ↕, ils posent un grand principe. Qu'attendre d'un interprète, tant bon helléniste soit-il qui n'a pas reçu, de la Parole de Dieu, la saine intelligence qu'engendre une foi vivante? C'est bien lui qui, semblable au rhéteur vulgaire traduisant un grand orateur, rendra la phrase correctement peut-être, mais sans en donner l'esprit; ou qui, plutôt, incapable d'entrer dans l'esprit de l'écrivain sacré, torturera la phrase grecque pour lui faire signifier ce qu'il entend. Par exemple, dans le verset 19 du chapitre II de la première

Épître de Saint Pierre: «*car c'est une grâce si quelqu'un, par conscience envers Dieu, supporte des afflictions, souffrant injustement*» (*1 Pierre 2:19* †). Ainsi dit la version de Lausanne, après elle M. Rilliet; mais voyez toutes les autres! Voyez Ostervald insensible à la différence qui existe entre n'avoir point de péché et n'avoir pas péché (*1 Jean 1:8* †, *10* †)! Voyez la révision de 1822, qui disait: «*la régénération que donne le baptême*», au lieu du «bain de la régénération», faute qui a été corrigée dans l'édition subséquente! Veux-je dire que la plupart des traducteurs ont été des hommes sans foi? non, mais ici du moins leur foi et leur expérience chrétienne se sont trouvées prises au dépourvu.

Comme moyen de traduire partout selon l'analogie de la foi, il nous a paru que le plus naturel et le plus sûr était de mettre en harmonie les textes semblables, et c'est ce que nous avons tâché de faire, malgré l'énormité du travail. La nouvelle version qui se publie à Paris vient de nous donner un échantillon des erreurs auxquelles on peut aboutir quand on ne s'impose pas la loi de l'uniformité. Elle dit (*Romains 9:5* †): «*Que Dieu, qui est au-dessus de tout, soit béni éternellement! Amen*». Sans doute, c'est le moyen d'en finir, toutefois sans trop de gain, avec un des nombreux textes qui établissent la divinité de notre Seigneur Jésus-Christ; mais ce moyen, déjà tenté par de Wette, avec cette différence pourtant qu'il laissait au Christ la prééminence sur toutes choses, ce moyen est-il légitime? La doxologie qu'on voudrait introduire en ce lieu, se lit cinq fois dans le Nouveau Testament et environ quarante fois dans l'Ancien. Or, pas une seule fois, ni le grec des LXX, ni celui des apôtres, ne construit la phrase comme nous la lisons ici. Partout, en grec, non moins qu'en hébreu, en français, en allemand, en anglais, tant c'est le génie du langage humain, partout la phrase commence par *eulogètos*, «béni»; tandis qu'elle débute ici par *théos*, «Dieu». Donc, si l'on traduit partout: «Béni soit Dieu», ou «Dieu soit béni»; en cet endroit une telle traduction est impossible. Il faut: «Dieu béni éternellement», comme on l'a toujours traduit (*29*) †! Cet écart est un des plus énormes qu'on ait jamais faits. Cependant, **qui n'a pas étudié la chose de près, ne se doute pas du chaos des anciennes versions**. Jusque dans les Évangiles, des versets identiques sans qu'il y manque un *iota* sont fréquemment rendus par des termes différents. Quelquefois aussi les diversités de l'original disparaissent, bien qu'avec des conséquences moins graves que tout à l'heure. C'est ainsi que, dans la parabole des noces (*Matthieu 22:3-14* †), il importe de distinguer, comme le texte, les *esclaves* des *versets 3-4* † et *10* †, d'avec les *serviteurs* du verset *13* †. Ceux-ci ne sont autres que les *anges* des paraboles de l'ivraie et du filet, au *chapitre 13* †; tandis que les *esclaves* sont les prédicateurs de la bonne nouvelle.

L'Écriture étant tout entière divinement inspirée, il n'est pas étonnant qu'elle soit partout d'accord avec elle-même. Elle l'est pour le fond des choses; elle l'est aussi pour la manière de les présenter, nonobstant les nuances naturelles qu'il a plu au Saint-Esprit de laisser subsister dans ses instruments, ou la diversité des influences de sa grâce sur leur esprit et sur leur cœur. Si donc, malgré la variété des nuances, les auteurs inspirés se servent à l'occasion d'expressions et de tournures identiques, il n'est pas permis de leur prêter un vocabulaire varié qui ne fut pas le leur. Ceci ne portera pas toujours sur des points du premier ordre; mais, par exemple, dans la seconde Épître de Saint Pierre, ne pas dire *vertu* au verset 3 du chapitre 1, comme au verset 5 (*2 Pierre 1:3* †, *5* †) comme *Philippiens 4:8* †, c'est enlever tout moyen de comprendre que ce mot n'a pas, dans le Nouveau Testament, le sens que lui donnent la morale des hommes et leurs lexiques. Et puis, appliquée même à des objets secondaires, l'harmonie ne laisse pas d'avoir ses charmes et sa valeur propres.

C'est pourquoi, laissant aux théologiens qui y ont intérêt le don peu enviable de discerner dans le Nouveau Testament des théologies fort diverses, même opposées: la théologie de Paul, la théologie de Pierre, et celle de Jean, et celle de Jacques, et celle des Évangiles, si encore ils ne prétendent pas que les Évangiles n'ont aucune théologie, nous avons été frappés, au contraire, de l'accord qui existe entre toutes les parties du saint volume. De là est résulté la règle, quant aux expressions qui en caractérisent essentiellement les doctrines religieuses et morales, de rendre toujours, *autant que possible*, le même mot par le même mot. Règle absurde, nous a-t-on dit! Oui, absurde, si l'on supprime les réserves qu'elle contient; absurde, ajouterai-je, si nos réserves pouvaient signifier seulement, que nous nous sommes imposé pour toutes limites l'impossible, sans consulter d'aucune manière la justesse, la convenance et la propriété, quand il s'agissait de mots appartenant au vocabulaire courant. Cette règle, d'ailleurs, il faut le dire, pourrait bien devoir, en partie du moins, son origine à la loi que semblent s'être tracée certains traducteurs, de rendre toujours autant que possible le même mot par d'autres mots. Il y aurait donc ici une sorte de réaction légitime, et, nous eût-elle entraînés au-delà des bornes, comme je le crois volontiers, encore est-il que notre principe est vrai.

Je n'en veux d'autre preuve que ce qui est arrivé à tous les traducteurs, même aux moins scrupuleux. Ils ont unanimement conservé l'harmonie verbale dans nombre de cas où, pour être conséquents, ils auraient dû rendre le texte comme ils l'entendaient et non selon la littéralité. Prenez par exemple, le mot *loi* qui, selon Cruden, s'emploie, à lui seul, dans douze acceptions différentes; prenez les mots *justice* et *justifier*, *sainteté* et *sanctifier*, *crainte* et *craindre*, *foi* et *croire*, *repentance* et *se repentir*. Ces expressions ont-elles partout le même sens? Non certes; il s'en faut énormément. Personne toutefois, que je sache, n'a osé les rendre tantôt d'une manière tantôt d'une autre. Je dis: que je sache, car il y aurait un immense travail à vouloir vérifier le fait, et je ne serais pas surpris qu'Ostervald ou tel autre ne se fût, en ces mots mêmes, écarté de l'harmonie. Ce serait un livre fort utile, mais un gros livre, que celui qui présenterait une étude critique comparée de toutes nos versions du Nouveau Testament. J'invite à l'entreprendre quelque serviteur de Dieu plus jeune, plus capable et plus désintéressé que moi. Faite avec impartialité, je me permets de croire que cette critique ne tournerait pas à la ruine de la **version de Lausanne**.

Celle-ci donc, **aspirant à être plus qu'aucune autre l'exacte reproduction de l'original**, n'a fait que donner à la règle d'harmonie toute l'extension dont elle est susceptible. C'est ainsi qu'elle n'a pas voulu que le mot *amour*, pour dire *charité*, ne se trouvât que dans les écrits de Jean, comme si cet apôtre avait, ainsi qu'on l'affirme beaucoup trop, reçu, par-dessus tous ses collègues, le glorieux privilège d'inviter les chrétiens à s'aimer et à aimer Dieu. Ainsi encore, dès qu'on laissait dire à Jésus-Christ que nous devons, pour être vraiment grands, consentir à devenir les *esclaves* les uns des autres (30) ⚡, et à Paul, qu'après avoir été les *esclaves* du péché, nous sommes, par la conversion, *esclaves* de la justice et *esclaves* de Dieu (31) ⚡, comment lui fermer la bouche ou l'accuser de parler de lui-même d'une manière dégradante quand il se dit *esclave* de Jésus-Christ? Ne dites *esclave* nulle part à cause de la flétrissure particulière dont le temps a frappé cette expression; ou employez-la partout où elle se trouve, afin qu'on voie que la chose désignée par elle n'était pas jadis ce qu'on l'a faite de nos jours. Songez, en tout cas, que vous avez dans le Nouveau Testament trois autres mots qu'il faudra traduire par *serviteur*, et que si vous effacez le mot *esclave*, vous ferez croire à vos lecteurs que l'esclavage n'existait pas dans les siècles anciens, ce qui serait les tromper. Ensuite, pourquoi souffrirait-on que les conducteurs des églises apostoliques fussent désignés tantôt par le titre de *pasteurs*, tantôt par celui d'*anciens*, le texte grec leur assignant uniformément le dernier de ces titres? Pourquoi Jésus-Christ, après s'être donné à lui-même le nom de *berger* dans les Évangiles, reçoit-il celui de *pasteur* dans les lettres apostoliques? Deux mots identiques, j'en conviens; mais pourquoi ne pas mettre partout *berger*, ou *pasteur*, et le premier plutôt que le second, à cause du sens ecclésiastique contracté dès lors par celui-ci? Pourquoi, dans deux phrases qui se touchent, le même mot grec est-il traduit par *cène* et par *souper* (32) ⚡? Pourquoi des *synagogues* partout, excepté dans l'épître de Jacques (*Jacques 2:2* ⚡)? Pourquoi appeler les *nations* ceux qu'on appelle ailleurs les *gentils*, et nuire ainsi à des rapprochements importants; comme *Luc 21:24* ⚡, comparé avec *Romains 11:25* ⚡, dans Ostervald? Pourquoi traduire arbitrairement le même verbe par *dormir* et par *être mort*. Il est un seul cas où l'on ne peut faire différemment (33) ⚡; mais dans tous les autres, pourquoi cette bigarrure?

C'est à ce pourquoi que m'attendent nos critiques. Peut-être admettront-ils la validité de mes précédentes questions; quant à celle-ci, ils répondent: parce que, en général, le sens d'un verbe n'est pas déterminé comme celui d'un substantif, et qu'il faut en varier la traduction suivant le sens que lui donne le contexte. En vérité je ne pense pas que les auteurs de la version de Lausanne aient méconnu un fait aussi patent et aussi universel. Ayez la bonté d'ouvrir la remarquable concordance de M. H. Olivier (34) ⚡, et vous verrez comme moi, à l'ouverture du livre, que le verbe *ekballô* a été traduit par nous, littéralistes, de dix façons différentes; *ballô*, verbe simple, de dix manières également; *dokimazô*, par huit verbes différents; *dokéo* par dix; *ekhô*, par dix-neuf, outre trente locutions où il perd son sens propre, etc., etc. Il est vrai que chacun de ces verbes ayant, comme tout verbe de toute langue, un ou deux sens plus habituels, chacun de ceux que je viens de mentionner rencontre aussi dans notre version ses principaux correspondants, auxquels nous nous sommes tenus le plus possible, mais sans songer un instant à écarter les sens exceptionnels. C'est donc exceptionnellement que nous avons traduit *koimaomai* par *mourir*. Les dix-sept autres fois qu'il se présente, c'est *être endormi*, *dormir*, *s'endormir*. Contesterez-vous, me dira-t-on, que dans ces dix-sept autres passages il ne soit fort souvent synonyme de *mourir*; et s'il l'est, pourquoi ne pas dire *mourir* quand le contexte indique qu'il s'agit de cela? Mais n'est-ce pas à moi plutôt de demander pourquoi, le Nouveau Testament ayant d'ailleurs cinq autres manières de dire *mourir*, on en effacerait un mot qui, s'il ne renferme pas une

doctrine, fait image pour le moins, et une douce image? Le contexte vous montre que, dans tel passage, *koimaomai* signifie *mourir*! Eh bien, ne pensez-vous pas que le lecteur de votre version, comprenant le français comme vous comprenez le grec, verra, lui aussi, par le contexte, qu'en ces passages, *dormir* signifie *être mort*?

Il y a d'ailleurs contexte et contexte. Quand Jésus dit: «**Lazare notre ami dort**» (35) ⚔, il est évident, par ce qui suit, que le sens est: *notre ami est mort*. Traduirait-on de la sorte? Non, c'est impossible à cause de la réflexion que les auditeurs de Jésus-Christ firent là-dessus. Or, pour nous, le contexte, ce, ne sont pas seulement les versets qui précèdent et ceux qui suivent, mais c'est la Parole de Dieu tout entière. Croyez-moi donc: vous tenir à la lettre des Écritures vaudra mieux pour vous et pour vos lecteurs, que de prendre sous tutelle leur intelligence, sans rien laisser à l'interprétation du Saint-Esprit. Avec Ostervald et d'autres, vous serez tenté de faire dire à Saint Paul, par exemple: «**C'est pour cela qu'il y a parmi vous plusieurs infirmes et malades et que plusieurs sont morts**» (36) ⚔. Mais, êtes-vous sûr, ce qu'on appelle sûr, parfaitement sûr, qu'il s'agisse ici de la mort physique, et non pas du sommeil spirituel? En traduisant littéralement: «**Et qu'un assez grand nombre dorment**», vous laissez à vos lecteurs intelligents la possibilité d'entendre cela du sommeil de la mort (37) ⚔, tandis que, par votre traduction, vous leur ôtez presque complètement celle de le prendre au sens spirituel. Est-ce peut-être votre intention? Qu'à moi ne tienne; mais encore une fois, êtes-vous sûr de posséder le vrai sens, et avez-vous, devant Dieu, le droit d'exclure l'autre?

Si je suis entré dans cette discussion sur un seul mot, ce n'est pas que j'y attache une importance plus grande qu'à tels autres, au sujet desquels je pourrais présenter des réflexions semblables. Que n'aurais-je pas à dire si je passais en revue tous ceux qui jouent un certain rôle dans les écrits sacrés? si je vous montrais le verbe *metanoô* traduit dans la même version et sans nécessité quelconque, par *se convertir*, *s'amender*, *se repentir*, (terme qui se traduit proprement par: *reconsidérez*, *reconsidération*) et le substantif de ce verbe subissant les mêmes variations; si je vous montrais le mot *képhalè* neuf fois dans un même chapitre pour signifier une même chose, et traduit d'abord par *chef*, puis par *tête*, deux expressions parfaitement identiques selon le dictionnaire, mais non plus selon l'usage, à telles enseignes qu'il serait impossible de mettre partout dans ce chapitre le mot *chef* (38) ⚔; si je vous montrais enfin le mot *agapè* (terme qui implique un sacrifice et qui signifie proprement: *renoncer*, *renoncement*) onze fois répété dans le chapitre IV de la première épître de Jean (1 Jean 4 ⚔), et *agapaô* quinze fois; le verbe toujours traduit par *aimer*; mais le substantif, tantôt par *amour*, tantôt par *charité*. Et il faut voir dans Ostervald combien ce dernier mot est froid, soit qu'il s'agisse de l'amour de Dieu pour nous ou de celui qui doit nous animer nous-mêmes!

Si donc nous avons pesé plus que personne avant nous toutes les expressions du texte sacré, si nous les avons reproduites, *le plus possible*, en donnant une traduction uniforme du même mot et en évitant, quand cela se pouvait, de rendre deux termes grecs différents par le même terme français, ce n'a pas été dans un sentiment outré de respect pour la lettre; mais, sous cette lettre est l'Esprit; cette lettre c'est l'enveloppe, grossière quelquefois comme la coque d'une amande, dont il a plu à Dieu de «revêtir sa pensée» et nous avons eu à cœur de donner, *le plus possible*, aux lecteurs illettrés du Nouveau Testament, toutes les facilités dont nous disposions nous-mêmes pour pénétrer cette pensée de Dieu. En comparant les divers passages où se trouve le même mot français, ils parviendront à démêler les nuances de ce mot, comme les savants y parviennent en comparant les divers textes de l'original, et comme pouvaient très bien le faire les premiers lecteurs du Nouveau Testament, sans autre science que celle de leur langue maternelle. S'il faut le répéter, je parle surtout des expressions devenues en quelque sorte techniques par le fait même des livres sacrés.

Références

28 ↕ *Romains 12:6* †.

29 ↕ Voyez la dissertation de Middleton sur ce passage: *The doctrine of Greek Article*, page 434.

30 ↕ *Matthieu 20:27* †.

31 ↕ *Romains 6:20* †, *22* †.

32 ↕ *1 Corinthiens 11:20-21* †.

33 ↕ *1 Corinthiens 7:39* †.

34 ↕ *Dictionnaire harmonique et analytique du N. T. grec-français et français-grec, ou concordance*, etc. Lausanne, Georges Bridel 1850. — Bien que dressée sur la seconde édition de la Version de Lausanne et non sur celle de 1859, cette Concordance demeure suffisamment exacte, et peut être facilement corrigée à la plume.

35 ↕ *Jean 11:11* †.

36 ↕ *1 Corinthiens 11:30* †. — Une critique détaillée pourrait relever plus d'une faute dans ce passage. Deux mots grecs différents y sont rendus par le même mot, *plusieurs*, qui n'est la vraie traduction ni de l'un ni de l'autre; et puis dira-t-on en bon français: *plusieurs grands et nobles, plusieurs mécontents et révoltés*?

37 ↕ *Jean 11:13* †.

38 ↕ *1 Corinthiens 11* †.

Chapitre IV

La pensée de Dieu quant aux personnes auxquelles il adresse sa Parole, et conséquences herméneutiques de ce fait.

Suivant le public auquel il s'adresse, un auteur intelligent ne manquera pas de donner à son style la forme scientifique ou une forme populaire. S'agira-t-il ensuite de traduire cet auteur? il importera d'avoir en vue le même public et de parler à ce public le même langage. C'est donc en ce point surtout qu'il convient d'entrer dans la pensée de Dieu, pensée qui me paraît avoir été méconnue par quelques traducteurs ⁽³⁹⁾ ↕ et par un plus grand nombre de critiques, notamment par M. Pétavel. À qui, selon la pensée du Saint-Esprit, les Écritures de Dieu sont-elles destinées? Quel public doit-on avoir en vue quand on les traduit? Qu'est-ce

qu'on entend par une version populaire de la Bible? Si l'on entend une version propre à se voir acceptée par le peuple de Dieu, nous sommes d'accord; mais si l'on aspire à donner une Bible qui soit agréable au monde, et particulièrement bien reçue des littérateurs, nous pensons que c'est poursuivre une chimère, s'exposer à falsifier les Écritures et ne pas obéir à l'intention de Dieu. Pour peu qu'on veuille rester fidèle à l'original, on sera condamné à écrire des phrases qui ne sont françaises que dans la Bible. Par exemple, Saint Paul dit aux Corinthiens (40) ¶: «**Si quelqu'un en Christ il est une nouvelle créature**», ou «**nouvelle création**». De cela, et sans vous écarter du littéralisme, vous ferez une phrase grammaticale en mettant *si quelqu'un est en Christ, il est une nouvelle créature*, ou, *il y a nouvelle création*; mais trouverez-vous quelque part, dans un livre français: *être en Platon, être en Descartes, être en Voltaire, être en Napoléon, être en un homme quelconque*? Si donc vous dites, avec l'apôtre, *être en Christ*, vous devrez justifier l'expression en la rapprochant de cette parole du Seigneur: «**Celui qui demeure en moi et en qui je demeure**» (41) ¶. Mais est-il d'aucune manière plus conforme au génie du français de dire: «*demeurer en quelqu'un*», que «*être en lui*»? Je pourrais même demander si une telle locution était mieux dans le génie de la langue grecque? C'est que la langue de la Bible (et plusieurs l'oublient) n'est pas purement humaine, comme Jésus-Christ n'est pas simplement un homme. **Il est dans le Père, et le Père est en lui.** Voilà pourquoi nous pouvons être en lui, et qu'il peut être en nous. Nul Français donc n'acceptera votre style, aussi longtemps qu'il ne croira pas à la divinité de Jésus-Christ et à l'inspiration de sa Parole.

Le monde! les littérateurs! Après avoir poli le langage, non pas de nos anciennes versions seulement, mais des apôtres et du Seigneur lui-même, vous pensez que les littérateurs et le monde vous liront avec plaisir? Eh! non; comme que vous rendiez les premiers chapitres de Saint Matthieu, ces chapitres resteront pour l'essentiel ce qu'ils sont; et vous y aurez toujours le mystère de l'incarnation, les austères discours de Jean-Baptiste, la colombe dont on s'est tant moqué et la tentation dans le désert: légendes, absurdités, dira le monde; point d'esprit, pas de trait, peu d'intérêt, diront les littérateurs. Recommanderez-vous à leur attention l'Épître aux Romains, cette clef d'or des Écritures, en vous efforçant de lui imprimer certains charmes de style dont elle est peu susceptible; ou la première de Saint Jean, en y supprimant ses apparentes longueurs? Ah! je n'ai pas besoin de vous dire ce qui, dans ces deux écrits, repoussera, quoi que vous fassiez, le public que vous voulez atteindre.

Non, il n'a pas été dans la pensée de Dieu que la Bible fût jamais du goût de tout le monde. On peut appliquer à ce livre ce que Paul dit de la justification: «**il est par la foi, pour la foi**». Je ne concède pas au sage Rollin (qui du reste parlait de la vulgate), que les Écritures ne sont belles que par les choses, sans que la forme y concoure. Il est permis de trouver de la beauté dans le style d'Ésaïe et des Psaumes, même dans la simplicité des naïfs récits de la Genèse et des Évangiles, comme aussi dans quelques élans de cœur et quelques éclairs d'éloquence de l'apôtre Saint Paul; mais enfin, il est sûr qu'il n'est aucun des auteurs sacrés qui ait visé aux effets du style, et quand on croit qu'ils ont parlé par le Saint-Esprit, on ne s'en étonne nullement.

Si Dieu avait voulu ajouter à la force divine de sa Parole les attraites de la sagesse humaine, il l'eût pu sans aucun doute: Bosquet l'a déjà remarqué. À supposer qu'il n'existât pas en Judée de rabbins à la hauteur de cette tâche, il y avait sûrement à Athènes ou à Corinthe quelque philosophe grec, quelque rhéteur habile, dont le Saint-Esprit pouvait faire un Pascal ou un Bourdaloue. Au lieu de cela, il va choisir un juif helléniste de Cilicie, élevé dans les lourdes traditions des pharisiens; et cet homme, d'un extérieur d'ailleurs peu engageant, devra se présenter au monde cultivé de la Grèce et de Rome avec son grec hébraïsant et son langage de province, diction si peu élégante que ses adversaires de Corinthe lui en feront un grief. À côté de lui, il y aura deux ou trois pêcheurs de la Galilée, gens illettrés s'il en fut, et à tel point que leurs compatriotes de Jérusalem les en méprisent! Mais ces gens, qui seront, il est vrai, des instruments de conversion pour un proconsul de l'île de Chypre, pour un juge de l'Aréopage, pour des personnes appartenant à Néron, ne sont pas néanmoins envoyés aux sages et aux puissants de ce siècle. Ce sont les petits surtout, c'est la foule qui entendra leurs prédications: quant à leurs écrits, qu'il faut distinguer ici de leurs discours, c'est aux églises, aux seules «*assemblées de Dieu en Jésus-Christ*», qu'ils seront adressés. Que jugez-vous donc que des traducteurs doivent faire pour entrer pleinement dans la pensée de Dieu? Quel public faut-il qu'ils aient en vue?

Les hommes qui, se préoccupant surtout du public cultivé dont ils font partie, visent à lui donner une vision de la Bible toute pleine d'agrément, ont-ils assez réfléchi au caractère propre de notre langue et à ses

exigences? Cette langue n'a plus ses franches allures d'autrefois. Deux jougs pèsent sur elle: le classicisme et le catholicisme. Ni l'un ni l'autre de ces tyrans n'imposèrent leurs lois aux écrivains des Évangiles et des Épîtres. Pour ne parler que de la première de ces tyrannies, ce n'est donc pas seulement ce qui n'est pas clair qui n'est pas français; c'est encore ce qui n'est pas élégant. L'élégance dans la pensée, l'élégance dans la phrase, l'élégance dans le mot; ce, je ne sais quoi, qui se montre aussi dans les vêtements, dans la tenue, jusque dans les meubles, **l'élégance, dis-je, est une chose tellement française** que les algébristes eux-mêmes tiennent à mettre de l'élégance dans leurs formules. Eh bien! essayez de donner une version élégante du Nouveau Testament! C'est pourtant à cette seule condition que vous en ferez une œuvre de goût, une lecture agréable aux gens du monde.

Ce sera pour satisfaire au goût de l'élégance qu'on supprimera les «*car*», les «*et*», les «*or*», si fréquents dans le texte sacré; particules explétives, dit-on, qui tiennent au génie de la langue grecque, surtout du grec hébraïsant des apôtres, et qui sont insupportables à des oreilles françaises. Vous en ôterez donc beaucoup; mais vous serez obligé d'en laisser encore, et infiniment trop pour que votre style ressemble à celui de nos grands écrivains, dont le talent est de lier leurs pensées sans qu'il y paraisse. Et puis, ces suppressions ou ces modifications arbitraires tomberont-elles toujours à propos, et le sens n'en sera-t-il jamais affecté? Si par exemple, on dit «*alors*» et «*ensuite*», dans les versets 5 et 9 de Saint Luc, chapitre IV ([Luc 4:5](#) †, [9](#) †), au lieu de dire simplement «*et*», les deux fois, on établit entre cet Évangile et celui de Matthieu, à la grande satisfaction des rationalistes, une opposition verbale et expresse de chronologie qui n'existe réellement pas.

Remarquez encore la secrète horreur que notre langue éprouve pour la forme passive des verbes. Le Saint-Esprit nous parle généralement comme à gens qui font peu et qui reçoivent tout; mais, en français, on dira avec Sacy: «**Nous vous conjurons de vous réconcilier avec Dieu**» ([42](#)) †, au lieu de: «**Soyez réconciliés...**» et M. Arnaud, qui tient naturellement à son français, imitera Sacy en disant: «Réconciliez-vous...».

Je pourrais parler en outre de cette délicatesse d'oreille qui interdit toute assonance, et de cette vivacité d'esprit qui saisit avec tant de promptitude la moindre équivoque; je pourrais dire après M. de Sainte-Beuve, je ne sais où, qu'il est souvent impossible de concilier la stricte vérité avec les exigences de la forme; mais il faut en finir sur ce point, et je le fais en risquant une observation qui paraîtra dure. Nous assistons, chacun le sait, à une des grandes crises de la foi. Ce n'est plus la religion naturelle qu'on oppose au christianisme, comme dans le siècle passé. Non, le grand réveil de notre époque porte ses fruits. On ne rejette pas le christianisme. Tous le veulent. Mais **au christianisme surnaturel on oppose un christianisme naturel**. Le monde veut être chrétien, à la condition toutefois que Jésus-Christ accepte le monde et même qu'il consente à lui devenir semblable par une sorte d'accommodation. «Au lieu d'absorber l'humanité et la civilisation dans le christianisme, il faut absorber le christianisme dans l'humanité, et le purger de tout ce qui est contraire à la conscience et à la raison». Ainsi parle un des organes du mouvement *libéral* ([43](#)) †. Nul doute donc qu'on ne publie bientôt une Bible expurgée, comme on a déjà, pour les écoles, l'*Histoire sainte* sensiblement altérée par maintes suppressions; mais nous, traducteurs, des Écritures qui croyons à leur inspiration surnaturelle, gardons-nous de nous faire les Jean-Baptiste de ce nouveau christianisme, en nous laissant aller à traduire selon le système *libéral* de l'accommodation, tel que certaines personnes l'entendent. C'est probablement par obéissance à ce système que les nouveaux traducteurs de Paris disent en Saint Matthieu ([Matthieu 6:27](#) †): «**Et qui d'entre vous peut, par ses soucis, prolonger sa vie d'une heure**», et qu'ils arrangent les généalogies comme nous l'avons vu ([44](#)) †?

En s'accordant de telles libertés, que ne fera-t-on pas du texte sacré? Hélas! je crains que cette observation ne touche guère ceux qu'elle concerne; mais M. Pétavel et les hommes qui pensent comme lui, se sont-ils bien demandés où l'on va quand on pose en principe que les livres saints doivent être traduits comme tout autre livre?

Pour entrer dans la pensée du Saint-Esprit, ce qui fut l'aspiration constante des auteurs de la version de Lausanne, il faut donc que les Écritures soient mises à la portée des petits et des ignorants dans les églises, plutôt qu'appropriées au goût du monde et aux prétentions des délicats. Or il n'est pas nécessaire pour cela que le style soit de toutes façons irréprochable, témoin le texte original et l'immense popularité dont il a joui dans le temps. Quelques légères infractions aux règles de la syntaxe, comme la transition parfois un peu brusque du *passé* au *présent*, ne sauraient arrêter le commun des fidèles et peut avoir quelquefois de sérieux motifs. Il importe bien davantage que tous les mots soient compris, et, pour cela, qu'ils appartiennent à la

langue vulgaire, ce qui est, à un haut degré, le propre des paroles de Jésus-Christ et des apôtres. Or, qu'est-il arrivé dans les traductions françaises nées de la Vulgate? Nous l'avons déjà donné à entendre, mais il faut y revenir. Par suite des relations de Rome avec l'Orient, plusieurs mots grecs du Nouveau Testament s'étaient simplement latinisés: ainsi, *evangelium*, *apostolus*, *ecclesia*, *episcopus*, *diaconus*, *synagoga*, et ils avaient passé sans autre transformation dans la version latine. Puis, grâce aux rapports du français avec le latin, on put transporter ces mêmes mots dans nos premières versions, et, avec eux, bon nombre d'expressions toutes latines, telles que *résurrection* et *ressusciter*, *rédemption*, *rémission*, *enfer*, *gentil*, *tabernacle*, *homme animal*, *charité*. Vraie richesse, diront quelques-uns; précieuses acquisitions pour notre langue d'ailleurs si pauvre! Oui, si ces mots n'avaient pas chassé leurs équivalents, plus réellement français; s'ils n'étaient pas devenus des mots techniques, je veux dire de ces mots entendus par les seuls adeptes; mots qui, de noms communs et très usuels qu'ils étaient en grec ou en latin, ont passé à l'état de termes plus ou moins scientifiques, généralement mal compris et auxquels même le dictionnaire de l'Académie donne souvent un sens parfaitement faux, ou très incomplet. Reprenons-les tous sans en excepter aucun, mais en proportionnant à leur importance relative l'étendue de notre commentaire.

D'abord, le mot *Évangile*. Tout le monde, vous dira-t-on, le comprend. Eh! non; car voici ce qu'ont écrit les savants littérateurs qui, depuis le temps de Richelieu, tiennent registre de la manière dont en France tout le monde entend les mots de la langue. L'*Évangile*, c'est «la loi de Jésus-Christ et la doctrine qu'il a enseignée»; l'*Évangile*, ce sont «les livres qui contiennent la doctrine et la vie de Jésus-Christ»; c'est aussi «cette partie des évangiles que le prêtre lit à la messe, et spécialement le chapitre de Saint Jean qu'un prêtre récite en mettant un pan de son étole sur la tête de la personne à l'intention de qui il la récite». Le dictionnaire ne donne pas d'autre définition. Donc nous devons expliquer à nos catéchumènes qu'*Évangile* signifie *Bonne nouvelle* (il signifie plus précisément: **message de la grâce**), et si nous tenons réellement à ce mot d'origine grecque, nous leur ferons remarquer que nos versions auraient bien fait de dire aussi en Ésaïe: «**Combien sont beaux sur les montagnes les pieds de celui qui apporte l'Évangile et qui publie la paix; de celui qui apporte l'Évangile et qui publie le salut, et qui dit à Sion: Ton Dieu règne**» (45) ♪. Mais nos catéchumènes venant à nous demander pourquoi leur version ne dit pas *bonne nouvelle* dans le Nouveau Testament, comme elle le fait dans l'Ancien; pourquoi les traducteurs ont abandonné le mot au moment précis où ils tenaient la chose, que leur répondrons-nous? Leur dirons-nous que les petits enfants comprenaient autrefois ce beau mot *euangelion* encore que de nos jours bien des savants ne le comprennent pas? Ajouterons-nous que les théologiens protestants du moins ne sauraient s'y tromper? Serait-ce là des réponses satisfaisantes? Et s'il allait vous arriver, une fois ou l'autre, à vous, théologien protestant, de parler étourdiment des sévérités et des rigueurs de l'*Évangile* à l'endroit des mécréants et des rebelles, comment vos auditeurs, instruits par vous dès leur jeunesse du sens de ce mot, pourront-ils associer dans leur esprit les idées de sévérité rigoureuse et de *bonne nouvelle*? On ne sait pas tout le mal que peut faire un mot mal compris. Si les versions avaient toujours dit, comme MM. Rilliet, Arnaud et la version *libérale* de Paris, après celle de Lausanne, que Jésus prêchait «la Bonne nouvelle du royaume» (46) ♪, on ne se serait pas écarté si généralement, peut-être, des doctrines de la grâce de Dieu.

Il est vrai que M. Darby laisse *Évangile*; mais il a pu ignorer le sens que le dictionnaire français donne à ce mot. Je n'ai pas examiné, d'ailleurs, si MM. Rilliet et Arnaud sont demeurés fidèles à leur point de départ: il y aurait deux fois 130 textes à vérifier; et puis, je n'ai pas à faire la critique de ces versions. Je profiterai néanmoins de l'occasion pour signaler de nouveau les accidents auxquels on s'expose en ne tenant pas à la stricte harmonie de la lettre. Dans tout Saint Matthieu, la version de Paris met *Bonne-Nouvelle*, puis, dans l'Épître aux Romains, partout *Évangile*. C'est-à-dire que Jésus-Christ a prophétisé, en *Matthieu 24:14* ♪, qu'une chose serait faite, et quand cette chose même se fait (*Romains 1:9* ♪ et *15* ♪), voilà qu'elle porte un autre nom!

De tous les mots qu'on avait transportés tels quels du grec en latin, puis du latin en français, et que les traducteurs de Lausanne ont enfin pris la peine de rendre intelligibles, il n'en est point qu'on ait plus regretté que le mot *Apôtre*, mot qui, selon l'Académie, désigne «les douze personnes que notre Seigneur choisit pour gouverner l'Église après lui»; mot si mal compris de ceux même qui estiment l'entendre, qu'un irvingien d'avant l'irvingisme, institué apôtre par un prétendu prophète, répondit à ceux qui lui demandaient pourquoi donc il n'allait pas comme les apôtres prêcher de lieu en lieu: «J'attends d'être envoyé». Pourtant on s'est cru bien fort contre nous en nous faisant observer que ce nom avait été donné aux douze par Jésus-Christ lui-

même. Cette raison parut même si prépondérante à l'assemblée des collaborateurs, qu'elle décida, en dérogation à la règle générale, qu'on le laisserait subsister lorsqu'il s'agit des Douze. L'assemblée revint de sa décision; mais ce ne fut qu'après avoir entendu et mûrement pesé une protestation de son président, protestation dont je donne ici quelques fragments, à cause de l'application générale qu'on en peut faire.

«L'assemblée a pris la résolution de rendre le mot *apostolos* par le terme d'*envoyé*, quand il s'applique à quelques saints hommes (47) ⚡, et par le nom grec d'*apôtre*, quand il s'agit de l'un des douze envoyés par excellence (48) ⚡.

Agir ainsi, c'est commenter, ce n'est plus traduire.

On a dit que notre Seigneur avait donné lui-même le nom d'*apôtre* à ses douze témoins. Qu'a-t-on voulu dire? Est-ce que Jésus-Christ parlait grec? J'aimerais autant dire qu'il leur donna le nom de *légats*, parce qu'une Bible latine aurait écrit qu'il les nomma *legatos*.

Le Saint-Esprit traduit le terme syriaque dans la langue que les Gentils parlaient en Grèce. Pourquoi ne le traduirons-nous pas nous-mêmes dans la langue où nous écrivons? *Rappelons-nous que notre Testament français doit être aujourd'hui pour nos lecteurs ce que le Testament grec était pour les Grecs quand il parut pour la première fois dans le monde.*

On a dit que les douze étaient des apôtres par excellence. Qui en doute? Le nom d'Envoyés leur eût été donné par excellence en français, comme celui d'apôtre leur appartenait en grec. Quand ce terme est sans régime, il les désigne évidemment et exclusivement. Personne ne peut s'y tromper. C'est comme quand, en France, on dit d'un certain homme: «C'est un Député», nul ne se méprend sur le sens de ce mot...».

On ne se méprendra pas davantage si l'on dit l'assemblée de Dieu, l'assemblée de Jésus-Christ, l'assemblée qui était à Antioche, les assemblées de la Galatie, et simplement l'assemblée, en faisant ainsi disparaître le malencontreux mot *Église*. Pour savoir comme il est généralement compris, on n'a pas besoin de rappeler la naïveté philologique citée, je ne sais plus où, par M. Ami Bost: «Notre assemblée n'est pas une église». Bien qu'ici la définition du dictionnaire ne soit pas fautive, il n'y a qu'à voir les nombreux exemples qu'il donne, pour s'assurer que l'usage n'est aucunement fidèle à la définition. Il y a deux manières de faire une Babel: la manière de Dieu, en imposant aux idées communes à tous, des signes ou des expressions que tous ne comprennent pas, et la manière des hommes, en mêlant toutes sortes d'idées sous le même mot. Là est la confusion des langues, ici, la confusion des pensées. Ouvrez le premier livre venu, écoutez une des nombreuses discussions du moment, et vous serez obligé de reconnaître qu'en français, comme en allemand et comme en anglais, les mots *église*, *Kirch* et *church* expriment des choses infiniment diverses, depuis ces quatre murs étroits où l'on lit la messe, jusqu'à l'ensemble tout entier des âmes élues et rachetées à travers tous les siècles. J'admets et je comprends que le mot *église* ait pu revêtir à la longue toutes ces acceptions; mais ce qu'il s'agirait d'établir, c'est qu'il les possédait il y a dix-huit cents ans. Et quand cela serait, encore le mot *assemblée* vaudrait-il mieux. C'est ce mot qui aurait pris ces sens infiniment divers, ou plutôt, je ne pense pas qu'on eût jamais pu les lui donner, et la nuit n'aurait pas mêlé ses obscurités aux vives clartés du jour. La première fois que l'expression se rencontre dans le Nouveau Testament, c'est en Saint [Matthieu 16:48](#) ⚡. Jésus déclare que, sur ce fait, qu'il est le Christ, le Fils du Dieu vivant, il édifiera solidement son *assemblée*. Qu'il ait employé le mot *éda* ou le mot *kahal*, ou quelque terme syro-chaldaïque correspondant à ces mots hébreux, ses disciples ne se trouvèrent en présence, ni d'un mot nouveau, ni d'une idée nouvelle. L'Ancien Testament déjà parlait de l'assemblée de Dieu (49) ⚡, de l'assemblée des saints (50) ⚡, de l'assemblée des justes (51) ⚡, d'une assemblée qui serait affermie devant l'Éternel (52) ⚡, et même d'un homme promis, à qui appartiendrait l'assemblée des peuples (53) ⚡; les Actes des apôtres nous racontent l'histoire de la fondation des assemblées dont la totalité forme l'assemblée de Jésus-Christ, et les Épîtres sont adressées à ces mêmes assemblées. Voilà les faits tout simples; et vous, traducteurs de la Bible, vous qui lisez l'hébreu et le grec, vous devez à ceux qui ne connaissent pas ces langues, d'introduire le mot *église* dans l'Ancien Testament, ou de le bannir du Nouveau. Faire autrement c'est se rendre coupable d'une grande partialité.

On peut en dire autant de *synagoga* mot précieux, pense-t-on, pour distinguer les assemblées des Juifs de celles des chrétiens. Mais il ne s'agit pas de savoir si la distinction est commode. Est-elle suffisamment autorisée par le texte sacré? Or, s'il est vrai que les écrivains du Nouveau Testament se servent de ce terme spécial pour les assemblées religieuses des Juifs en dehors du temple, et même quelquefois pour le local où ils se réunissaient (54) ¶, ce terme n'était pas spécial autant qu'on le suppose, puisqu'il est plus d'une fois accompagné d'un déterminatif qui le spécialise: «La synagogue des Juifs» (55) ¶. Il se dit aussi quelque part d'une assemblée chrétienne (56) ¶. Aussi Ostervald lui-même a-t-il dû abandonner deux fois le mot *synagogue* et le remplacer par celui d'*assemblée*, comme s'il y avait eu *ecclésia*. J'aurais pu dire également à l'occasion de cette dernière expression, que, deux fois au moins, dans les anciennes versions, le mot *assemblée* se substitue à celui d'*église* (57) ¶. La synonymie est donc incontestable; elle est même en quelque sorte rendue sensible à l'œil dans *Actes 14:27* ¶ (*sunagagontès tèn ecclésian*). Restait à trouver deux mots français également synonymes: nous les avons pris, l'un et l'autre, dans l'Ancien Testament, version de 1693. Si les traducteurs subséquents ont abandonné le mot *congrégation*, c'est apparemment à cause du sens que le catholicisme y attache; mais il se comprend finalement par tout le monde, sans qu'il y ait besoin d'un dictionnaire ou d'une explication scientifique.

Qu'on traduise d'ailleurs comme on voudra, nous demandons qu'on mette *synagogue* partout, si l'on ne veut pas du mot *congrégation* ou de quelque analogue, et cela dans l'Ancien Testament non moins que dans le Nouveau, ce que nul n'a fait. Mais ce qui importe, en tout cas, c'est qu'on maintienne le souvenir des rapports d'organisation qui ont existé dès l'origine entre les assemblées des chrétiens et celles des Juifs. Les congrégations d'Israël, au temps des apôtres, avaient pour conducteurs des *anciens*, appelés aussi *surveillants* ou inspecteurs, anges ou délégués, nonces, messagers, puis des *serviteurs* ou ministres, sous les ordres du presbytère ou conseil des anciens. Dans le grec du Nouveau Testament vous retrouvez tout cela quant aux églises: des anciens, pour la surveillance et la direction, et des serviteurs de l'assemblée. C'est ce dont nos versions ont fait, et continuent plus ou moins de faire des *évêques*, des *prêtres*, des *pasteurs*, puis des *diacres*. L'évidence du mal opéré de la sorte est trop grande pour que je m'y arrête. Il faut pourtant ici quelques notes philologiques. Le mot «évêque», ou plutôt le grec *épiscopos* est si peu, de sa nature, un terme de théologie, et de théologie évangélique, qu'Hector est nommé, dans Homère, l'*évêque* des troupes troyennes. — Le mot *presbutéros*, à son tour, est si peu l'équivalent de *prêtre*, malgré l'étymologie, que toutes les tribus d'Israël avaient des *anciens* ou *presbuteroï*, tandis que la tribu de Lévi, laquelle possédait comme les autres ses anciens, fournissait seule les *prêtres*, charge que revêtaient tous les fils d'Aaron, dès l'âge de trente ans. Il s'en suit que la prêtrise, comme l'entendent certaines communions chrétiennes, n'est ni selon l'Évangile, ni selon la loi. — Le mot *pasteur*, au sens clérical, est si peu l'équivalent du mot grec traduit de la sorte, qu'il n'est appliqué, dans l'Ancien Testament, qu'aux chefs politiques de la nation ou à l'Éternel. Dans le Nouveau Testament, c'est à Jésus-Christ seul, le Roi-Pasteur (58) ¶, qu'appartient ce beau titre, et une fois, une seule fois, à de simples ministres de Dieu; encore est-ce à condition qu'ils tiennent en main le sceptre de la saine doctrine (59) ¶. — Quant à *diaconos* il se présente trente fois, *diaconia*, trente-trois fois, et le verbe trente-quatre fois. Partout, Ostervald et ses imitateurs traduisent par *serviteur*, *service* et *servir*, ce qui est très bien; puis en quatre endroits, on voit apparaître des *diacres* et une *diaconesse* (60) ¶. N'y a-t-il pas là, comme pour les mots *pasteur* et *évêque*, un effet sensible de préoccupations ecclésiastiques auxquelles les écrivains inspirés furent parfaitement étrangers. Ce qui, pour eux, était **de simples désignations, se convertit bientôt en titres plus ou moins pompeux**. Les fonctions devinrent des prérogatives, et des prérogatives telles, qu'en certains pays et en certains temps, les évêques sont restés seuls en possession du titre de monseigneur. Les auteurs de la nouvelle version de Paris ne semblent pas vouloir se soustraire au joug. Ils n'ont eu qu'une fois, jusqu'ici, l'occasion d'employer l'un ou l'autre de ces termes; mais il leur a répugné sans doute de donner à Phébé, l'humble qualification de «*servante* de l'assemblée de Cenchrée (61) ¶; il faut qu'elle ait été *diaconesse* de cette «église». Un fait plus important à signaler, c'est une interpolation qui ne date que d'Ostervald, et que M. Arnaud a maintenue. Au chapitre XXI du livre des Actes, verset 8 (*Actes 21:8* ¶), Philippe l'évangéliste, disons avec la version de Lausanne, Philippe, le messager de la bonne nouvelle, est dit, par ces traducteurs, un des sept diacres. Or, ce dernier mot n'existe point dans l'original; et au chapitre VI (*Actes 6* ¶), où nous est racontée l'élection de Philippe, d'Étienne, de Nicanor et des autres, il ne leur est donné aucun nom d'office. On les appelait les sept, comme on disait les douze.

Pour passer à des expressions d'un ordre différent, on ne saurait, je pense, nous faire un crime d'avoir généralisé l'emploi du mot *pardon* pour *aphésis*, en réservant *rémission* pour *parésis*, qui ne se rencontre qu'une seule fois. Puis, quelle que soit la force de l'habitude, il me semble impossible qu'on regrette longtemps le mot de *gentils*. Étymologiquement juste, puisqu'il dérive de *gentes*, les *nations*, ce mot est faux historiquement, les nations n'étant pas toutes et de nécessité païennes. Nous-mêmes, par le fait que nous ne descendons pas d'Abraham, nous faisons partie des *nations*, ou des *goïm* et des *ethnè*, au sens des Écritures, et c'est ce dont M. Fréd. de Rougemont n'a pas manqué de tenir grand compte dans son remarquable travail sur l'Apocalypse (62) ♪. Mais voici ce qui a été pour bien des chrétiens pieux une pierre d'achoppement, et je le conçois: c'est la suppression des mots *résurrection*, *ressusciter*, et leur remplacement par les mots *réveil* et *relèvement*, *réveiller* et *se réveiller*, *relever* et *se relever*. Il faut ici toute une dissertation; il la faut même un peu longue, parce que je tiens à être compris des personnes qui ne savent pas le grec.

En abrégant toutefois le plus qu'il me sera possible, je ferai d'abord observer que, si nous n'avons qu'une manière de dire ressusciter et résurrection, le grec en a deux: *égueiro* et *anistêmi*, *éguersis* et *anastasis*. Mais ces mots n'ont pas du tout pour sens premier et fondamental, comme les deux mots français, celui de «revenir à la vie», et de «retour à l'existence». Ce sont des expressions de l'usage le plus simple, ou dirai-je, le plus vulgaire. On dormait, et l'on se réveille; on était assis ou couché, et l'on se lève; on était tombé, et l'on se relève; ou bien quelqu'un dormait, et on le réveille; il était par terre, et on le relève: il serait fastidieux de citer tous les endroits du Nouveau Testament et des auteurs grecs qui attestent la chose. Cela veut dire qu'il n'y avait en grec, non plus qu'en hébreu, aucun terme spécifique pour exprimer le fait du retour à la vie. Le mot latin lui-même d'où est dérivé le nôtre, ne s'y rapportait point, et Lactance, au III^e siècle, paraît être le premier qui ait dit *ressusciter* tout court, pour exprimer le réveil de ceux qui dorment et le relèvement d'entre les morts, comme parle le Nouveau Testament. Ainsi donc, et personne ne saurait y contredire, rendre habituellement *égueiro* et *anistêmi* par *se réveiller* et *se relever*, comme l'ont fait tous les traducteurs; puis, subitement et à l'occasion, exprimer l'un et l'autre par *ressusciter*, c'est décidément commenter et non pas traduire. C'est, de plus, donner aux chrétiens de nos jours un livre fort différent sur ce point, de celui que lisaient les chrétiens des premiers temps. L'argument nous a semblé péremptoire; aussi n'a-t-il pas fallu d'autres raisons pour nous déterminer.

Les résultats obtenus confirmèrent puissamment la convenance de notre décision. Pour en citer quelques-uns seulement, quand on lit dans nos versions usuelles, que les disciples ne comprirent pas le Seigneur qui venait de leur annoncer sa résurrection, nous nous étonnons de leur peu d'intelligence, si même nous ne mettons pas en doute l'exactitude du récit (63) ♪. En effet, grâce au mot *ressusciter* de nos versions, grâce à ce mot spécial, technique, qui ne peut signifier qu'une seule chose, le Seigneur ne pouvait s'exprimer plus clairement, ni ses auditeurs montrer un esprit plus obtus; mais le fait est qu'il dit: «*se relèvera* le troisième jour», et il était permis aux disciples de se demander ce qu'il entendait par-là: c'est qu'en effet, le verbe *anistêmi* marque si peu à lui tout seul *le retour à la vie*, que Saint Paul a pu dire de Jésus, sans pléonasme, *anestê kai anézêsen*: «il se releva et il reprit vie» (64) ♪. — Et puis, combien l'expression, toute naturelle: *se réveiller*, ne nous parut-elle pas correspondre merveilleusement à l'expression du fait contraire: *s'endormir*! Nous n'eûmes pas besoin, comme les autres traducteurs, de changer presque toujours ce dernier verbe en *mourir*. N'était-ce pas la preuve que notre manière de traduire était la bonne? Au livre des Actes des Apôtres, nouvelle confirmation. Quand on s'obstine à rendre *anastasis* par *résurrection*, l'on se condamne à manquer le sens d'un endroit assez important du livre des Actes (*Actes 4:2* ♪). Ce qui inquiétait les Saducéens et ce qui les irritait tout à la fois, c'est que les apôtres «annonçaient en Jésus, le relèvement, celui d'entre les morts». S'ils avaient annoncé le relèvement de la nation, on eût peut-être consenti à les entendre; mais le relèvement d'entre les morts! Remarquez d'ailleurs que si le mot *anastasis* avait eu le sens primitif spécial qu'on lui donne, il n'y aurait pas eu besoin d'ajouter le complément *d'entre les morts*, ou *des morts* (65) ♪. — Un passage enfin dans les Épîtres, nous frappa particulièrement. C'est aux Éphésiens (*Éphésiens 5:14* ♪), où se trouvent, tout à côté l'un de l'autre, les deux verbes *égueiro* et *anistêmi*. Pourquoi ne les a-t-on pas traduits par *ressusciter*? Essayez, et vous verrez que c'était impraticable. Là donc, on les a rendus comme nous le faisons partout. Mais on aurait pu dire: «Réveille-toi, toi qui dors, et ressuscite d'entre les morts». De cette façon du moins on aurait vu qu'il y a une résurrection spirituelle qui doit s'opérer chez ceux qui sont encore dans leur état de nature, «morts par leurs offenses et par leurs péchés». Pour nous, on le conçoit, nous n'avons pas eu besoin de recourir à cet expédient. Selon notre traduction constante, il se fait ici-bas, quant

aux élus de Dieu et par l'Esprit de Christ, un réveil et un relèvement que suivront le réveil et le relèvement de la tombe. Quelle magnifique harmonie dans l'enseignement des Écritures, et pourquoi ne pas la mettre dans les mots eux-mêmes, comme elles le font? Pourquoi, ajouterai-je, pourquoi et de quelle autorité, a-t-on pu se permettre de prêter au Saint-Esprit deux langages différents suivant les siècles? Pourquoi défendre à David de s'écrier, aussi bien qu'a pu le faire Saint Paul ou Saint Jean: «**Je contemplerai ta face en justice; je serai rassasié de ton image, quand je serai ressuscité?**» (66) † Pourquoi enfin le prophète Daniel ne dirait-il pas avec le grand prophète de la nouvelle alliance: «**Ceux qui dorment dans la poussière de la terre ressusciteront?**» (67) † Voyez d'ailleurs combien a de justesse et de précision ce langage figuré, pour autant qu'il l'est: Ils se réveilleront, ceux qui dorment; ceux qui sont couchés au sépulcre, se relèveront. Il n'est pas moyen de confondre cet événement avec l'immortalité de l'âme, ni même avec la seule revivification du corps: il s'agit de l'être humain tout entier.

Nous avons eu des motifs analogues pour remplacer le mot *rédemption* par celui de *rachat*, qui vient s'harmoniser si avantageusement avec les nombreux passages de la Bible entière où se lisent le verbe *racheter* et son participe. Il est vrai que le substantif *racheteur* nous fait défaut, comme du reste le verbe *redimer*, quand on use de *redempteur* et de *redemption*; mais le Nouveau Testament ne présente pas un seul cas où le mot de *redempteur* soit nécessaire.

Quoi qu'on fasse, assurément, il nous restera toujours une foule d'expressions d'origine purement latine ou grecque; mais n'y a-t-il pas une différence manifeste entre l'espèce de mots que nous venons de passer en revue, et des mots tels que *patience*, *consolation*, *amour*, *fidélité*, *sauveur* et même *salut*, ou bien encore *sympathiser*, *symbole*, *hymne*, *hypocrisie*, et même *mystère*? Tous ces mots sont du domaine commun; ils ont un tout autre caractère que ceux d'*Évangile*, d'*Église*, d'*Évêque*, de *Diacre*, et même de *résurrection* et de *redemption*. Ceux-ci, je le répète, pouvaient être traduits en langue vulgaire, tout aussi bien que *katallagué*, dont il est heureux qu'on n'ait pas fait *catallage* au lieu de *réconciliation*, ou que *uiothésia*, traduit avec bon sens, par *adoption* au lieu de *uiothésie*. Il n'en était pas de même du mot *adès*, correspondant au *scheol* des hébreux; ce n'est ni le sépulcre, idée qui s'exprime, en hébreu comme en grec, par un tout autre mot, ni l'enfer ou le tartare des païens, ni même, en réalité leur *Enfer*, formée du tartare et de l'élysée. C'est le *scheol*, ou l'insatiable; l'*adès*, ou le lieu invisible: voilà le mot; quant à la chose, c'est le *séjour* ou l'*état des morts*, quels qu'ils soient. Dans la parabole bien connue du mauvais riche, ce n'est ni au fond de la tombe, ni en enfer que la scène se passe; et le livre des Actes, non plus dans une fiction mais en rapport avec le plus solennel de tous les faits, nous dit de Jésus-Christ, que son corps n'a pas senti la corruption du sépulcre et que son âme n'est pas demeurée dans l'état ou dans le séjour des morts (68) †. Du reste, le mot *adès* ne se rencontre que onze fois. M. Rilliet, qui l'a généralement traduit comme nous, le rend une fois par *enfer*, une autre fois par *mort*. Je persiste de penser que, lorsqu'il s'agit d'un terme de cette nature et enveloppant un tel mystère, on doit aux lecteurs illettrés de n'en pas varier la traduction, quelle que soit celle qu'on adopte. Ils sauront, aussi bien que nous, se dire qu'en tel endroit peut-être ce séjour des morts, c'est l'enfer, et qu'en tel autre, cet état des morts, c'est la mort.

Après cela, je ne sais si l'on a beaucoup regretté le mot *tabernacle*, disparu de notre version. Il le paraît, puisque les traducteurs subséquents l'ont rétabli. Mais je demanderai toujours pourquoi dire *tabernacle* où le grec dit *tente*, et où il emploie le nom commun à toute construction de cette nature. Vous le faites vous-même généralement, et pourquoi ne le faites-vous pas toujours? Me répondra-t-on qu'il y a pourtant une différence incontestable entre la Tente de Dieu et celles des Israélites, même entre les tentes de la grande fête du mois de Tisri et les tentes ordinaires de campement, différence que fait le texte hébreu, du moins quant aux tentes de la fête (69) †? Eh! qui le conteste en effet! Mais, encore une fois, la question est de savoir si le texte grec les distingue par des mots différents. On ne prétendra pas en tous cas, que le mot *tabernacle* soit plus simple et mieux compris que celui de *tente*.

Pour ce qui est de l'*homme animal*, expression sur laquelle j'aurai à revenir, il n'en est certes pas de plus malheureuse. On nous a reproché d'avoir parfois tenu trop compte de l'étymologie; mais notre version nouvelle n'offre rien de pareil à cette erreur des vieilles versions, erreur que perpétuent les plus récentes. Quand on sait qu'en latin *âme* se dit *anima*, on comprend ce que peut signifier ici le mot *animal*. Cependant l'expression est obscure, à tromper même des hommes qui savent le latin. Le très savant M. Réville — c'est bien lui, je crois — n'a-t-il pas appuyé sa thèse que l'homme est issu de la brute, en alléguant que, d'après

Saint Paul lui-même (70) ¶, l'homme animal a précédé l'homme spirituel? Après une telle méprise de la part d'un tel écrivain, il n'est pas possible de laisser subsister la locution vicieuse qui a pu y donner lieu.

L'extrême attention que nous avons mise à purger notre vocabulaire de toutes les expressions qui ne sont pas de la langue usuelle, ou qui lui appartiennent de vieille date sans être toutefois bien comprises, se justifie donc en détail, comme on vient de le voir. Mais à prendre la question dans son point de vue général, on ne doit pas s'étonner de l'importance qu'elle a revêtue à nos yeux. Les barbarismes nuisent à la clarté du discours plus que les incorrections grammaticales. Si, dans une phrase d'ailleurs très régulièrement construite, apparaît parmi les mots essentiels de la phrase, un terme inintelligible, l'auditeur continuera peut-être d'écouter, mais sans qu'il puisse saisir votre pensée. Or, un mot grec ou un mot latin, a beau s'être revêtu d'une forme française et avoir obtenu dans le dictionnaire une place quelconque, s'il n'est pas généralement compris, il produit pour le commun des lecteurs les mêmes effets qu'un barbarisme (71) ¶. On ne l'entend pas, ou on l'entend mal, ce qui est pis quelquefois. Quand vous dites avec la généralité des traducteurs: «**obéir à l'Évangile**» (72) ¶, il m'est impossible de ne pas entendre par l'*Évangile* les préceptes moraux de Jésus-Christ, et par l'*obéissance* à l'Évangile ainsi conçu, la sainteté. Mais si je dis avec Saint Paul: «**obéir à la bonne nouvelle**», la Bonne nouvelle, c'est que Jésus-Christ nous a sauvés; y obéir, c'est recevoir ce fait, c'est se l'approprier. Ici, l'obéissance, c'est la foi, dans son caractère distinctif de soumission à la Parole de Dieu. Combien d'exemples pareils ne pourrais-je pas fournir; mais il est des bornes qu'il faut savoir s'imposer.

Dans une phrase que j'ai soulignée, la lettre de Gaussen citée par moi tout à l'heure au sujet du mot *apôtre*, rappelait occasionnellement un principe pour nous fondamental; à savoir que notre Nouveau Testament français devait être aujourd'hui pour les lecteurs ce que le Testament grec était pour les Grecs quand il parut la première fois dans le monde. De là résulte une règle qui consiste à laisser intacts les mots hébreux conservés par les écrivains sacrés eux-mêmes. La raison qui a pu les déterminer n'est pas toujours apparente; mais, moins elle l'est, plus ces vestiges de la langue hébraïque attestent l'antiquité et l'authenticité des livres saints. C'est, du reste, une règle universellement admise, que si, dans un livre à traduire, il se trouve quelques mots d'une autre langue, on ne traduit ceux-ci qu'en note. Aussi les traducteurs du Nouveau Testament font-ils tous suivie du plus au moins, en laissant, par exemple, les mots *alléluia*, *abba*, *maranatha*, *amen*, *satan* et *rabbi* en certains endroits. Ces mots étaient de l'hébreu pour les grecs comme ils le sont pour nous, témoin soit l'explication marginale, faut-il dire, que les auteurs sacrés en donnent quelquefois (73) ¶. Nous n'avons donc sur nos prédécesseurs que le faible mérite de la conséquence et de l'uniformité. Et pourtant que de plaintes! «Amen! je vous dis!» Il est peu de gens qui se réconcilient avec cette locution. On lira sans difficulté, dans une Épître de Saint Paul, que les promesses de Dieu sont oui et *amen* en Jésus-Christ et, dans l'Apocalypse, qu'il est l'Amen, le Témoin fidèle et véritable; mais on se refuse à ce même mot quand le Témoin fidèle et véritable le met en tête de ses déclarations les plus solennelles. N'est-il pas certain, cependant, que les passages où vous ne le voulez pas, jettent une vive lumière sur ceux où vous le maintenez, si même ils n'en font la force?

Nul de nous, en commençant ce travail scrupuleux, ne se doutait qu'il pût avoir quelque conséquence pratique: c'était par pur esprit de fidélité. Aussi fûmes-nous très frappés nous-mêmes quand nous nous aperçûmes, entre autres, que le nom de l'apôtre des Gentils se présente sous trois formes différentes dans le livre des Actes et non pas sous deux seulement, comme dans les versions. Il y a *Saulos*, *Saoul* et *Paulos*. Or, le mot hébreu *Saoul* ne paraît que dans les trois récits de la conversion de l'apôtre, et, chose remarquable, preuve inattendue d'authenticité, il est dit précisément, mais dans un seul de ces récits, que le Seigneur lui parla en langue hébraïque. Naturellement l'historien sacré rend en grec l'interpellation du Sauveur, mais il laisse en hébreu le nom propre (74) ¶.

Est-il besoin d'avertir qu'en ne traduisant pas quelques mots hébreux, nous n'avons pas entendu revendiquer pour eux le droit de cité, pas plus qu'en bannissant certains mots de notre vocabulaire, nous n'avons eu la prétention de les bannir du dictionnaire officiel, ni de l'usage des théologiens dans le sens qu'ils leur donnent. Il est un mot pourtant que messieurs de l'Académie nous devraient faire l'honneur d'accepter de notre main; c'est celui d'*antichrist*. Tant qu'on dira *antidote*, et non pas *antedote*, *antipathie*, et non pas *antepathie*, *antipape*, et non pas *antepape*, aussi longtemps qu'*ante* signifiera *avant* et non pas *contre*, et qu'on dira *antécédent* et non *anticédent*, nous ne voyons pas qu'il faille subir le mot si sourd et si mal fait d'*antechrist*, parce qu'il a plu jusqu'ici aux docteurs français de l'employer. Cette fois la Vulgate latine leur

eût été un bon guide, car Saint Jérôme a dit *antichristus* en latinisant le mot *antichristos*, lequel, d'ailleurs, signifie également le vicair et l'adversaire du Christ. Quant aux mots *évangile*, *apôtre*, *évêque*, *église*, *synagogue*, *diacre*, *charité*, *résurrection*, et autres semblables, qu'ils restent dans le dictionnaire, bien ou mal définis; que les théologiens les emploient en expliquant de quelle manière ils les entendent, c'est ce qu'on ne saurait leur interdire; que ces expressions demeurent dans les catéchismes avec les réponses requises, et dans les disputes des savants pour y causer force malentendus; qu'on ne les bannisse pas, enfin, de la conversation, pas plus que je ne les ai bannis moi-même de cet écrit; mais le peuple de Dieu ne doit plus souffrir, dans le Livre que son Dieu lui a donné, des termes qui en faussent le sens, ce qui est le cas de plusieurs. Tandis que le Saint-Esprit avait pris toutes ses mesures pour que la Bible fût suffisamment claire, on l'a construite de telle sorte, dans les choses mêmes les plus simples, qu'elle ne peut se passer de docteurs pour la commenter! Cela semble vraiment un fait exprès; mais serait-il donc bien fâcheux que le Nouveau Testament fût, en définitive, plus intelligible que la *somme* de Saint Thomas, ou que le *catéchisme* d'Ostervald?

Le serait-il surtout que le langage du Nouveau Testament ne fût pas rendu, au commun des lecteurs, plus obscur que le langage de l'Ancien Testament lui-même? Les mots techniques et scientifiques dont la version de Lausanne a fait une sorte d'holocauste, ont leurs correspondants exacts dans le texte hébreu, et la traduction de ces mots en grec se trouve généralement dans la version des Septante. Or, chacun sait l'étroite parenté qui unit la langue des apôtres à celle des traducteurs grecs de l'Ancien Testament. Pourquoi donc ne pas traduire les mots grecs du Nouveau Testament comme on traduit, dans l'Ancien, les mots hébreux rendus par les LXX au moyen des mêmes mots grecs? Penserait-on peut-être qu'il n'y a, pour la théologie et pour la foi, aucune importance dans l'harmonie verbale des deux grands organes de la Révélation divine, l'Ancien et le Nouveau Testament? Par exemple, dans le passage fondamental où notre Seigneur parle de la société qu'il est venu fonder sur la base même de la foi en sa personne et en son œuvre, est-il indifférent de dire mon *église*, mot nouveau; ou de dire mon *assemblée*, mot ancien et très autorisé? J'ai déjà répondu (75) . Et pourtant, le christianisme ayant apporté et fait surgir, créé même des faits nouveaux, je ne saurais nier qu'il n'ait dû imprimer à certaines expressions un sens nouveau pareillement; il aura peut-être quelques mots qui n'ont pas leurs correspondants en hébreu et qui n'existaient pas auparavant, tels que *antichristos*; mais, en somme et sous la conduite du Saint-Esprit qui voulait être entendu de tout le monde, les auteurs du Nouveau Testament, pour exprimer ces faits nouveaux, ont utilisé la langue des hommes telle qu'ils l'ont trouvée. Eh bien, c'est ce que les traducteurs auraient dû faire constamment.

Tels ont été nos principes avec leurs conséquences pratiques. Ils n'étaient pas, j'en conviens, de nature à contenter tout le monde, ni à faire accepter immédiatement la version nouvelle; mais, sans compter les milliers de simples fidèles qui l'ont étudié avec un intérêt particulier et avec bénédiction pour leur âme; sans parler de l'assentiment indirect que lui ont donné tous les traducteurs subséquents, en lui empruntant des traits fort caractéristiques et en réalisant ce qui fut toujours notre espérance, à savoir que nulle version ne pourrait plus désormais commettre certaines erreurs jusqu'ici générales; sans parler de tout cela, je dois pourtant faire mention de «la nuée de témoins» respectables que nous pouvons invoquer en faveur de notre système de traduction, et c'est le savant ouvrage de M. Pétavel qui va surtout me les fournir.

Références

39 

Entre autres par les pasteurs et professeurs de Genève en 1805. Voir leur préface, fort judicieusement corrigée à cet égard par la préface du Nouveau Testament de 1835.

40 

2 Corinthiens 5:17 .

41 ↕

Jean 15:5 ✚.

42 ↕

2 Corinthiens 5:20 ✚.

43 ↕

Cité par les *Archive du Christianisme*, du 14 janvier 1865.

44 ↕

Page 27, la note.

45 ↕

Ésaïe 52:7 ✚; et, de même, *40:9* ✚.

46 ↕

Matthieu 4:23 ✚.

47 ↕

Ainsi *2 Corinthiens 8:23* ✚.

48 ↕

On n'avait pas même songé à Paul, qui se trouvait exclus; on ne s'était pas non plus demandé ce qu'on ferait de ce mot quand il est appliqué à Jésus-Christ (*Hébreux 3:1* ✚).

49 ↕

Psaumes 82:1 ✚.

50 ↕

Psaumes 89:6 ✚.

51 ↕

Psaumes 1:5 ✚.

52 ↕

Jérémie 30:20 ✚.

53 ↕

Genèse 49:10 ✚.

54 ↕

Luc 7:5 ✚; *Actes 18:7* ✚.

55 ↕

Actes 13:5 ✚, *42* ✚; *14:1* ✚; *17:1* ✚.

56 ↕

Jacques 2:2 ✚.

57 ↕

Actes 7:38 ✚; *Hébreux 2:12* ✚.

58 ↕

Hébreux 13:20 ✚; *Jean 10* ✚; *Matthieu 25:32* ✚, *34* ✚.

59 ↕	<i>Éphésiens 4:11</i> ✚. — L'absence de l'article avant <i>didascalous</i> , identifie ceux-ci avec les <i>poiménas</i> .
60 ↕	<i>Philippiens 1:1</i> ✚; <i>1 Timothée 3:8</i> ✚, <i>12</i> ✚; <i>Romains 16:1</i> ✚.
61 ↕	<i>Romains 16:1</i> ✚.
62 ↕	La Révélation de Saint Jean expliquée par les Écritures et expliquant l'histoire, etc. Neuchâtel, 1866.
63 ↕	<i>Marc 9:31-32</i> ✚.
64 ↕	<i>Romains 14:9</i> ✚.
65 ↕	<i>Actes 24:15</i> ✚.
66 ↕	<i>Psaumes 17:15</i> ✚.
67 ↕	<i>Daniel 12:2</i> ✚; <i>Jean 5:28</i> ✚.
68 ↕	<i>Actes 2:29-31</i> ✚.
69 ↕	<i>Ohel et Succa</i> .
70 ↕	<i>1 Corinthiens 15:45</i> ✚.
71 ↕	À ceci peut se rapporter ce que dit Saint Paul aux Corinthiens: (<i>1 Corinthiens 14:11</i> ✚) «Si je ne connais pas la force du mot, je serai barbare pour celui qui parle, et celui qui parle sera barbare pour moi.» (<i>Version de Lausanne</i>).
72 ↕	<i>Romains 10:16</i> ✚; <i>2 Thessaloniens 1:8</i> ✚.
73 ↕	<i>Jean 1:39</i> ✚, <i>42</i> ✚; <i>Marc 14:36</i> ✚; <i>Romains 8:15</i> ✚; <i>Galatiens 4:6</i> ✚.
74 ↕	M. Pétavel, peut-être après avoir lu notre version, signale cette forme hébraïque du nom de l'apôtre; mais, si j'ai bien compris, il penserait que la forme grecque <i>Saulos</i> n'est pas dans l'original: elle y est, au contraire, communément.

Chapitre V

Autorités en faveur du système

Nous avons d'abord Lefèvre d'Étaples, l'homme qui le premier en France, traduisit le Nouveau Testament sans en rien retrancher et sans y rien ajouter. C'est du latin et non du grec qu'il le transporta dans notre langue; il mit moins d'une année à un travail qui ne saurait être bien fait par personne en si peu de temps; cela n'empêche pas que son avis ne soit d'un grand poids. Voici donc ce qu'il dit dans sa préface:

«Et si aucuns, voulant dégoutter les simples ou détourner de la vérité, disent qu'il vaut mieux lire les Évangiles comme devant ont été translatés, en ajoutant, diminuant ou exposant, et qui, par ainsi, sont aussi *plus élégants*, se peut répondre, qu'on n'a voulu aucunement user de paraphrase, crainte, expliquant le latin, de bailler autre sens que le Saint-Esprit avait suggéré aux Évangélistes; pour cette cause user de paraphrase, en translatant la Parole de Dieu, est chose périlleuse.... **Et sachez que ce que plusieurs estiment *élégance humaine*, est inélégance et parole fardée devant Dieu**».

Après Lefèvre d'Étaples vient un autre français, l'illustre M. de Sacy. L'année de sa mort, lisons-nous dans le *Port Royal* de M. de Sainte-Beuve, il eut avec son ami Fontaine une conversation confidentielle au sujet de sa version.

«Que sais-je, lui dit-il, si je n'ai rien fait contre les desseins de Dieu? J'ai tâché d'ôter de l'Écriture Sainte l'obscurité et la rudesse, et Dieu jusqu'ici a voulu que sa parole fût enveloppée d'obscurité. N'ai-je donc pas sujet de craindre que ce ne soit résister aux desseins du Saint-Esprit que de donner, comme j'ai tâché de le faire, une version claire et peut-être assez exacte par rapport à la pureté du langage? Je sais bien que je n'ai affecté ni les agréments ni les curiosités qu'on aime dans le monde, et qu'on pourrait rechercher dans l'Académie française. Dieu m'est témoin combien ces ajustements m'ont toujours été en horreur; mais je ne puis me dissimuler à moi-même que j'ai tâché de rendre le langage de l'Écriture clair, pur et conforme aux règles de la grammaire; et qui peut m'assurer que ce ne soit pas là une méthode différente de celle qu'il a plu au Saint-Esprit de choisir? Je vois dans l'Écriture que le feu qui ne venait pas du sanctuaire, était profane et étranger, quoiqu'il pût être plus clair et plus beau que celui du sanctuaire. Il ne faut pas se tromper dans cette belle pensée d'édifier les âmes. *Il y a grande différence entre contenter et édifier*. Il est certain qu'on contente les hommes en leur parlant avec quelque *élégance*, mais on ne les édifie pas toujours de cette manière».

Le vénérable Janséniste se trompait en un point; car voici deux littérateurs qu'il a peu contentés, ce me semble. «De Sacy a rasé, poudré, frisé la Bible, mais au moins il ne l'a pas fardée». Ainsi parle Joubert, et M. de Sainte-Beuve ajoute: «Les premiers mots sont bien un peu vifs; il suffisait de dire qu'il l'a peignée» (76) ↕. L'éloge me paraît ressembler beaucoup à une critique.

M. Pétavel continue en rappelant que Bossuet faisait de semblables remarques à propos du Nouveau Testament de Mons (celui de Sacy); «Il n'y trouvait qu'un défaut essentiel, un tour trop recherché, trop d'industrie de paroles, une affectation de politesse et d'agrément que le Saint-Esprit avait dédaignée dans l'original».

Je pourrais citer encore, toujours d'après M. Pétavel, et Luther, et J.J. Hottinger; puis quelques mots de MM. de Beausobre et Lenfant, comme aussi de M. Henri de Berlin, et je constatera de nouveau qu'aux yeux d'hommes autorisés, l'essentiel, pour une version de la Bible, n'est pas de la revêtir d'un style *élégant* et taillé de tout point au goût du jour. Je pourrais également, et de mon chef, faire parler le célèbre Goethe, auquel la

traduction littéraire de la Bible rêvée par quelques-uns, n'aurait nullement plu, ce qu'atteste le jugement qu'il porte sur Luther (77) . Mais je me hâte d'arriver à mon témoin principal; témoin à charge selon nos critiques, témoin à décharge selon moi: il s'agit de Vinet.

Nous, ses contemporains, nous avons pu apprécier plus que personne ses éminentes qualités; nos relations communes nous ont été sans doute plus bienfaisantes qu'à lui-même; toutefois, c'est à la génération suivante qu'il était réservé d'invoquer sa parole comme celle du «Maître qui a dit». Quant à nous, nous nous permettons encore de peser ses opinions et de les discuter. Fût-il donc vrai que, dans sa critique, remarquable en effet, de la littéralité, il avait en vue la version de Lausanne, ce que du reste M. Pétavel ne prétend pas, mais sans avertir du contraire, encore oserions-nous opposer à Vinet, qui n'a pas traduit les Livres saints, notre longue expérience et le fruit de nos réflexions multipliées. Mais non; les paroles citées sont de deux ans antérieures à la première édition de la version de Lausanne, et rien ne conduit à présumer que notre ami y pensât le moins du monde quand il les écrivit. Il s'agissait du *Paradis perdu* de Milton, traduit par M. de Châteaubriand, moquerie littéraire, s'il en fut, et qu'on se serait attendu à voir plus sévèrement qualifiée par Vinet, si l'on n'avait su quelle courtoisie embellissait toutes ses critiques, au risque parfois de les amoindrir. Quoi qu'il en soit, il est permis de s'étonner qu'on ait pu mettre en parallèle la version de Châteaubriand et celle de Lausanne; car c'était les mettre en parallèle que d'appliquer à l'une les remontrances faites à l'autre. Parler d'un «littéralisme servile et inintelligent», ce peut être vrai de l'une de ces versions, sans que cela le soit de toutes deux.

Mais puisque le nom de Vinet a été mis en scène à propos des versions de la Bible, dont il ne s'est pas spécialement occupé, écoutons ce qu'il dit de la littéralité d'une manière générale:

«En jugeant la littéralité sur son but, nous la trouvons fidèle au vœu de la nature, qui a marqué tous les êtres du sceau de l'individualité, et en a fait la condition de toute grâce et de toute puissance. L'ancienne manière de traduire semblait avoir en vue d'effacer partout l'individualité, de ramener tous les êtres du même genre à la simple communauté de leur genre, et de les réduire, comme on fait des fractions en arithmétique, à un même dénominateur. Ainsi se dépeuplait, s'appauvissait ce monde si varié; ainsi s'aplanissait le terrain si richement accidenté de la nature humaine. Nous l'entendons aujourd'hui bien autrement; mais si le but est légitime et nettement aperçu, on erre quelquefois sur les moyens». — Ici vient la critique de la littéralité, entendue à la façon de M. de Châteaubriand; puis Vinet reprend: — «Je parle du littéralisme absolu; car il y a entre deux langues, à quelque distance qu'on les aille prendre, une masse de rapports suffisants pour nous autoriser, nous obliger même, à essayer d'abord de la littéralité; *toutes les fois qu'elle est possible elle est nécessaire...*». Et plus loin: «Pour nous résumer, le système de fidélité est bon et vrai sauf l'excès. Tous les faits bien examinés, il est rationnel de partir des mots et de la phrase de l'original, comme de l'hypothèse la plus vraisemblable...».

De ces citations, qui ne sont pas sans analogie avec le jugement porté par M. Villemain sur la manière de traduire Démosthène, de ces citations, dis-je, il me paraît résulter évidemment, que, si Vinet admettait la littéralité, une certaine littéralité, dans la traduction des œuvres de goût, des produits de la littérature, il devait sans nul doute l'admettre pour une traduction du Nouveau Testament. La question est de savoir si, à ses yeux, l'excès (terme vague) eût été plus véniel ou moins dans une version des Saints Livres. En tout cas, il est parfaitement sûr qu'il nous tend la main plus qu'à M. Pétavel. Il est d'autant plus avec nous qu'il n'y a pas, de la langue des Grecs à la nôtre, cette distance infinie qui, sans doute, n'interdit pas tout essai de littéralité, comme Vinet le fait remarquer, mais qui y met pourtant de grands obstacles. Entre le français et le grec il y a des affinités si étroites qu'elles peuvent même être en piège, et je ne prétends pas que les auteurs de la version de Lausanne ne s'y soient jamais laissé prendre.

Y aurait-il enfin de ma part trop de présomption à invoquer le témoignage récent d'un savant dont l'autorité paraîtra sans doute de grand poids? M. H. Vallon, membre de l'Institut, académie des inscriptions et belles lettres, est un de ces hommes d'élite que le fameux livre de M. Renan a fait descendre dans l'arène. Sous le titre de *Vie de notre Seigneur Jésus-Christ selon la concordance des quatre Évangiles, avec une Introduction*, etc., M. Vallon a enrichi d'un ouvrage excellent la littérature théologique. Sauf l'Introduction,

sauf encore quelques notes et quelques parenthèses (78) ↕, ce n'est que la reproduction exacte, mais parfois abrégée, des quatre Évangiles, dans une version qui me paraît appartenir entièrement à l'auteur et avoir été faite sur le texte grec, chose rare chez les catholiques. Or, bien que, par un effet de certaines préoccupations, M. Vallon traduise comme il n'est pas permis de le faire, des versets tels que *Luc 1:34* † (79) ↕, sa version ne laisse pas d'être généralement d'un admirable littéralisme. Je n'en donnerai que deux exemples, l'un et l'autre pris dans le chapitre dixième de Saint Matthieu, «Je suis venu pour diviser l'homme d'avec son père, la fille d'avec sa mère, la belle-fille d'avec sa belle-mère. Et l'homme a pour ennemis ceux de sa propre maison» (*Matthieu 10:35* †). Quelques lignes plus bas: «Qui trouve son âme, la perd; qui perd son âme à cause de moi, la trouve» (*Matthieu 10:39* †). M. Vallon, je l'espère, me pardonnera la liberté que je prends de le tirer à nous. Il n'est pas probable qu'il connaisse la version de Lausanne. S'il prenait la peine de la lire, il y trouverait sûrement beaucoup de choses à corriger. Toujours est-il qu'on serait heureux d'en faire la révision avec lui, dans un même esprit de fidélité au texte sacré, et en profitant de la supériorité de son savoir.

Aux témoignages indirects rendus à nos principes, je pourrais ajouter l'approbation explicite donnée à la version de Lausanne par quelques amis décidés; mais, combien de docteurs qui, tout en la critiquant, ne cessent d'y recourir! Combien qui y prennent leurs citations, en la perfectionnant çà et là! Combien qui avouent avoir appris d'elle à comprendre certains passages dont ils savaient par cœur l'expression grecque; combien qui, habitués maintenant à cette traduction, trouvent les anciennes et même quelques-unes des plus récentes, lâches, fades et sans nerf. Je ne m'étonne donc pas que le jeune savant dont le livre m'a fait prendre la plume, ait exprimé l'honorable aveu que voici:

«En nous séparant de la version de Lausanne, nous conservons pour elle quelque chose de cette estime et de cette affection que vous inspire tel personnage un peu rude et bourru parfois, mais à intentions franches et loyales. Personnellement, à défaut du texte, nous préférerions cette traduction à toute autre».

M. Pétavel reconnaît d'ailleurs que le système du littéralisme est quelque peu adouci dans notre troisième édition, «de même, dit-il, que par les essais d'une société suisse, anonyme comme la précédente, et à laquelle on doit deux éditions d'une traduction nouvelle des *Psaumes* † et une traduction nouvelle des cinq *Livres de Moïse*» (80) ↕ laquelle est accompagnée d'une Préface qui «a le mérite de formuler et de raisonner quelque peu la méthode suivie jusqu'ici par la routine».

Nous sommes donc tantôt des novateurs, tantôt des routiniers. Allons! Il faut savoir passer par la bonne et par la mauvaise réputation. En attendant, écoutons M. Reuss qui, tout en faisant ses réserves, a dit sur cette version des *Psaumes* †, première édition: «L'ensemble de ce travail nous paraît marquer un progrès réel et pour le fond et pour la forme». Or, il n'est pas difficile de deviner la parenté assez étroite qui unit la version des *Psaumes* † et du *Pentateuque* de Lausanne à celle du Nouveau Testament.

M. Pétavel l'a bien compris, et, dans ce qui va suivre, ce qu'il dit de l'une, il le pense de l'autre. C'est une boutade un peu rude; mais on ne s'étonnera pas qu'elle me soit plutôt agréable de la part d'un pasteur multitudiniste à outrance, auquel il faut pardonner ses préjugés.

«La version des traducteurs suisses, dit-il, sera appréciée par les hébraïsants novices; elle jouera pour eux le rôle de ces traductions interlinéaires qui facilitent les écoliers. En outre, comme après tout le langage est quelque chose de conventionnel, certains petits troupeaux pourront se faire à cette version. Les gens du monde qui s'égareront dans leur sein, y rencontreront un parler moins intelligible encore que celui qu'on y entendait jusqu'ici; ces églises prendront d'autant plus à leurs yeux l'aspect de coteries; mais la conviction de posséder la plus fidèle des traductions de la Bible consolera les membres de ces sociétés de leur isolement. Initiés dès leur tendre enfance au langage araméisant de leur version, ils le comprendront mieux que tout autre, et cela, sans doute, leur suffira». — En effet, il est permis d'être content, lorsqu'on possède «la plus fidèle des traductions», dans un langage «que l'on comprend mieux que tout autre».

Ceci me ramène au témoignage d'estime personnelle rendu par M. Pétavel à la version de Lausanne, et pour être juste, je dois dire qu'il ajoute: «Mais il s'agit ici du besoin des églises et de la foule, et nous ne croyons pas qu'un littéralisme même mitigé soit de nature à les satisfaire». Or, ce qui est incontestable, c'est que la version de Lausanne n'a pas été appréciée par les seuls docteurs. La *foule* ne possède pas, comme eux, l'avantage de pouvoir lire le Nouveau Testament dans l'original, et elle renferme bon nombre de personnes qui, «à défaut du texte», ont «préféré cette traduction à toute autre». D'ailleurs, la *foule* des vrais chrétiens, à supposer qu'ils forment quelque part une foule, n'a pas besoin, pour goûter le livre de Dieu, qu'on le lui présente dans un style toujours parfaitement agréable. Il y a un goût populaire qui s'attache au fond des choses, et un goût littéraire qui prise surtout la forme. L'homme de peine, dont la vie se passe à rompre les mottes d'un champ ou à battre le fer sur l'enclume, ne se laisse pas arrêter dans une lecture par ce qui heurte l'esprit cultivé des gens «habillés de vêtements moelleux et habitant dans les maisons des rois», comme dit le Seigneur. Aux uns le travail opiniâtre, aux autres le travail facile, du corps et de l'âme, ou plutôt l'absence de travail, autant que faire se peut. J'ai entendu déclarer par un homme de la campagne, bon et vrai disciple du Sauveur, qu'il n'avait jamais aussi bien compris le Nouveau Testament que depuis la version de Lausanne: il ne m'est pas venu à la pensée, je l'avoue, de lui demander s'il n'en trouvait pas le style un peu raboteux.

Il n'est donc pas surprenant que cette version ait atteint, en vingt années, sa troisième édition, ni qu'il s'en soit vendu huit mille exemplaires environ. Ce fait paraît étonner M. Pétavel, et il l'explique en nous apprenant qu'un tel succès est dû à l'appui donné au littéralisme par l'Église libre du canton de Vaud. Il y a «trionphé», dit-il, et c'est là que le Nouveau Testament de Lausanne a pris cours (81) ¶. En vérité, je l'ignorais. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'aucun acte de cette église n'a sanctionné l'œuvre à laquelle je bénis Dieu d'avoir concouru; et si, plus tard, le Nouveau Testament de Lausanne venait à prendre pied au sein de nos congrégations, je croirais pouvoir les féliciter de la préférence qu'elles auraient donnée à une version qui, malgré ses défauts très réels, est **déclarée par ses adversaires celle qui se rapproche le plus du texte sacré**.

En attendant, il faut reconnaître que, jusqu'à ce jour, elle n'a été acclamée par aucune église, protégée par aucune société biblique, publiquement défendue par aucun de ses auteurs (82) ¶, et que l'écoulement, bien que considérable, n'en a pas été prodigieux. Je dois confesser aussi que, nonobstant ses importantes concessions, M. Pétavel est fort loin de s'entendre avec nous sur le principe; mais je doute fort que les hommes éminents qui figurent dans son livre, de Lefèvre d'Étaples à Vinet, et Sacy moins que nul autre, lui eussent prêté leur appui; car voici comment l'auteur de *la Bible en France* s'exprime quelque part:

«On a dit que, pour bien traduire, il fallait d'abord s'attacher à reproduire la lettre, puis la corriger selon les lois de l'accommodation. Pour nous, préoccupé des besoins intellectuels et moraux des lecteurs dont la satisfaction est le vrai but de l'œuvre (83) ¶, nous ne nous appliquerions, en tout premier lieu, qu'à rendre la pensée de l'auteur dans un langage uni et, de prime abord, intelligible; sauf à rétablir ensuite le mot à mot partout où la clarté n'en souffrirait pas».

Je pense que le traducteur qui agirait de la sorte, serait si content de sa prose qu'il finirait par laisser tout à fait le mot à mot de côté. Reste à savoir si nous aurions ainsi une reproduction fidèle de la Parole de Dieu.

Il n'est pas facile au surplus de s'entendre avec M. Pétavel, non plus qu'avec la généralité de nos critiques. Quand ils s'attaquent aux anciennes versions, leurs principaux griefs, et je le conçois, c'est que, marchant à la suite de la Vulgate latine, les traducteurs se sont trop fréquemment écartés de l'original, qu'ils n'ont pas eu assez de respect pour le texte sacré. Ils se scandalisent avec raison de la liberté que Saint Jérôme s'est accordée en traduisant *mustèrion* une seule fois par *sacrement* (84) ¶, le rendant toujours ailleurs par *mystère*; ils ne s'étonnent pas moins que Sacy ait osé dire, en parlant des images taillées: «Vous ne les adorerez point et vous ne leur rendrez point le [souverain] culte». Et puis, quand il s'agit de la version de Lausanne, on lui fait un crime de sa scrupuleuse fidélité! Eût-elle péché par excès, ne devrait-on pas lui tenir compte de ses intentions? Messenger pour messenger, je préfère celui qui, dans son patois, me rend fidèlement un message, au laquais, bien-disant, qui voudrait l'accommoder à sa façon de parler, au risque d'en pervertir le sens.

Ne serait-ce point ici le lieu de rappeler ce que dit Calvin au sujet de la version d'Olivétan:

«Il est, je n'en doute point, des endroits qui, soit par suite de la grande diversité des goûts, soit parce que, dans un ouvrage de si longue haleine, il est difficile de ne pas faiblir quelquefois, ne plairont pas à tout le monde. Mais si le lecteur rencontre de ces endroits, je l'invite à ne pas attaquer et à ne pas incriminer un savant qui a bien mérité des études sacrées; mais bien plutôt à relever ses fautes avec modération. Cette modération ne sied pas moins au vrai savoir qu'à la piété chrétienne... Je les avertis aussi de ne pas se promettre une grande gloire de leurs frais d'éloquence agressive, car il est d'une grande vérité ce proverbe qui dit, qu'il est facile de critiquer, mais non de pratiquer».

Références

76 ↕

Port-Royal, II, 360 note.

77 ↕

Dans ses mémoires, Liv. XI.

78 ↕

Pour n'en citer qu'une, nous lisons à la fin des discours contenus au chapitre 3 de Saint Jean (*Jean 3* ✚), ce remarquable résumé: «Le fondement du salut dans la foi; la raison du jugement dans l'incrédulité; le principe de l'incrédulité dans les mœurs».

79 ↕

«Comment cela se fera-t-il, puisque j'ai résolu de demeurer vierge?».

80 ↕

Se trouvent chez Georges Bridel, éditeur. Les livres historiques de l'Ancien Testament viennent de paraître, et en même temps qu'eux, un Avis qui lève tout anonyme et donne de nouvelles explications sur ce grand travail.

81 ↕

La Bible en France, page 224.

82 ↕

Il parut cependant, en janvier 1839, dans le *Narrateur religieux*, et avant toutes critiques, une annonce développée qui renferme déjà quelque apologie du travail.

83 ↕

J'aime mieux ce que disait Sacy.

84 ↕

Éphésiens 5:32 ✚.

Chapitre VI

Réponse à quelques critiques spéciales

Ni M. Pétavel, ni la plupart de nos honorables critiques ne se sont encore mis à l'œuvre. S'ils le font avec sérieux et en s'arrosant de nombreuses prières, comme je n'en doute pas; s'ils y emploient un temps considérable pendant trente années de leur vie (ce qui suppose qu'on voit dans la Bible le livre de Dieu, car quel est le livre d'homme à la hauteur d'un tel dévouement), ils tremblent de substituer une seule de leurs pensées à celles du Saint-Esprit, d'employer un seul mot qui puisse ne pas rendre exactement les expressions sanctionnées par lui, et ils aboutiront à cette littéralité contre laquelle ils protestent, à cette fidélité scrupuleuse qui peut seule, ils le sentent bien, gagner la confiance du peuple de Dieu et conserver à la Parole sainte sa divine efficace sur les cœurs. J'admets que, meilleurs ouvriers dans la main du Seigneur et éclairés par notre expérience, ils éviteront les excès où nous sommes tombés çà et là; qu'ils réussiront à écrire d'un style plus coulant bien que non moins littéral; qu'ils ne s'attireront pas autant que nous le reproche d'inconséquence, et qu'il n'y aura pas un seul contre-sens à leur imputer; cependant, reprenons tout ceci, mais dans l'ordre inverse.

1. Les contre-sens

Qu'il me soit permis de faire remarquer avant tout, et en rendant à Dieu de justes actions de grâces, qu'on n'a pu nous reprocher aucune altération du texte sacré, provenant, avec ou sans dessein arrêté, de ces préoccupations théologiques ou ecclésiastiques qui peuvent fausser le jugement des traducteurs les plus honnêtes. Au lieu de cela, plusieurs, je le sais, ont été frappés de ce que nous nous sommes écartés des versions reçues en bien des cas où, pense-t-on, nous aurions voulu pouvoir les conserver. Ainsi, au lieu de: «Travaillez à votre salut» (85) ♪, nous avons dit: «**Accomplissez votre propre salut**», ce qui est bien plus dans le sens de l'action du fidèle (86) ♪ (*malheureusement une telle traduction favorise l'arminianisme et non le calvinisme*. Ce passage devrait plutôt se traduire par: «**réalisez votre propre délivrance**» dans le sens qu'elle est un fait déjà accompli en Christ). C'est encore ainsi qu'un passage pour nous des plus fondamentaux, a été rendu avec quelque affaiblissement du sens que lui avaient imprimé les précédents traducteurs. C'est *2 Timothée 3:16* ♪. Il est vrai que nous n'avons pas dit comme M. Rilliet, venu après nous: «Toute écriture inspirée de Dieu étant utile, etc.», parce qu'il y a entre *théopneustos* (inspirée de Dieu), et *ôphélimos* (utile), une conjonction qui s'y oppose, et que, par-là, le verbe *être* ne peut se sous-entendre qu'entre *passa graphè* (toute Écriture) et *théopneustos*. Entièrement soumis à cette même Écriture, nous l'avons laissée dire ce qu'elle dit, même quand elle dérangeait nos habitudes, comme elle menaçait de déranger celle de nos lecteurs. Eût-elle, en quelque endroit, parlé de manière à contrarier nos convictions les plus profondes, encore aurions-nous eu horreur d'altérer son langage. C'est, du reste, je le répète, ce qu'on s'est plu à reconnaître, mais on nous reproche d'avoir été soumis à l'excès, et de nous être écartés du vrai sens par cet excès même.

Je reconnais en effet qu'un littéralisme excessif peut aboutir à fausser le sens, et il serait fort à désirer qu'on nous eût donné une liste quelque peu complète des erreurs de cette nature qu'on nous attribue. Il ne faut pas qu'elles soient très nombreuses, puisque M. Pétavel, le principal de nos critiques, ne cite que trois cas, dont un seul est d'une certaine importance. C'est d'abord *manger du pain* (87) ♪, au lieu de *prendre son repas*. Or, je n'y vois pas un contre-sens plus grand que lorsque nous invitons un ami à «manger notre soupe»: couleur locale, façon de parler qui est dans toute la Bible. Nous devons traduire cet hébraïsme littéralement, comme tous laissent dire à notre Seigneur: *La paix soit avec vous*, au lieu de *bonjour!* — Vient ensuite *Hébreux 11:13* ♪: «**Tous ceux-ci moururent dans la foi sans avoir reçu les promesses**». Contre-sens de nature plus grave, dit M. Pétavel. Mais n'est-ce pas exactement ce que dit l'original, et n'est-ce pas le grec même que vous voudriez corriger? Vous entendez ce passage comme s'il y avait: *ce qui leur avait été promis*, parce que, sous cette forme concise: *les promesses*, cela ne peut signifier autre chose. Eh bien, le lecteur français doué de quelque intelligence, après s'être heurté, j'en conviens, à ce caillou, finira par retrouver son aplomb comme vous-même. J'avoue cependant que, sans s'écarter de son système, la version de Lausanne eût mieux fait de mettre: *les choses promises*, et, en note marginale: *les promesses*. Quoi qu'il en soit, ce ne sont pas là proprement des contre-sens, ni surtout des contre-sens pareils à celui qui s'était imperturbablement maintenu depuis la version de Martin dans *1 Corinthiens 7:16* ♪, où l'on fait espérer aux époux d'être l'un pour l'autre un moyen de conversion, tandis que l'apôtre exprime précisément le contraire. — C'est enfin le mot *peirasmós*, que nous avons toujours rendu par celui de *tentation*, tandis qu'il désigne souvent, on le sait, une *épreuve* envoyée de Dieu, lequel, selon la déclaration de Saint Jacques, ne tente jamais personne. Ainsi parle M. Pétavel. Mais

comment sait-il que le substantif *peirasmós* et le verbe *peirazô*, qui, dans tous les auteurs grecs, veulent dire *tentation* et *tenter*, signifient, non pas souvent, mais quelquefois, dans le Nouveau Testament, *épreuve* et *éprouver*? C'est par le Nouveau Testament lui-même, et aussi par l'Ancien, lequel a pour équivalents les mots *massa* et *nissa*. Si donc on les traduit uniformément selon leur sens vulgaire, les lecteurs les plus simples comprendront la chose non moins bien que les docteurs; ils verront qu'il y a un sens où il est vrai de dire que la tentation ne vient pas de Dieu, et un autre où il est tout aussi vrai que c'est lui qui l'envoie. Et vous qui savez le grec, vous devez d'autant plus agir de la sorte; car vous n'ignorez pas qu'il existe dans le Nouveau Testament trois autres substantifs pour dire *épreuve*, et un autre verbe pour dire *éprouver*. En vérité, je ne comprends pas qu'à votre point de vue, vous puissiez laisser subsister le mot *tentation* dans l'Oraison dominicale. Ce n'est pas tout; voilà les traducteurs de Paris qui ramènent le vieux mot *induire*, pour rendre un verbe qui ne paraît que cinq fois en dehors de cette prière et qu'ils ne pourront nulle part traduire de cette façon.

2. *Les inconséquences*

Quant aux inconséquences qu'on impute à la version de Lausanne, je me permets de laisser de côté celles qu'on sollicite, en quelque sorte, par le rapprochement de nos diverses éditions; car il se pourrait qu'en se corrigeant, les traducteurs aient eu précisément pour but de porter remède à de précédentes inconséquences. Mais, selon M. Pétavel, il en reste d'assez avérées. Comment, par exemple, des hommes qui ont fait, trouve-t-on, si bon marché des lois de la grammaire française, se sont-ils asservis à la ponctuation du texte grec, laquelle, chacun le sait, n'existait pas dans les anciens manuscrits? Mais ce qu'on nous impute-là est-il bien certain? Quand nous avons suivi la ponctuation de la vulgate grecque, c'est qu'elle nous paraissait bonne; autrement nous ne l'aurions point respectée. Je pourrais en citer plusieurs exemples; j'indique seulement les derniers versets du chapitre VIII de l'épître aux Romains (*Romains 8* ✚). — Pourquoi encore, dit notre critique, pourquoi dire *Jean* au lieu de *Johannès*, tandis que vous avez dit *Judas* et non pas *Jude*. Il aurait pu demander aussi pourquoi tantôt *Jacob* et tantôt *Jacques*? — par la règle que j'ai mentionnée plus haut, règle qui consiste à laisser en hébreu les mots hébreux, et à traduire en français les mots grecs ou grécisés.

Les noms propres! On ne se figure pas toute la peine qu'ils donnent quand on veut être exact; aussi ne m'étonnai-je point que les mots de *Diane* et de *Mercure* nous aient échappé, au lieu de ceux d'*Artémise* et d'*Hermès*. En effet, cette traduction paraît aussi peu sensée que si nous avions dit le *Forum* pour l'*Aréopage*. Pourtant, voudrait-on que nous eussions écrit (*Actes 14:12* ✚): *Zeus* au lieu de *Jupiter*, et *Hermès*, au lieu de *Mercure*? Mais nos inconséquences fussent-elles plus nombreuses et plus graves, encore faudrait-il voir si ce sont réellement des inconséquences. Bien que déduites d'un principe absolu, nos règles de traduction n'ont pas été posées par nous comme règles infaillibles, inflexibles, invariables. Il n'en est pas une qu'à certains moments nous n'ayons dû modifier; et c'est ainsi, pour en revenir à un point traité tout à l'heure, qu'après avoir constamment traduit *peirasmós* par *tentation* et *peirazô* trente-sept fois par *tenter*, nous avons dû le rendre une fois par *examiner* et une autre par *éprouver* (88) ✚. C'est encore ainsi que, malgré notre décret de proscription contre toute expression de forme gréco-latine, nous avons dû conserver les mots *ange* et *diable*, *Christ* et *baptême*, pour lesquels il n'y avait pas d'équivalents admissibles. Nous avons même introduit celui d'*agape* dans *Jude 1:12* ✚, mot assez bien défini par les dictionnaires français.

De tous les reproches d'inconséquence qu'on nous adresse, le plus spécieux et à la fois le plus grave, celui qui doit nous être le plus sensible, c'est de n'avoir tenu aucun compte des *variantes* du texte. Nous, qui avons eu si grand soin d'indiquer à la marge les *variantes de traduction*; nous, qui avons posé en principe l'entière inspiration des Écritures, ne devons-nous pas sentir l'obligation consciencieuse de commencer par rétablir le texte dans sa plus grande pureté possible, au lieu de nous livrer pieds et poings liés à un texte dont nous ne pouvions ignorer les défauts? En effet, sans approuver le décri excessif dans lequel la Vulgate grecque est tombée, nous savons qu'elle est susceptible d'améliorations. Dès le début, nous primes des mesures en conséquence; mais au moment de l'impression, il nous vint de graves scrupules, non pas, comme M. Bost l'a dit par erreur dans ses Mémoires, sur la suppression de *1 Jean 5:7* ✚, mais essentiellement sur notre compétence. L'herméneutique n'est pas la critique. Faire une traduction ou une recension du Nouveau Testament, sont deux œuvres différentes, qui supposent des aptitudes tout autres. Choisir parmi les recensions, n'est pas chose facile; et, le choix fait, il faut suivre

son auteur là même où il s'est trompé, sinon le corriger, et ceci revient presque à faire une nouvelle recension, quoique de seconde main. Que les savants, que les églises surtout, s'entendent pour remplacer le texte reçu par un texte meilleur; jusque-là, personne ne peut trouver mauvais qu'on s'en tienne à celui qui est le plus universellement suivi. Il y aurait bien un moyen terme, à savoir de se borner aux variantes à la fois principales et admises par tous les recenseurs; mais, ou bien il faudra, comme M. Arnaud, indiquer à la marge la leçon de la Vulgate grecque, et voilà de la science pure dans une version que nous voulions populaire; ou bien aller hardiment, **sans avertir de la correction apportée au texte, comme le font les nouveaux traducteurs de Paris**, mais quelle terrible tentation de s'accorder des libertés indues. Quand ils diront *heure* pour *coudée*, et *vie* pour *taille* (89) ¶, le simple lecteur ne manquera pas de croire que c'est en vertu d'une variante. Telles sont les raisons, bonnes ou mauvaises, qui nous déterminèrent à revenir sur nos pas et à rétablir partout notre traduction première. Il y avait encore un moyen de tout concilier. C'était de donner à la fin du volume une liste des variantes principales; mais l'idée nous en est malheureusement venue trop tard. Reprise, il y a peu, par les membres survivants du comité, il est permis d'espérer qu'elle se réalisera au profit des anciens possesseurs de notre version, comme à celui des nouveaux acquéreurs.

3. *Le style*

Plus encore que les inconséquences et les contre-sens, on nous reproche notre style, souvent pur hébreu ou pur grec, et toujours peu français. Quant aux hébraïsmes, je maintiens que si les premiers lecteurs du Nouveau Testament, qui parlaient grec, les ont supportés, nous devons les supporter aussi, nous qui parlons français; qu'il y a dans ces hébraïsmes comme une chaîne qui soutient la parole de Jésus-Christ et des apôtres à celle des prophètes de l'Ancien Testament; qu'ils donnent donc à nos saints Livres leur caractère propre et qu'ils ont généralement une beauté ou une énergie que rien ne saurait remplacer. Quant aux grécismes, je rappellerai qu'il n'y a pas, entre la langue des Hellènes et celle des Français, une barrière si haute qu'il n'y ait pas moyen de se tendre la main par-dessus, en sorte qu'on peut s'y hasarder sans crime comme sans danger.

Après quoi, je reconnais que, dans la première édition surtout, notre style était souvent difficile, et que celle de 1859 elle-même présente encore des endroits qui ne se lisent pas couramment. Mais les lecteurs de Martin, plus nombreux il y a quarante ans qu'aujourd'hui, n'étaient pas gâtés sous ce rapport, et même les partisans d'Ostervald pouvaient trouver que l'obscurité plus grande de la nouvelle version était amplement rachetée par une concision et une énergie tout autres. Sans nous flatter d'avoir atteint l'idéal judicieusement tracé par les pasteurs et professeurs de l'Église de Genève (90) ¶, autorité non suspecte en fait de littéralisme, nous pouvons dire que nous nous l'étions aussi proposé. «Précision, énergie, couleur locale, simplicité antique; l'expression naïve plutôt que l'expression moderne, le tour antique et plus vrai, au lieu de la locution académique ou grammaticalement plus reçue, la construction hardie et plus frappante de l'original, plutôt que la période harmonieuse»: telles sont, en résumé, les qualités du style requis pour le Nouveau Testament par les traducteurs de 1835.

N'est-on pas allé jusqu'à ramasser et à livrer au public un mauvais calembour, en lui assignant une origine fort douteuse, et qui, fût-elle pleinement avérée, ne le rendrait pas plus respectable? Les auteurs de la traduction ne s'en sont point choqués. Si la version d'Olivétan a pu être appelée par Bochart, *l'aversion des savants*, bon mot que M. Pétavel se plaît également à recueillir, nous consentons à ce qu'on dise de la nôtre qu'elle est écrite *en suisse*. La Suisse romande, nous le savons, n'a pas le droit d'avoir une langue à elle; aussi ses écrivains s'efforcent-ils de ne pas s'exprimer plus mal qu'en certaines provinces du grand empire. Cela faisant, il en est parmi eux qui ont vu leurs livres couronnés par l'Académie française, d'autres qui ont obtenu de beaux succès dans la presse parisienne. Quoi de plus! s'il faut qu'une version de la Bible naisse en France pour qu'elle soit française, disons que cette version n'existait pas quand parut celle de Lausanne. C'est tout à coup que les pasteurs français se sont aperçus qu'ils ne possédaient pas encore la Bible dans leur beau langage. Il y a eu, dès lors, M. Matter et M. Arnaud, l'un à Strasbourg, l'autre dans le midi; il y a maintenant M. E. Coquerel, à Paris, c'est-à-dire l'association dont il est le secrétaire. Les deux premières versions ne paraissent pas satisfaire pleinement: qu'en sera-t-il de la troisième? Dès à présent on peut dire qu'elle est d'une lecture agréable; mais dès à présent aussi, elle nous fournit une nouvelle preuve que l'agrément du style n'est pas ce qu'on doit rechercher avant tout. D'ailleurs, pour jouir pleinement de ce qu'elle a de bien réussi, il faudra plutôt

l'entendre que la lire. Contre l'usage de tous les livres chrétiens, de tous les dictionnaires et de toutes les grammaires, le Nom de celui qui, avec le Père et le Fils, est un seul Dieu, béni éternellement, le Nom du Saint-Esprit, auteur suprême des Écritures, est partout, dans cette version; écrit à la manière des noms communs, sans lettres majuscules: dans la formule du baptême (91) ↕ comme ailleurs. On ne s'excusera pas en disant que les grands manuscrits ne font pas de distinction entre ces mots et les autres; car nous demanderions alors pourquoi les traducteurs de Paris ont écrit avec majuscule les mots Dieu, Fils et tous les noms propres, même Évangile et Écritures, que les grands manuscrits ne traitent pas d'une manière différente. Mais pour en revenir à la version de Lausanne, si, dans la rédaction définitive du travail, nous avons trop peu obéi aux avertissements de nos propres oreilles et trop peu respecté celles de nos lecteurs, il demeure démontré que, ni notre principe fondamental, ni les règles essentielles que nous en avons déduites, n'ont rien d'excessif, et je persiste à croire qu'on ne saurait, sans se les imposer, produire une bonne traduction de la Bible.

Références

85 ↕

Philippiens 2:12 †.

86 ↕

Notre précédente édition portait: *opérez*. Un ami ayant trouvé la locution peu française, nous l'avons abandonnée; peut-être mal à propos, car Bossuet traduit de cette manière.

87 ↕

Luc 14:1 †.

88 ↕

2 Corinthiens 13:5 †; *Apocalypse 2:2* †.

89 ↕

Matthieu 6:27 †.

90 ↕

Dans l'avertissement de leur Nouveau Testament publié à Valence, en 1835; vrai progrès sur 1805, quant à la méthode.

91 ↕

Matthieu 28:19 †.

Chapitre VII

Ce qui caractérise avantagement la version de Lausanne.

1. *Améliorations sensibles dans la traduction de textes nombreux*

La nouvelle version de Lausanne, déjà un peu vieille, a vu naître quatre traductions et **trois livraisons d'une cinquième: celle de M. Matter, ou plutôt de la Société anglicane pour la propagation de la foi (en 1842), de M. Arnaud (1858), de M. Darby (1859), de M. Rilliet (1860), et de M. Et. Coquerel (1864**

et 1865 (92) ♪). Tous, ou du moins les quatre derniers, ont pu s'approprier notre travail selon leurs convenances, comme nous ne manquerions pas de profiter du leur dans une édition postérieure. En attendant, sans avoir pu me livrer sur ce sujet à un examen approfondi, je me permets de déclarer que, soit en ce qu'on a pris de nous, soit en ce qu'on a cru devoir dire autrement, nous n'avons vu qu'une confirmation générale de nos principes, car, si j'ose exprimer ce jugement, ce n'est pas toujours avec bonheur qu'on a refusé de nous suivre.

Telle qu'elle est donc, la version de Lausanne ne saurait redouter la comparaison avec aucune autre, en ce qui est essentiel. Cette comparaison, je ne veux pas la faire: une impartialité suffisante me manquerait. D'ailleurs, il est pénible de ne pouvoir se défendre sans avoir l'air d'accuser. Je voudrais seulement qu'on prît la peine de mettre en regard, par exemple, la traduction de Sacy ou celle de M. Arnaud avec la nôtre dans l'Introduction de l'épître aux Romains, et qu'on se demandât où se trouve à la fois le plus de concision, de clarté et de facilité de style; qu'on lût dans la version de Lausanne, troisième édition, les deux premiers chapitres de l'épître aux Éphésiens (*Éphésiens 1-2* ♪); la seconde aux Corinthiens, surtout du chapitre IV au chapitre VII (*2 Corinthiens 4-7* ♪); le *livre des Actes* ♪ tout entier et l'*Apocalypse* ♪; qu'on fit concurremment cette lecture dans toutes les anciennes versions et même dans quelques-unes des plus récentes, et qu'on me dît laquelle après tout satisfait le plus complètement aux exigences d'une bonne version des Livres saints. Attirerai-je ensuite l'attention sur quelques passages détachés, auxquels notre version a rendu, par le seul fait de la littéralité, une force qu'ils avaient perdue, avec leur sens véritable? J'en ai indiqué plusieurs à l'occasion. S'il faut en ajouter d'autres, personne a-t-il pu regretter l'ancienne traduction du vœu exprimé par l'apôtre dans la seconde aux Thessaloniens, chapitre III, 5 (*2 Thessaloniens 3:5* ♪)? Quand je dis ancienne, c'est en oubliant la version de 1712, qui disait: «Or le Seigneur veuille adresser vos cœurs à l'amour de Dieu et à l'attente de Christ». Martin avait simplement changé «adresser» en «diriger»; puis Ostervald: «Et le Seigneur [veuille] conduire vos cœurs à aimer Dieu, etc.». La révision des sociétés bibliques en 1822: «Que le Seigneur veuille disposer vos cœurs à aimer Dieu», Genève (Valence) en 1835: «Que le Seigneur forme vos cœurs à l'amour de Dieu». Lausanne enfin, dans un français meilleur que celui de 1712 et de Martin, mais en se tenant d'ailleurs tout aussi collée au texte, Lausanne dit: «Or que le Seigneur dirige vos cœurs vers l'amour de Dieu». Cette traduction a maintenant aussi pour elle l'autorité respectable de M. Rilliet. Sans exclure absolument le sens introduit par Ostervald, elle en donne un bien plus beau.

Dans cette déclaration si connue de notre Seigneur et que j'ai déjà mentionnée (93) ♪: «Ne pensez pas que je sois venu abolir la loi ou les prophètes; je ne suis pas venu abolir, mais accomplir», a-t-on beaucoup regretté les deux pronoms par lesquels tous avaient cru devoir compléter la seconde partie de la déclaration? Grammatically, cela se pouvait; mais combien la pensée n'en avait-elle pas été affaiblie! Aussi avons-nous été suivis non-seulement par M. Rilliet, mais encore par les nouveaux traducteurs de Paris.

Il ne paraît pas non plus qu'on nous sache mauvais gré d'avoir fait justice d'une expression qui n'a pu s'introduire dans nos versions que par une singulière inadvertance et qui s'y était pourtant maintenue jusqu'à nous. C'est le mot *secte*, pour traduire *odos*, *Actes 9:2* ♪, et ailleurs. Il est vrai que MM. Rilliet et Arnaud ont mieux aimé le rendre par *doctrine* que par *chemin*, comme nous, et je conviens que leur traduction ne choquera personne. Mais *doctrine* dit-il tout ce que dit *chemin*? Le premier de ces mots réveille-t-il l'idée de vie, d'activité, comme le second? Et surtout, ne perd-on pas ainsi le rapprochement tout naturel qui doit se faire entre ces passages et la parole de Jésus-Christ: «Je suis le *chemin*, la *vérité* et la *vie*;» entre eux également et la solennelle déclaration d'un apôtre, au sujet «du sang de Jésus, *chemin* nouveau et vivant?» (94) ♪ Je pourrais citer plusieurs textes analogues, qu'une concordance donnera facilement à qui voudra s'en informer. Voyez cependant *Hébreux 3:10* ♪. Nos successeurs se sont bien gardés de dire là: «mes doctrines».

On nous suit aussi maintenant dans la traduction uniforme du mot *amartólos*. Depuis Calvin, on faisait entre les *pêcheurs* une distinction que le texte n'autorise nullement, et les mots: *gens mal vivants* de Calvin, devenus ensuite: *gens de mauvaise vie*, s'étaient perpétués dans toutes les versions protestantes et catholiques, pour autant que je puis le vérifier. Celle même des pasteurs et des professeurs de Genève de 1835, en corrigeant çà et là Ostervald et leur propre Bible de 1805, avaient laissé subsister la faute dans les passages où elle est la plus choquante. Ainsi, dans *Matthieu 9:10-13* ♪. Car, si l'on dit «gens de

mauvaise vie» aux versets 10 et 11 (*Matthieu 9:10-11* ✚), il faut de nécessité répéter ces mots au verset 13 (*Matthieu 9:13* ✚), pour qu'il y ait, en français comme en grec, correspondance logique entre l'acte d'accusation et la défense. Personne donc, encore ici, je pense, n'a rien à regretter.

Il n'en est pas de même probablement du mot *maître*, comme traduction de *didascalos*, *docteur*. Très bon selon l'étymologie latine, puisque *maître* vient de *magister*; fort usité jadis, savoir dans le temps où l'on disait: «Maître un tel», pour le «docteur un tel»; encore employé dans nos villages pour désigner le régent de l'endroit, ce mot, parfaitement traduit en allemand par *lehrer*, n'a plus ce sens dans la bouche des chrétiens de nos jours. C'est à peine si l'on dit encore un maître de langue ou un maître de musique: quiconque enseigne est professeur ou instituteur. Eh bien! quand Jésus est appelé *didascalos*, c'est «du maître enseignant» qu'il s'agit, et quand nous l'appelons, nous, *notre maître*, avouons que, dans notre pensée, nous entendons *notre Seigneur*. Et notre pensée est plus saine que notre parole. Jamais en effet les disciples de Jésus-Christ, depuis qu'ils ont cru à sa résurrection, ne lui ont donné le simple nom de docteur, ou de *didascalos* et de *rabbi*. C'était pour eux le Seigneur (*kurios*) et quand ils ont voulu désigner par un autre mot son droit de domination universelle, ils ont employé celui de *despotès* (95) ✚. À moins donc de vouloir éterniser une confusion déplorable, nous donnerons, comme le fait le Nouveau Testament, des *maîtres* aux domestiques, des *docteurs* aux disciples, et quand Jésus aura terminé sa carrière d'enseignement, nous verrons en lui plus qu'un docteur, **il sera pour nous le Seigneur et le Souverain**. En sorte que si, parlant de lui, le prêchant ou le priant, nous l'invoquons comme «notre maître», «notre divin maître», ce qui n'est pourtant pas le langage apostolique, il sera bien entendu que, dans notre bouche, *maître* veut dire *Seigneur*; mais par cette raison même il faut que les Évangiles l'appellent *docteur* et non pas *maître*. Il le faudra surtout, aussi longtemps qu'on y dira «les docteurs de la loi» et non «les maîtres de la loi»; aussi longtemps qu'on ne désignera pas sous le nom de *maîtres* les docteurs avec lesquels Jésus s'entretint à l'âge de douze ans, et les docteurs d'Antioche qui envoyèrent Paul et Barnabas en mission, et tant d'autres docteurs mentionnés dans les Épîtres.

Après cela, qu'est-ce, je vous prie, que ce *corps vil* dont Jésus-Christ doit opérer la transformation au jour de sa venue (96) ✚? Non; le corps que Dieu nous a donné n'est pas plus vil que notre âme, tout dégradés qu'ils sont l'un et l'autre par le péché; mais c'est, selon l'hébraïsme, *le corps de notre humiliation*, comme Jésus-Christ est maintenant dans le *corps de sa gloire*, après avoir revêtu, lui aussi, pour un temps, non pas un corps vil, mais un corps d'humiliation. Et puis, qu'est-ce que cet *homme animal* (*psukhikos*) dont j'ai déjà touché un mot en passant (97) ✚, cet homme animal qui ne reçoit pas les choses qui sont de l'Esprit de Dieu (98) ✚? Le mot grec est intraduisible, et, francisé, il n'est compris que des savants; mais ce n'est sûrement l'équivalent ni d'*animal* dans le sens français de ce mot, ni encore moins de *charnel*, comme M. Arnaud le traduit. En attendant qu'on trouve mieux, la version de Lausanne a rendu plusieurs passages fort clairs en disant: *l'homme qui ayant que l'âme*: c'est une périphrase, mais qu'y faire. Il s'en suit toujours qu'il est des hommes qui, n'ayant que leur âme pour connaître Dieu, n'y parviennent pas, parce qu'il faut avoir, outre l'âme, l'esprit, à savoir l'Esprit du Seigneur. *L'homme naturel* semble bien ce qu'il y aurait de mieux; mais si l'apôtre avait voulu exprimer cette seule idée, il aurait employé le mot *phusicos*, dont il sait très bien se servir ailleurs.

Que dirai-je encore de certaines locutions vicieuses dans lesquelles on s'obstine en suivant nos vieilles versions; comme «baptiser *au nom* du Père, du Fils et du Saint-Esprit», au lieu de *pour le nom*, la première de ces expressions signifiant *de la part*, et la seconde, *en vue de*; ou encore: «Bienheureux les morts qui meurent *au Seigneur*», comme il est dit ailleurs que nous devons «mourir *au péché*», bien que, grammaticalement, les deux cas ne soient point identiques: ici le simple datif, là une préposition. Si nous ne mourons au péché, nous demeurons morts quant à Christ et nous mourrons dans nos péchés; mais si nous mourons au péché, nous vivons à Christ et nous mourrons en lui. **«Bienheureux sont donc les morts qui meurent dans le Seigneur»** et non pas *au Seigneur*!

Un dernier trait, en preuve des bienfaits de la littéralité, m'est fourni par le discours d'installation de M. le professeur Vignet (99) ✚. Oui, il a parfaitement raison, et nous l'avions aussi remarqué lorsque nous traduisîmes mot à mot le premier verset du livre des Actes des Apôtres (*Actes 1:1* ✚). Les Évangiles racontent le commencement de l'œuvre de Jésus-Christ, et le livre des Actes n'est que la continuation d'un récit où le Seigneur demeure constamment présent, actif, puissant et plein de grâce, selon sa

promesse. C'est pourquoi il faut traduire: «Les choses que Jésus commença et de faire et d'enseigner» et non pas: «fit et enseigna».

L'étude de tous les textes où la traduction se trouve manifestement améliorée, m'entraînerait beaucoup trop loin. Mieux vaut résumer sous quelques chefs ce qui, en vertu de son littéralisme même, recommande particulièrement la version de Lausanne; c'est l'examen approfondi que les auteurs ont fait de la théorie de l'article grec; la valeur plus précise qu'en bien des cas ils ont donnée aux temps des verbes et notamment à l'aoriste; le soin qu'ils ont eu d'éviter l'arbitraire dans la traduction des prépositions; la peine qu'ils ont prise de substituer le plus possible aux synonymes grecs des synonymes correspondants enfin les variantes de traduction dont ils ont enrichi le bas de leurs pages. Qu'on me permette de rendre tout cela sensible par quelques exemples.

2. Application des règles relatives à l'article

Dans leur infatuation pour la langue latine, les savants du XVI^e siècle, et à leur tête le célèbre Scaliger, traitaient le grec avec une sorte de dédain, par rapport, du moins, à ce petit mot qui y revient si souvent et qu'on appelle l'article. C'était un son dépourvu de sens, au dire même d'Aristote. Aussi n'y voyait-on qu'une vaine superfluité digne seulement d'un peuple éminemment bavard (100) ↗. Puisque Cicéron avait si bien parlé sans avoir besoin de rien qui ressemblât à un article, pourquoi Démosthène ne s'en serait-il pas également passé? Des recherches plus intelligentes et non moins scientifiques ont démontré plus tard que cette prétendue superfluité est une véritable richesse, c'est-à-dire une richesse dont la valeur n'est nullement idéale et arbitraire. C'est ce qu'il est facile de faire comprendre à ceux qui savent le français. Dans notre langue, en effet, *queue de lion*, *une queue de lion*, *la queue de lion* et *la queue du lion* sont quatre locutions qu'il est possible de faire entrer dans le discours et qui ne sont point identiques:

«Il y a une espèce de *phlomis* qui s'appelle queue de lion; une queue de lion n'a pas la valeur vénale d'une queue de cheval ou d'oiseau de paradis, la queue de lion que je vous ai montrée n'est pas la queue du lion qu'on a tué hier.»

Eh bien! tandis que le latin possède une seule manière de rendre les quatre locutions, le grec en a tout autant que nous, sauf peut-être la troisième. Puis, non plus que nous, il ne dira jamais «une queue du lion», par la raison toute simple que nul lion n'a plus d'une queue. On comprend d'ailleurs que notre «un, une», n'étant pas un article, et se plaçant par nous devant les substantifs grecs sans article, nous avons une richesse de plus; mais il ne faut pas confondre «un, une» et «des» avec «le, la, les»; ni «de», simple préposition, avec «du» pour «de le», ou bien «à» avec «au» pour «à le». Ceci est élémentaire. Il existe donc ici, entre le grec et le français, une analogie particulière, et, comme je l'ai déjà fait observer, les anciens traducteurs ne paraissent pas s'en être aperçus. Parce que les Grecs, il faut en convenir, omettent l'article plus souvent que nous, on n'a pas pris garde que, précisément à cause de cela, jamais chez eux la présence de l'article n'est insignifiante. Ainsi, Joseph et Marie couchèrent le petit enfant dans «la» crèche, celle qui règne tout au travers de l'étable du caravansérail; Jésus et ses disciples se transportaient d'une rive à l'autre sur «la» barque, celle qui appartenait à Pierre et à ses associés; quand il était las, il reposait sa tête sur «l'»oreiller de la barque et non pas sur «un» oreiller qu'il aurait porté avec lui, et, pour prononcer son principal sermon, il monta avec les siens sur «la» montagne, c'est-à-dire sur celle sans doute qui dominait le lieu où ils se trouvaient alors. Puis, quand, à Capernaüm, il entra dans «la» maison, on entend qu'il s'agit de la maison appartenant à Pierre et à André; et quand il dit à Nathanaël qu'il l'avait vu «sous «le» figuier», cela ne veut pas dire sous un figuier quelconque, mais «sous le figuier que tu sais». Ces nuances, toutes légères qu'elles paraissent, donnent pourtant quelque vie au tableau; et ne sont-elles pas la vérité de l'histoire?

Mais l'application du principe a bien d'autres conséquences. Middleton me paraît avoir démontré avec surabondance que, sous son air inculte, le langage du Nouveau Testament, en ce qui constitue le génie particulier de l'idiome, n'est pas en anomalie avec celui des auteurs classiques. En sorte qu'il n'est pas permis d'imputer aux écrivains sacrés de grossiers solécismes, comme on le fait quelquefois pour échapper à la force de leurs paroles. Un exemple. L'Épître aux Éphésiens renferme, chapitre V, verset 20 (*Éphésiens 5:20* ✚), une locution très claire, mais difficile à rendre. C'est de mot à mot: «au Dieu et

Père». Tous les traducteurs ont senti que ces deux mots, joints par la conjonction «*et*», avec un seul article en tête, ne pouvaient désigner qu'une seule personne; mais aucun n'a su ou osé dire tout simplement: «À celui qui est Dieu et Père», l'article ayant ici, comme dans une foule de cas, la force d'un véritable pronom, de même qu'en français nos «*le, la*», semblent une abréviation de «*ille, ilia*». Ce n'est pas tout. En ce même chapitre, au verset 5 ([Éphésiens 5:5](#) †), se lisent des mots dont il est facile de saisir l'importance dogmatique. Le royaume dont parle l'apôtre a-t-il deux rois, l'un qui serait Jésus-Christ et l'autre qui serait Dieu? Le texte porte littéralement: «Dans le royaume *du* Christ et Dieu». Eh bien! la version de 1693 elle-même traduit: «Au royaume de Christ et de Dieu». L'article qui précède Christ est ainsi supprimé, et ce dernier mot devient un nom propre. Cette traduction a été d'autant plus généralement admise, que le latin l'avait merveilleusement préparée; mais elle est impossible en présence du verset 20, où nous venons de voir une construction parfaitement analogue; elle ne l'est pas moins si l'on consulte l'usage invariable des auteurs profanes. On nous dit, il est vrai, que certains philologues allemands sont en train de corriger le grec de Démosthène et de Thucydide, prétendant que ces hommes, sans grammaire, ne connaissaient pas bien leur langue; il est vrai encore, je le répète, qu'on met en doute la pureté grammaticale du grec de Paul et de ses collègues; mais laissons-leur dire ce qu'ils ont voulu dire, et nous ne les trouverons pas si incorrects. En tout cas, il est sûr que Chrysostome, Cyrille d'Alexandrie et Théodoret, hommes qui ne parlaient pas mal le grec, ont entendu sans difficulté que **Paul ne désignait qu'une seule et même personne sous ces deux mots *Christ et Dieu***, la présence de l'article avant Christ et son absence avant Dieu étant ici décisives. C'est comme en français quand nous dirions: «l'empereur et roi», expression dont le sens est très différent de celle-ci: «l'empereur et le roi». Pour qu'il y ait donc analogie avec le verset 20, il faut traduire au verset 5: «**Dans le royaume de celui qui est Christ et Dieu**». Pareillement, et en vertu de la même loi, nous avons dit, et non pas nous seuls: «**Notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ**», — «**La justice de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ**» (101) ‡.

On voit par cette discussion que, si la présence de l'article grec doit toujours être prise en sérieuse considération, l'absence de l'article à son tour n'est pas toujours insignifiante. Elle l'est quelquefois; par où j'entends que l'article est sous-entendu. C'est ce qui peut arriver par exemple après une préposition. Ainsi, dans [Éphésiens 4:24](#) †, il y a, de mot à mot: «créé selon Dieu en justice et en sainteté»; mais comme on lit ensuite: «de *la* vérité», l'article qui précède ce dernier mot détermine également les deux substantifs dont il dépend. C'est ainsi qu'on arrive au bel hébraïsme: «**créé selon Dieu dans la justice et dans la sainteté de la vérité**», au lieu de la version, aussi faible qu'inexacte: «dans une justice et une sainteté véritable». Mais il est des cas où l'absence de l'article est intentionnelle et où il importe de ne pas le suppléer. Sous ce rapport, notre langue n'offre pas toutes les facilités désirables. J'en donnerai pour exemple ce qu'il arrive avec l'adjectif *tout*, mot d'un emploi si fréquent. Au singulier, la traduction littérale se fait généralement sans peine, parce qu'on peut dire, suivant les exigences de la pensée: «toute vérité», et «toute la vérité»; «tout homme» et «tout l'homme». C'est pourquoi nous aurions été sans excuse si nous avions traduit [2 Timothée 3:16](#) †, de la même manière que nos prédécesseurs. Il n'y a point d'article, et il n'est pas permis de l'exprimer, pas même comme nous l'avions fait dans nos premières éditions, en soulignant l'article suppléé: «Toute *l'*Écriture». Mais au pluriel, nous ne saurions dire avec le grec: «Dieu veut que tous hommes soient sauvés» (102) ‡, ce qui exprime l'universalité d'une manière moins absolue. Traduire: «des hommes de tout ordre», serait, je crois, le sens, et selon le texte et selon le contexte. Marquons au moins de quelque manière que l'article *les* n'existe pas dans l'original. C'est ce qu'a fait la version de Lausanne en l'enfermant entre crochets.

3. *Les temps du verbe et notamment l'aoriste*

Presque autant que la force de l'article, les anciens traducteurs paraissent avoir parfois méconnu celle des temps du verbe grec. Pourtant, et en faisant aux idiotismes leur juste part, il est entre les divers idiomes certaines harmonies, et au-dessus d'elles certaines lois, que ni auteurs ni traducteurs ne peuvent fouler aux pieds. Ainsi, je ne pense pas que, dans un récit, il soit permis de rendre par le passé certaines circonstances de lieu ou de personnes qui subsistent telles quelles au moment où l'historien tient la plume. Quand Saint Jean nous raconte la guérison du paralytique ([Jean 5](#) †), il ne dit pas qu'il y *avait* à Jérusalem, à l'époque de ce miracle, un réservoir d'eau près de la porte des brebis. C'est d'abord de Sacy, puis Ostervald qui l'ont fait parler de la sorte. Tous, que je sache, les ont suivis, sauf M. Rilliet, qui

traduit, comme il convient, par *Il existe*, Lausanne ayant dit: *Il y a*. En mettant le passé, bien qu'à l'imparfait, vous insinuez, sans le vouloir, que Jérusalem était déjà bouleversée, détruite, incendiée, quand l'Évangile fut écrit. Le présent, au contraire, n'a pu sortir que de la pensée d'un contemporain, et d'un contemporain écrivant antérieurement à l'an 70; vous devez le laisser parler comme il l'a fait et comme il devait le faire (103) ♪.

De même, un futur est un futur, et si c'est le futur simple de l'indicatif, nous le rendrons par le même temps en français, à moins qu'il n'y ait une triple évidence contre cette traduction. Toutefois, tandis que nous lisons au chapitre XXI de Saint Jean, verset 19 (*Jean 21:19* ♪): «*Il dit cela pour signifier de quelle mort il glorifiera Dieu*», tous les traducteurs, à l'envi, ont traduit *glorifierait*, *devait glorifier*. Or en admettant, s'il le faut, que le futur de l'indicatif puisse, à l'occasion, s'entendre comme un conditionnel, ce qui est vrai du présent de l'indicatif, je dois dire que cette occasion, ou je me trompe fort, ne se trouve nulle part dans le Nouveau Testament. J'ajoute que ce même futur *doxasei*, à la même personne et en des circonstances analogues, se rencontre quatre autres fois dans l'Évangile de Saint Jean, et qu'il y a toujours été exprimé par le futur (104) ♪. Qu'est-ce donc qui a pu conduire les traducteurs à s'écarter du sens le plus naturel? Avant que Burnouf ou tel autre grammairien ait pu le leur dire, ils savaient cependant qu'«on doit apporter la plus grande attention à expliquer chaque temps grec par le temps français correspondant», et que «c'est le seul moyen de saisir avec exactitude la pensée d'un auteur» (105) ♪. Ne savaient-ils pas de plus que si Jean avait voulu dire *glorifierait* ou *devait glorifier*, il avait à sa disposition d'autres formes que celle du futur de l'indicatif? Est-ce pour obscurcir quelque doctrine gênante qu'ils ont imposé cette contrainte au texte sacré? Non; mais ils ont simplement succombé à la tentation de faire parler l'histoire comme ils l'auraient fait eux-mêmes de nos jours en racontant les mêmes choses. Tant de siècles après l'événement, dire que Pierre *glorifiera* ou *doit glorifier* le Seigneur par sa mort, cela semble plus que bizarre! Mais lorsque Jean écrivait son Évangile, le disciple réintégré n'avait pas subi le martyre, il vivait encore; et c'est pour cela que le fils de Zébédée parle de sa mort comme d'une chose à venir. Supposez, avant les fameuses Ides de Mars, un Romain consignait sur ses tablettes un entretien qui vient d'avoir lieu entre César et ses amis: «Un tel, écrira-t-il, a révélé au dictateur la conjuration formée contre sa personne, et lui a prédit de quelle mort il périrait». Maintenant, qu'un auteur moderne, ayant retrouvé ces tablettes, veuille raconter le fait, il dira qu'un ami de César lui annonça de quelle mort il *périrait*. Mais si, laissant parler le chroniqueur, il ne fait que le transcrire, il se gardera bien de changer le futur en conditionnel. C'est supposer, me dira-t-on, que l'Évangile de Jean fut écrit avant la mort de Pierre, tandis qu'on en place volontiers la rédaction beaucoup plus tard. À cela je réponds que je ne suppose rien. Je traduis le mot conformément aux lois; et si l'on veut que j'entre sur un terrain qui n'est pas celui du traducteur, je dirai, en effet, que, pour attribuer à l'Évangile de Jean une origine tardive, pour en contester l'authenticité et particulièrement celle du chapitre XXI, il faut ne tenir aucun compte, ni de ce *glorifiera*, ni du *il existe*, au chapitre V (*Jean 21:5* ♪), et se laisser égarer par les versions.

Une preuve semblable d'authenticité pour le livre des Actes des apôtres, résulte de deux ou trois endroits que les traducteurs ont gâtés en mettant au passé, comme dans Jean V (*Jean 5* ♪), ce qui, dans le grec, est exprimé par le présent. Conformément à une règle de grammaire souvent violée, mais qui n'en est pas moins incontestable, «quand deux verbes sont unis par la conjonction que, si le second verbe exprime une chose vraie dans tous les temps, ou quelque chose qui existe au moment où l'on parle, on se servira du présent pour le second verbe». C'est ainsi qu'on dira: «Ne saviez-vous pas que Dieu est bon?» «Je savais que vous êtes marié». Cette règle, pleine de logique, est, on peut le dire, une loi de grammaire générale. En tout cas, les Grecs se gardaient bien de la méconnaître. Cela n'a pas empêché que des traducteurs très modernes et très français, trompés par une fausse théorie sur la correspondance des temps et suivant dans cette ornière toutes les versions françaises, à partir de la plus ancienne, n'aient fait parler le commandant Claude Lysias comme il ne l'eût sûrement pas fait si, vivant de nos jours, il avait su le français aussi bien qu'il savait le grec. Il a Paul sous les yeux; il informe le gouverneur Félix au sujet de son prisonnier, et il dit: «*Ayant appris qu'il est Romain*» (106) ♪, et non pas qu'il *était*. Ceci, j'en conviens, a peu d'importance; mais retournez deux pages en arrière: «*Et le commandant craignit, quand il sut que Paul est Romain*» (107) ♪. L'historien sacré ne dit pas *était*, et pourquoi? Parce que Paul vivait encore, parce qu'il était encore au nombre des citoyens Romains (108) ♪ quand Luc écrivait l'histoire de

ses travaux. Puis, ce qui est bien plus remarquable, Luc raconte que Lysias appela près de lui le conseil des Juifs pour le confronter avec Paul, afin, dit l'historien, «afin de savoir avec certitude de quoi *il est* accusé par les Juifs». *Il est*, et non pas *il était*! Voilà qui est encore plus étrange, pensera-t-on. Oui, étrange pour nous; mais c'est une étrangeté qu'il faut laisser telle quelle, par la raison que Luc ne pouvait parler autrement. À l'heure même où il écrit, Paul est encore sous le poids de cette accusation; c'est elle qui, après la captivité de Césarée est cause de son emprisonnement à Rome. Qui ne verrait dans un tel récit l'œuvre d'un contemporain?

Plus important que ces attestations d'authenticité, est le témoignage que notre Seigneur s'est rendu à lui-même, quand il a prononcé cette parole solennelle: «**Avant qu'Abraham fût, je suis**» (109) ⚡. S'il avait dit *j'étais*, le sens au fond eût été le même; mais il y a dans ce présent une intention et une force qui n'échappent à personne. Ostervald, cependant, et Genève (Valence), 1835, ont mis l'imparfait au lieu du présent. Si quelqu'un faisait observer que Jésus ne parlait pas grec avec les Juifs de Jérusalem, je me croirais permis de répondre qu'il employa, dans tous les cas, la forme correspondante au présent du verbe grec. J'ajouterais à l'adresse de ceux qui admettent une inspiration quelconque des Écritures, que l'Évangéliste ne saurait avoir été abandonné aux fantaisies de sa mémoire (110) ⚡ ou aux erreurs de son intelligence (111) ⚡, quand il avait à traduire les discours de la Parole faite chair.

De tous les temps du verbe grec, l'*aoriste* est peut-être celui qui joue les rôles les plus divers. C'est un passé qui s'emploie au présent et au futur. Mais encore, quand il exprime un temps écoulé, quelle espèce de passé devons-nous y voir? Ici, comme pour l'article, le latin est venu jeter son ombre entre la langue des écrivains sacrés et la nôtre. On nous apprenait le grec, il y a quelque cinquante ans, au moyen de grammaires écrites en latin, et nous y lisions que l'aoriste *étupsa*, signifiait *verberavi*; puis on nous enseignait un second aoriste *étuponn*, qui signifiait également *verberavi*; il y avait enfin un prétérit parfait *tétupha*, dont la traduction était encore *verberavi*. Et voilà le grec que l'on a enseigné pendant trois siècles! Est-il étrange qu'il se soit fait beaucoup de confusion dans les esprits relativement au vrai sens de l'aoriste et du parfait? Elle eût été bien plus grande si notre langue, avec son passé défini, distinct du passé indéfini, n'avait forcément ramené du latin, plus pauvre, au grec, possesseur de richesses que nous lui avons empruntées. Dans les Évangiles donc et dans les Actes, nul traducteur français n'a pu échapper entièrement aux habitudes de sa langue, et l'aoriste, passé spécial, a bien dû être traduit d'habitude par notre temps historique, le passé défini. Cependant, ce n'est pas sans exception; et pour ne citer qu'Ostervald, pourquoi dire, à la première ligne du livre des Actes: «a faites et a enseignées» pour «fit et enseigna»? Sur ce point aussi la version de Lausanne a cherché plus d'exactitude. On le lui a reproché; mais je ne laisse pas d'estimer que notre plus grande exactitude est à la fois d'un style plus correct. C'est dans les Épîtres surtout qu'on se choque de notre passé défini, par la raison que les précédents traducteurs l'en avaient presque totalement banni. Et pourtant, à moins de pouvoir dire de Jésus-Christ: *il est mort*, ce qui n'est pas vrai, puisqu'il est vivant et toujours vivant; ou bien: *il a été mort*, ce que le grec ne dit pas et ce qui serait plus qu'insolite, il faut dire, avec le grec, qu'il *mourut*, une fois, un certain jour, à un moment très déterminé, entièrement écoulé et connu de chacun. C'est pourquoi, selon notre texte, nous avons dit de Jésus, comme cela est dit d'Adam, de Seth et de tous les hommes, sauf d'Énoch et d'Élie, qu'il mourut et qu'il fut enterré; puis, ce qui lui appartient en propre, c'est que dans un temps entièrement passé et très précis, il se releva d'entre les morts et qu'il fut vu de Céphas et des douze (112) ⚡. C'est de l'histoire accomplie; il y faut le temps historique par excellence. De même, quand Paul fera l'histoire de sa propre âme, il dira: «**Or pour moi, je vivais, étant autrefois sans loi; mais le commandement étant venu, le péché reprit vie, et moi, je mourus**». Quand enfin ce même apôtre voudra décrire historiquement et d'une manière générale les crises de la conversion et de la foi, il dira aux fidèles, en reportant leurs pensées sur un moment précis de leur carrière spirituelle: «**Vous fûtes circoncis d'une circoncision qui n'est pas faite par des mains.... ensevelis avec Christ dans le baptême, vous fûtes aussi réveillés avec lui.... et si vous fûtes réveillés avec lui, cherchez les choses d'en haut.... car vous mourûtes et votre vie est cachée avec Christ en Dieu**» (113) ⚡. *Vous mourûtes*, et non *vous êtes morts*; attendu qu'il vient au contraire de les dire vivants. Ce sont là des beautés et de grandes doctrines, ce me semble, qu'aucune version ne fit ressortir avant celle de Lausanne.

4. Les prépositions

Avons-nous aussi bien réussi dans la manière dont nous avons traité les prépositions? Chacun sait l'emploi infiniment varié de cette espèce de mots, et en même temps leur importance dans le discours. Ceux qui ont essayé quelque travail de traduction savent aussi combien il est difficile parfois, si ce n'est impossible, de trouver une préposition qui recouvre parfaitement celle qu'on veut rendre. Il faut alors recourir à une périphrase, et c'est ce que les traducteurs de la Bible ne se permettent pas. Le Nouveau Testament, toutefois, est écrit dans une de ces langues qui ont des déclinaisons, en sorte qu'on peut savoir par la désinence du substantif en régime quelle est, dans une circonstance donnée, la signification précise de la préposition. C'est ce que nul traducteur assurément n'a ignoré; mais aucun, que je sache, ne s'est montré aussi ferme dans l'application de la règle que les auteurs de la version de Lausanne. Prenons pour seul exemple la préposition *dia*, et abrégeons.

Selon les grammairiens, et il est facile de vérifier la chose, la préposition *dia*, quand elle régit le génitif, signifie *par, à travers de, entre, au moyen de*. Le sens premier est donc *par*. Mais comme le grec possède sept ou huit autres manières d'exprimer ce *par*, rapport simple et vague tout à la fois, il importe d'en diversifier l'expression française, quand il est évident que l'auteur a voulu sortir de l'indétermination plus ou moins grande qui s'y trouve. Ainsi nous disons: «*C'est par la grâce que vous êtes sauvés, par le moyen de la foi*» (114) ♪. Le premier *par*, exprimé dans ce texte de la façon la plus simple: le datif sans préposition, indique quel est le fondement de notre salut; le second est exprimé par la préposition *dia*, et il indique le moyen par lequel nous nous approprions le salut. Souvent aussi quand il nous est parlé de Jésus-Christ comme du Médiateur par lequel nous avons reçu grâce, on est tout naturellement conduit à dire: «Par le moyen de Jésus-Christ» (115) ♪, si d'ailleurs cette idée est exprimée par ce même *dia*. Cependant, pour ne pas alourdir la phrase, nous avons très souvent renoncé à cette richesse de précision. Peut-être eussions-nous dû le faire plus souvent encore, mais on avouera qu'il y a moins de mal à nuancer un peu trop qu'à ne pas nuancer du tout. Les traducteurs s'étaient si fort habitués à dire *par*, en toute phrase où se trouve *dia* suivi du génitif, qu'ils l'ont employé là même où *au travers de* est le sens évident. Ainsi, dans (1 Corinthiens 10:1 ♪), jusqu'à Ostervald, on avait dit: «Par la mer» au lieu de: «À travers la mer». Dès là, il ne faut pas s'étonner qu'on n'ait pas eu plus tôt l'idée que le *dia teknogonias* de (1 Timothée 2:15 ♪), devait être rendu, pouvait l'être du moins par *à travers*, ou au travers de *l'enfantement*; c'est-à-dire, bien que demeurant assujetties au travail et aux dangers mortels d'une crise qui rappelle avec solennité la première désobéissance et la sentence contre le péché.

Mais *dia* ne régit pas toujours le génitif. Quand il est suivi d'un accusatif, ce n'est plus la préposition *par* qui peut le rendre, ce ne sont pas non plus les prépositions *dans, pour* et *en vue de*. *Dia* signifie alors invariablement *à cause de* (116) ♪. Je ne signalerai pas les divers endroits où cette règle a été méconnue au détriment du sens véritable de la phrase. Mais si, par exemple, on avait bien traduit Galatiens 4:13 ♪, on aurait vu que ce fut *pour cause* de maladie que Paul dut séjourner en Galatie quand il y fit entendre l'Évangile la première fois, et le récit des Actes se serait ainsi complété par l'Épître. Il ne fallait donc pas dire: «*dans les afflictions de la chair*» (Ostervald), ni: «*au milieu des afflictions de la chair*» (Genève, 1835), ni: «*dans une chair infirme*» (Arnaud), ni: «*dans l'infirmité de la chair*» (Darby); mais: «*à cause d'une infirmité de la chair*». Ainsi fait la version de Lausanne, et M. Rilliet seul, jusqu'ici, l'a adoptée, quant à la manière de rendre la préposition. Mais il est à regretter que ce dernier traducteur ait suivi plutôt l'usage général dans la traduction beaucoup plus importante du verset qui termine le chapitre IV de l'Épître aux Romains (Romains 4 ♪), et Paris n'a cru devoir y renoncer qu'en partie. Je ne prétends pas que, sous le joug d'anciennes habitudes, nous n'ayons jamais failli nous-mêmes dans la question parfois si délicate du sens propre de chaque préposition; mais ici vraiment l'erreur ne nous était pas possible. Ou plutôt, après l'avoir commise dans notre première édition, la loi suprême de l'harmonie devait nous conduire à la corriger: c'est ce qui eut lieu dès la seconde édition. Eh quoi! en effet, après avoir dit au verset 23 (Romains 4:23 ♪): «*Or ce n'est pas à cause de lui seul qu'il a été écrit que cela lui fut imputé à justice, mais à cause de nous*, etc.», comment ne pas dire au verset 25 (Romains 4:25 ♪): «*Qui fut livré à cause de nos offenses et qui se réveilla à cause de notre justification?*» Le texte porte quatre fois la préposition *dia* avec l'accusatif. Est-ce peut-être un de ces endroits où les philologues, ne voulant pas entendre la pensée de l'apôtre, l'accusent de n'avoir pas écrit avec correction? Je sais bien qu'en français le *pour* introduit ici comme traduction de *dia*, a quelquefois le sens de *à cause*; mais *à cause* lui-même renferme plus sûrement l'idée de causalité, et le fait est que, partout ailleurs, *dia*, suivi de l'accusatif, a été traduit, ou doit l'être, par *à cause de* et non par *pour*. Un autre fait, c'est que, si Jésus-

Christ est dit avoir souffert pour les pécheurs (à leur place et en leur faveur), ce qui est l'idée essentielle de la préposition *pour*; s'il est écrit aussi qu'il mourut *pour* nos péchés, (ce qui peut avoir le sens de *au sujet de*), ni dans l'un ni dans l'autre cas, nous n'avons la préposition *dia*. C'est donc bien: «à cause de nos offenses» qui fut la pensée de l'apôtre, et il l'a exprimée dans un langage irréprochable. Plusieurs, je m'en doute, sont tombés dans cette inexactitude par la difficulté qu'ils ont eue à concevoir que notre justification puisse être envisagée comme la cause du relèvement de Jésus-Christ d'entre les morts. Mais c'est que plusieurs aussi ne comprennent pas la doctrine de la justification. En ce qui concerne le Christ, **elle fut accomplie** par lui au moyen de sa mort sur la croix, et c'est à raison de cet accomplissement même qu'il est sorti victorieux du sépulcre.

5. Les synonymes

Ce qui caractérise avantagement la version de Lausanne, ai-je dit encore, c'est l'attention que les traducteurs ont mise à déterminer la synonymie des mots de l'original et à les rendre le plus possible par des synonymes français correspondants. On le voit, la difficulté était double, et il ne fallait pas se flatter de la surmonter dans tous les cas. Cependant il importait, nous parut-il, de ne pas marcher ici à l'aventure. Lors donc que nous eûmes à traiter les adjectifs qui répondent en grec à l'idée générale de sainteté et de piété, adjectifs qui sont au nombre de quinze pour le moins, sans aspirer à extraire de notre langue une telle richesse d'expressions, nous nous efforçâmes néanmoins de découvrir dans chacune d'elles ce qu'elle a de plus conforme aux adjectifs français exprimant la même idée générale; puis, en vertu de notre loi d'harmonie et la correspondance des synonymes étant fixée, nous nous fîmes un devoir de ne point nous en départir, du moins sans nécessité absolue.

Nous avons pris les mêmes soins à l'égard des substantifs, de ceux surtout qui expriment quelque idée morale. Ainsi, après avoir traduit par *religion* le mot *deisidaimonia*, au seul endroit où il se trouve et dans la bouche d'un païen (117) ¶, nous avons été heureux de posséder deux autres mots pour rendre *threskéia*: *dévotion* (118) ¶ et *culte* (119) ¶. En général, nous avons trouvé pour cette partie de notre travail d'assez grandes facilités, et le terrain n'avait pas été trop mal déblayé avant nous. Cependant, les substantifs entre autres qui expriment l'idée de dépendance dans le service d'autrui, ou même dans le service de Dieu, n'ont pas une synonymie toujours aisée à démêler et encore moins à équilibrer avec notre langue. Il existe bien une douzaine de ces expressions, et il s'en faut que nous en ayons autant dans le vocabulaire admissible. Même après avoir réservé le mot *esclave* pour signifier *doulos*, il vous restera trois mots grecs pour l'équivalent desquels vous n'aurez que *serviteur*. Pourtant, on peut arriver à quelque chose de passablement satisfaisant. Ceux qui suivront notre version feront désormais une différence entre *les gens de la maison* (oikéioi) et *les domestiques* (oikétai); de même on ne mettra pas *serviteur* où il faut *ministre*, ni *ministre* où il faut simplement *serviteur*.

Ce ne sont là que des indications sommaires. Je ne veux pas entrer non plus dans beaucoup de détails sur la synonymie des verbes. Il en est une que nous avons jugée d'une haute importance. Comment traduira-t-on *proskunêô*, *latreuô*, *sébomai* et *piptô*, ce dernier, ainsi que *prospiptô*, les dix fois qu'ils se présentent en synonymie évidente avec les trois autres? Quiconque aura considéré sérieusement le sens réel de ces verbes et pris note exacte de l'application qui en est faite dans le Nouveau Testament, arrivera comme nous à traduire le premier par *adorer*, les deux suivants par *rendre culte*, et les deux derniers par *se prosterner* et *se jeter*, quand ce verbe est suivi de «à ses pieds, ou «à ses genoux» (120) ¶. C'est ce que nous avons pu faire invariablement. — Comme notre verbe *voir*, le verbe grec correspondant à de nombreuses acceptions, aussi l'avons-nous traduit, suivant les cas, de huit manières différentes. Mais, de même qu'en français, ce verbe est le père de toute une famille de verbes plus ou moins synonymes. Nos équivalents sont: *regarder*, *prendre garde* (voir à ce que), *se garder*, *considérer*, *examiner*, *jeter les yeux sur*, *contempler*, *observer*, *pourvoir à*, *avoir soin de*, *attacher ses yeux sur*. Nous nous sommes efforcés de reproduire, par un de nos verbes synonymes, les sens spéciaux du verbe grec, mais sans avoir songé, on le comprend, à une rigueur en quelque sorte mathématique. — Les verbes *poiêô* et *prassô* ont, l'un et l'autre, et surtout le premier, l'incroyable élasticité de notre verbe *faire*, qui en représente très bien la signification commune. Mais, dans le Nouveau Testament comme dans l'Ancien, *faire* signifie aussi, d'une manière générale, *pratiquer*. Ainsi, «faire les commandements de Dieu» et même «faire la vérité» (121) ¶. Or un examen attentif nous a bientôt convaincus qu'en dépit de l'étymologie, ce n'est pas *prassô*

ou *prattô* qui correspond à *pratiquer*, mais bien *poiéô*, et nous nous y sommes tenus comme à une traduction fort importante suivant les occasions. Cela n'empêche pas que nous n'ayons traduit *poiéô* le plus souvent par *faire*, et vingt et une fois par d'autres verbes que par *pratiquer*, outre treize locutions où il perd son sens primitif. Quant à *prassô*, s'il est rendu trente fois par *faire*, on le trouve en outre dans sept endroits, où nous l'avons traduit, chaque fois, d'une manière différente. — Ces différences viennent souvent de ce qu'il y a dans les synonymes, tout ensemble ressemblance et dissemblance. C'est là ce qui pourra faire parfois donner à un mot une traduction exceptionnelle. Ainsi, lorsque deux verbes tels que *agapaô* et *philéô* se trouveront rapprochés l'un de l'autre, l'exactitude devra conduire à rendre l'un des deux comme on ne l'a pas fait d'ordinaire. C'est ce qui nous est arrivé pour la traduction de [Jean 21:15-16](#) et [17](#). Jésus demande à Pierre par deux fois: «*M'aimes-tu?*» et l'historien sacré se sert du verbe *agapaô* traduit 137 fois par *aimer*, et sept fois par *bien aimer*. Pierre répond: «*Tu sais que je t'aime*». Ici l'historien, témoin auriculaire, emploie le verbe *philéô*, lequel aussi veut dire *aimer*, mais qui ne se trouve que vingt-quatre fois dans le Nouveau Testament. Ne fallait-il pas faire une différence dans la traduction, et maintenir cette différence quand le Seigneur reprend le mot de l'apôtre?

À ne considérer que les points sur lesquels je viens d'attirer l'attention de mes lecteurs, j'ose répéter, ce me semble, que notre respect pour la lettre de l'Écriture, lettre dans laquelle prend corps la pensée du Saint-Esprit, ne nous a pas trop mal dirigés. Sans doute il y aura toujours dans la traduction des Livres Saints une certaine dose d'alliage. Pourtant, j'espère qu'en nos mains faibles et souillées, l'or pur ne s'est pas trop altéré. En tout cas, personne, je puis bien le dire, n'eut plus à cœur que nous de conserver au divin métal tout son prix. C'est ce qui a donné lieu aux variantes de traduction dont il me reste à dire un mot.

6. *Les variantes de traduction*

Je pourrais faire remarquer auparavant le soin particulier que nous avons mis à signaler les mots ajoutés au texte, quand ces mots ne sont pas simplement une particularité de la langue française. Il en est de très considérables dans le commencement de l'Épître aux Éphésiens [\(122\)](#), et, par eux, le sens non moins que la forme du texte ont été reproduits mieux que dans aucune autre version, je le pense. Jadis on mettait en *italiques* les mots ajoutés au texte; mais c'était induire en erreur tous ceux qui ont quelque notion de typographie. S'il ne faut pas traduire la Bible comme tout autre livre, il ne faut pas d'un autre côté l'imprimer comme pas un. On peut imaginer quelque moyen nouveau pour répondre à de nouveaux besoins; mais il n'est pas permis de détourner de leur usage légitime les anciens moyens. De là sont nés nos crochets [], déjà employés par les éditeurs allemands. C'est désagréable à l'œil; mais on finit par s'y habituer, et les imprimeurs pourront difficilement les supprimer plus tard, tandis qu'ils n'ont pas manqué, bien souvent, de faire disparaître le caractère *italique*.

Quant aux variantes de traduction, qui sont le sujet de cet article, ce sont des notes marginales où l'on donne, tantôt les divers sens possibles d'un mot ou d'une phrase, tantôt le mot qui serrerait de plus près le texte, mais qui eût été intolérable en français. Un traducteur qui ne sent pas la nécessité de ces notes, croit bien peu à l'inspiration du texte sacré, en même temps qu'il se donne l'apparence de croire beaucoup trop à son infailibilité propre. Pour le commun des lecteurs, si ce n'est pour d'autres encore, ces variantes sont d'un prix infini. En les introduisant dans leur travail, les auteurs de la version de Lausanne n'ont fait qu'imiter quelques-uns de leurs prédécesseurs, et notamment les consciencieux traducteurs de la Bible autorisée en Angleterre. Or, on ne saurait assez dire de quel allègement leur a été cette manière de procéder. Quand une forte minorité des collaborateurs n'était pas satisfaite, elle demandait et obtenait sans difficulté, qu'on mît sa traduction en note. Quand deux sens, après de longs débats, paraissaient se faire équilibre dans l'esprit de tous, on en mettait un dans le texte et l'on inscrivait l'autre à la marge. Quand, enfin, l'on avait le sentiment que la traduction était plus lâche que l'original, on plaçait en note le pur littéralisme. Il est à regretter seulement qu'on n'ait pas plus souvent utilisé cette ressource. Les variantes de traduction, jointes aux mots entre crochets, auraient permis davantage de donner satisfaction aux oreilles délicates.

Quoi qu'il en soit, les lecteurs de la version de Lausanne, même les moins lettrés, et c'est à eux toujours que nous pensions, peuvent voir dès les premières pages, que *vie* et *âme* sont parfois la représentation d'un seul et même mot grec [\(123\)](#); qu'il en est ainsi de *messenger* et d'*ange* [\(124\)](#), de *règne* et de

royaume (125) †, de séjour des morts et d'état des morts (126) †; que le mot *blasphème* signifie simplement, et à le bien prendre, une parole offensante (127) †; que celui qui a été traduit par *génération*, peut également se rendre par *race*, en sorte que dans Saint *Matthieu 23:36* †, et *24:34* †, notre Seigneur a probablement eu en vue la durée de la race d'Abraham et non pas seulement la génération alors vivante (128) †. C'est dans les Épîtres surtout que les variantes de traduction sont d'une grande valeur. Ne prenons que l'Épître aux Romains, et pour m'en tenir aux principales variantes qui s'y trouvent voyez d'abord :

— le verset 17 du chapitre I (*Romains 1:17* †). — C'est l'indication du texte développé par l'auteur sacré dans toute son Épître. Les traducteurs, modifiant la version reçue, ont cru devoir dire: «C'est le juste par la foi qui vivra»; mais comme l'ancienne version est très admissible, ils l'ont mise en note: «Le juste vivra par la foi». Cela revient au même, dira-t-on, soit: mais c'est précisément ce qu'il était bon de faire voir.

— Chapitre II, verset 18 (*Romains 2:18* †). — Où Ostervald dit: «ce qui est contraire», Lausanne a écrit: «ce qu'il y a de meilleur», selon le sens ordinaire du mot dans les Évangiles, et cette traduction est reproduite dans *Philippiens 1:10* †; mais avec la note: «ce qui diffère». Par cette note, on s'est mis en concordance avec *1 Corinthiens 15:41* † et *Galatiens 4:1* †, où le verbe a ce sens; mais ici comme là, il s'agit d'une différence de qualité, ou de prix et d'excellence. C'est ce que la note, rapprochée du texte, montre clairement.

— Chapitre IV, verset 11 (*Romains 4:11* †). — «Pour qu'il fût le père de tous ceux qui croient et ne sont pas circoncis». M. Arnaud, simplifiant cette traduction d'Ostervald, dit: «de tous les croyants incirconcis», et Paris: «de tous ceux qui croient sans être circoncis». Ces trois versions, qui ne font que constater le fait de l'incirconcision chez ceux dont parle l'apôtre, ne rendent point la force de l'original. Averti peut-être par la version de Lausanne, M. Rilliet a dit: «quoique incirconcis», c'est-à-dire, sans que le fait de leur incirconcision ait pu les empêcher d'avoir part à la justice de la foi. C'est ce que Lausanne exprime par les mots: «malgré l'incirconcision», rendant ainsi une préposition par une préposition, et un substantif par un substantif. Puis, nous lisons en note: grec «à travers», parce qu'il se trouve ici la préposition *dia* avec le sens manifeste de *en dépit de* (129) †.

— Chapitre V, verset 7 (*Romains 5:7* †). — La traduction d'Ostervald: *bienfaiteur* est, depuis nous, universellement abandonnée. Mais nous avons mis en note: *pour le bien*, sens que nous a suggéré l'article *tou*, devant *agathou*, comme c'est lui déjà qui nous a fait mettre dans le texte «pour l'homme de bien», et non «pour un homme de bien». C'est pourtant encore de cette dernière façon que traduisent et M. Arnaud et les interprètes parisiens. Ils n'ont pas pris garde que s'il n'y a pas d'article devant *uper dikaiou* «pour un juste», il y en a un au contraire devant *agathou*. Ce qui leur a donc échappé, c'est la gradation qui existe dans la pensée de l'apôtre. Mourir pour un juste suppose plus d'effort que mourir pour l'homme de bien, l'homme de bien par excellence; mais la pensée est à la fois plus vraie et plus frappante si l'on dit: «pour le bien»; car LE BIEN est plus que l'homme de bien, de même que «l'homme de bien» dit plus qu'un juste. C'est précisément cette nuance que la note est destinée à indiquer. Peut-être eussions-nous mieux fait de l'introduire dans le texte, et de placer le texte à la marge.

— Même chapitre, verset 12 (*Romains 5:12* †). — «Parce que tous pèchèrent». C'est le fameux *eph' ô*, qui joue un grand rôle dans la controverse sur le péché originel. Ce *ô* se rapporte-t-il à l'homme du commencement du verset, ou au substantif (masculin en grec) *la mort*, plus rapprochée d'*eph' ô*? Ou bien encore ce *ô* est-il le pronom relatif neutre *quoi*? Dans l'incertitude, le texte portera, de concert avec la généralité des versions: *parce que*; mais avec la double note: «dans

lequel [homme] *ou* dans laquelle [mort]». On aurait pu dire avec plus d'exactitude: «sous la dépendance duquel *ou* de laquelle». En tout cas, Lausanne se distinguera des autres versions en disant: *péchèrent*, par les raisons que j'ai suffisamment développées ailleurs (130) †.

— Même chapitre, versets 15 et 16 (*Romains 5:15-16* †). — «*Il n'en est pas*, etc.». Le grec autorisant le mode interrogatif, affaire de simple ponctuation, la note porte: «N'en est-il pas, etc.», et véritablement, la pensée sous cette forme semble plus compréhensible.

— Même chapitre, verset 21 (*Romains 5:21* †), et chapitre VI, versets 2, 10, 11 (*Romains 6:2* †, *10-11* †). — Là et ailleurs très fréquemment; il est presque impossible de décider, à la seule vue du texte, s'il faut dire *par* ou *à*. Quelquefois, le contexte détermine le sens, souvent il permet l'une et l'autre interprétation; c'est ici que la note marginale est de rigueur.

— Chapitre VII, verset 14 (*Romains 7:14* †). — «*Vendu au péché*». La note marginale confesse que la traduction ne rend pas la préposition *upo* dans sa plénitude. La marge porte en effet: *Grec* «sous le péché». Le sens est donc «vendu et assujetti au péché».

— Chapitre XI, verset 31 (*Romains 11:31* †). — J'aurais beaucoup à dire sur ce passage grammaticalement difficile. Remarquons d'abord qu'ayant toujours rendu par *être rebelle* le verbe *apeithêô* (sauf *Romains 2:1* †, où nous aurions si bien pu dire: «*rebelles à la vérité*»), nous n'avions pas de raisons pour le traduire ici d'une autre manière. Les Juifs donc ont été rebelles; mais à quoi? «à votre miséricorde», porte littéralement le texte. C'est-à-dire qu'ils ont rejeté, quant à eux, la miséricorde qu'avaient reçue les païens. Mais cela peut signifier aussi que leur révolte s'est excitée par le fait même de la grâce accordée aux incirconcis. Le texte semble conduire à cette interprétation, puisqu'au verset 30 (*Romains 11:30* †), les mots, «par la rébellion de ceux-ci» sont un simple datif sans préposition, comme au verset 31, «par votre miséricorde». C'est pourquoi nous avons dit: «*par la miséricorde qui vous a été faite*», et dans la note: «à la miséricorde, etc.». On pourrait souhaiter que nous eussions fait l'inverse; mais on ne saurait, ni regretter l'ancienne traduction, ni nous reprocher ici un littéralisme exagéré.

Je n'ai pas besoin de pousser plus loin mon examen pour justifier ce que j'ai avancé sur l'importance des variantes de traduction. Un seul texte encore m'occupera, à raison même de ce que je l'ai déjà mentionné deux fois (131) †. C'est la parole aussi difficile à entendre que profondément sérieuse, contenue dans la première Épître à Timothée, chapitre II, verset 16 (*1 Timothée 2:16* †). J'ai dit ce qui nous avait engagés à traduire par *à travers*, la préposition *dia*. Mais elle peut aussi signifier *par le moyen de*, ce que nous avons noté soigneusement dans la marge. Reste au lecteur de se demander par le moyen de quel enfantement les femmes fidèles ont été sauvées, dès le commencement du monde jusqu'à nos jours. Ou, en d'autres termes, a-t-il existé un homme, «né de femme» (132) †, par la naissance duquel soit venu le salut?

J'arrive au terme de ce travail; mais serait-ce m'écarter de mon sujet que de faire remarquer l'admirable justesse d'expression qui caractérise les écrits du Nouveau Testament, l'étonnante harmonie verbale qui existe entre des hommes si divers et sur des sujets si délicats, le fini d'un travail qui paraît d'autant plus beau qu'on l'étudie de plus près? Un tel phénomène, à la fois moral et littéraire, me semble difficile à expliquer par ceux qui ne croient pas à l'inspiration divine des Écritures.

Références

92 ↕

La *Genèse* †, *Ruth* † et l'*Ecclésiaste* †; Saint *Matthieu* † et l'*Épître aux Romains* †.

93 ↕

Page 60.

94 ↕

Hébreux 10:20 †.

95 ↕

2 Pierre 2:1 †; *Jude 1:4* †.

96 ↕

Philipiens 3:21 †.

97 ↕

Page 96.

98 ↕

1 Corinthiens 2:14 †.

99 ↕

Voir *Chrétien Évangélique* du 20 janvier 1865, page 38.

100 ↕

Loquacissimœ gentis flabellum.

101 ↕

Tite 2:13 †; *2 Pierre 1:1* †.

102 ↕

1 Timothée 2:4 †.

103 ↕

Pour le dire en passant, ceci donne un très grand poids à la variante qui supprime le verset 4 (*Jean 5:4* †). Après le «*esti*» du verset 2 (*Jean 5:2* †), tous ces passés du verset 4 *descendait, troublait, entraînait, avait été troublée, était guéri, fût détenu*, tous ces passés trahissent une interpolation postérieure à la ruine de Jérusalem et à la cessation du miracle. La variante elle-même, que la *sinaïticus* rend de plus en plus indubitable, confirme pleinement notre traduction.

104 ↕

Jean 12:28 †; *13:32* †, deux fois, *16:14* †.

105 ↕

Burnouf, *Méthode pour étudier la langue grecque*, § 357.

106 ↕

Actes 23:27 †.

107 ↕

Ibid. 22:29 †; cf. *16:38* †.

108 ↕	<i>Ibid.</i> 22:30 †.
109 ↕	<i>Jean</i> 8:58 †.
110 ↕	<i>Ibid.</i> 14:26 †.
111 ↕	<i>Ibid.</i> 16:13 †.
112 ↕	<i>1 Corinthiens</i> 15:3-7 †.
113 ↕	<i>Colossiens</i> 2:11-12 †; 3:1-3 †.
114 ↕	<i>Éphésiens</i> 2:8 †.
115 ↕	<i>Romains</i> 5:1 †, et ailleurs.
116 ↕	Burnouf, <i>Méthode pour étudier la langue grecque</i> , § 375.
117 ↕	<i>Actes</i> 25:19 †.
118 ↕	<i>Jacques</i> 1:26-27 †.
119 ↕	<i>Actes</i> 26:5 †; <i>Colossiens</i> 2:18 †.
120 ↕	<i>Marc</i> 7:25 †; <i>Luc</i> 5:8 †.
121 ↕	<i>Matthieu</i> 5:19 †; <i>1 Jean</i> 1:6 †, et ailleurs souvent.
122 ↕	<i>Éphésiens</i> 1:20 †; 2:1 †.
123 ↕	<i>Matthieu</i> 2:20 b †.
124 ↕	<i>Matthieu</i> 4:6 b †.
125 ↕	<i>Matthieu</i> 6:10 a †.
126 ↕	<i>Matthieu</i> 11:23 e †.

127 ↕ *Matthieu 12:31 f*✚.

128 ↕ *Matthieu 11:16 j*✚; *16:4 f*✚.

129 ↕ Voir page 148.

130 ↕ Voir page 146.

131 ↕ Voyez pages 54, 149.

132 ↕ *Galatiens 4:4*✚.

Conclusion

Bien qu'il y ait, on l'a vu, beaucoup d'exagération dans les critiques dont la version de Lausanne est l'objet, on ne saurait prétendre que ces critiques soient en général l'effet de préventions aveugles, ni qu'elles manquent toutes de fondement. Cependant, on ne s'explique pas d'abord que les qualités essentielles qu'on se plaît à lui reconnaître, ne l'aient pas fait accueillir avec plus de bienveillance par les hommes capables de l'apprécier. Ils savent qu'une version sans défaut est impossible, outre que tel impute à crime ce qui, pour tel autre, est un mérite. Quand on leur demande s'il existe, à leur connaissance, en quelque langue que ce soit, une traduction plus rapprochée de l'original, ils hésitent tout au moins à dire oui. **Bref, la version de Lausanne jouit de leur estime, ils avouent sa supériorité à beaucoup d'égards; mais elle n'a pas leur sympathie: il est évident qu'ils n'en veulent pas, et les essais postérieurs l'ont bien prouvé.** Les auteurs de cette version s'y attendaient. Ils n'ignoraient pas que toute traduction nouvelle des Écritures est d'un accès fort difficile dans les familles, dans les écoles de tous les degrés et encore plus dans les chaires, témoins celles du nord de la France, qui, nous dit M. Pétavel, bien que protestantes, conservaient encore au commencement de ce siècle la Bible de Louvain. Une simple révision de 1712 aurait eu des chances de succès; mais une nouvelle version, vraiment nouvelle, il y fallait un miracle de Dieu.

Non, M. Pétavel n'exagère pas quand il déclare presque insurmontables les obstacles qu'une version des Écritures rencontre sur son chemin, alors même qu'elle respecte soigneusement les habitudes traditionnelles des lecteurs. Pour abrégér, je renvoie sur ce point à son livre, bien que ce ne soit pas à cet endroit qu'il jette le plus de lumières inattendues sur le beau sujet qu'il a traité. Mais, s'il est en général fort difficile de supplanter la version d'usage, même en la remplaçant par une version légèrement et prudemment modifiée, que sera-ce d'un travail qui, tranchons le mot, porte en ses flancs toute une révolution? Révolution est un peu fort, puisqu'au fond nous n'avons fait, autant qu'il était en nous, que consommer une œuvre commencée; mais quelle œuvre!

Qu'on lise attentivement M. Pétavel, et l'on verra que, jusqu'à Lefèvre d'Étaples, on ne possédait en français que des fragments de la Bible accompagnés de gloses et cousus ensemble tant bien que mal. Ce fut donc au XVI^e siècle seulement que les Écritures, sans retranchements et sans interpolations, furent mises en français, mais selon le latin de Saint Jérôme, et non pas selon l'hébreu de Moïse et le grec des apôtres. Lefèvre d'Étaples, c'est déjà la réformation à son aurore; c'est pourtant encore le romanisme dans la Bible. Après lui, Olivétan, et après Olivétan, des traducteurs qui ne firent que réviser l'œuvre de leurs devanciers, en jetant, il est vrai, quelques regards sur les textes originaux, mais tous, finalement, ayant pour thème primitif la Vulgate latine; donc, toujours le romanisme. Nul doute que si l'ami, le parent de Calvin avait eu plus de temps et de science, la version vaudoise ne fût devenue bien différente de ce qu'elle est; surtout s'il n'avait

pas été comme lié par ses souvenirs et ses habitudes de la Vulgate. Il en est résulté que la version de la réforme, version perpétuée d'édition en édition sous l'autorité des pasteurs et professeurs de Genève, puis reproduite par Martin et Ostervald avec des amendements peu sensibles ou assez malheureux pour ce qui tient au fond, est une version qui n'a guère de commun avec la réforme que la date.

Or voici, trois siècles après, quelques serviteurs de Dieu, jeunes encore, obscurs pour la plupart, qui, sachant très bien ce qu'ils faisaient, secouent les chaînes d'une tradition à la fois catholique et protestante, en reviennent purement et simplement à la Parole de Dieu, et travaillent pour les petits, non pour les docteurs: pour «le pauvre peuple de Dieu», comme aurait dit Olivétan, et non pour le monde! Ces hommes, ne font-ils pas, dans leur infirmité, ce qu'auraient dû faire Calvin et les réformateurs français du XVI^e siècle; ce qui était dans l'esprit de leur œuvre; ce qu'ils eussent effectué sans doute, si le reste de leur œuvre ne les avait empêchés d'accomplir celle-ci? En attendant, trois siècles d'habitudes n'ont pas manqué de faire la leur en enracinant fortement ce genre de versions dans les églises, et, ce qu'il y a de pis, en maintenant **au sein de la réforme**, des idées, des usages, des institutions plus ou moins romaines, **qui s'opposent maintenant à toute refonte sérieuse des versions de l'Écriture**. On vous les laisse affaiblir tant que vous voulez, sous apparence de les polir; on vous permet quelques changements, pourvu qu'on ne les aperçoive pas trop; mais si votre Nouveau Testament n'a plus de pasteurs et plus d'évêques, plus de cène et plus de diacres pour la servir, plus d'apôtres et surtout plus d'églises, ce mot sacramentel par-dessus tous; si vous faites disparaître cette foule d'expressions latines qui rendent nécessaires au peuple les explications des docteurs, ou qui du moins, ne laissant dans l'esprit que des idées confuses, empêchent de voir clair dans les questions qu'une fausse science agite; si, en un mot, la Bible cesse d'être pour le vulgaire protestant ce qu'elle est pour la masse des catholiques, un livre plein d'obscurités volontaires, ne vous attendez pas à un accueil universel de la part des conducteurs de l'Église. Les plus modérés vous diront que vous avez bien raison, mais que vous venez trop tard.

Je n'impute pas cet obscurantisme et cet esprit de routine à tous ceux, tant s'en faut, qui dénigrent la version de Lausanne; mais je n'ai rencontré aucun de ses adversaires, peu même de ses amis, qui, par le genre de leurs objections, n'aient dévoilé ce qui les heurte surtout: ce sont évidemment les innovations dont je parle. Outre les mots que j'ai indiqués plus haut, pour l'un le mot *nations* au lieu de *gentils*, pour l'autre celui d'*esclave* au lieu de *serviteur*, et à l'occasion celui de *serviteur* au lieu de *ministre*. Tel autre encore accepte tout, sauf le mot *amour* pour *charité*, *dévotion* pour *religion*, *relèvement* pour *résurrection*; et n'en est-il pas qui ont mis peut-être de côté la version nouvelle parce qu'un passage, un seul, un passage favori ne s'y lisait pas comme ils le savaient par cœur et tel qu'ils l'avaient pris pour sujet d'une prédication? En vérité, plusieurs semblent dire: Faites-nous une version nouvelle, mais à la condition que rien n'y soit changé, ou du moins qu'elle ait pour tout changement ce que j'y changerais moi-même.

Une version vraiment nouvelle, une version, non de la Vulgate latine, mais des Écritures; une telle version, faite fidèlement, scrupuleusement et sans recherche humaine, ce qui fut le caractère béni de l'œuvre entière des réformateurs, une telle version sera donc une réforme dans la réforme. Or **les réformes ne se laissent pas mieux réformer que les abus**. Il fallait fondre la cloche quand le métal était en fusion. On ne l'a pas fait. Peut-être ne le pouvait-on, témoin soit l'histoire fort instructive des versions de Tyndale et de Coverdale en Angleterre. Est-ce une raison pour ne pas l'essayer aujourd'hui?

Le XIX^e siècle voit de grandes choses, qui ne sont que le développement et la consommation du XVI^e, après deux siècles de suspension: l'Évangile porté aux païens, les sociétés qui impriment et distribuent la Bible à profusion, les églises libres, l'alliance évangélique. **Ce XIX^e siècle ne doit-il pas voir enfin paraître une version véritable des Écritures d'après le texte hébreu et grec?** Nous l'avons cru, il y a quarante ans, et je le crois encore. Nous avons tenté ce travail considérable, non sans y commettre bien des fautes; mais que nous ayons réussi à donner enfin une version fidèle après tout, et par-là vraiment nouvelle, c'est ce que prouve le genre de résistance qu'elle rencontre chez les hommes qui accueillent ce qui est bon pourvu qu'on ne dérange en rien leurs vieilles idées et leurs habitudes invétérées, habitudes qui les rendent aveugles au sujet de défauts évidents, et hostiles aux améliorations les plus manifestes.

Heureusement, notre siècle est, autant que le XVI^e, un siècle de grand mouvement dans les esprits, et, fils du XVIII^e, il voit, plus encore que son bisaïeul, ce qu'on pourrait appeler l'avènement du tiers-état dans l'Église. Jusqu'ici le succès d'une version de la Bible fut beaucoup trop l'œuvre des docteurs. C'est au peuple de prononcer. Que, par l'ensemble et le fond de leur enseignement, les docteurs évangéliques prémunissent les

âmes contre les élégances de Satan «se transformant en ange de lumière»; après cela, que ce soient les fidèles, appartenant aux églises fidèles, qui portent le jugement définitif: grand jury de la conscience sous la conduite du Saint-Esprit! Mais les églises, j'entends la majorité de ceux qui les composent, n'iront pas chercher dans la boutique des libraires les versions que chaque jour enfante, et ils seront peu disposés à les payer trois fois plus cher que les belles éditions publiées par les sociétés bibliques! Hélas! toujours le mal à côté du bien, dans ce triste monde! Les services rendus par ces sociétés sont immenses, incalculables; **il n'en est pas moins vrai qu'elles sanctionnent à jamais des versions jugées même très défectueuses.** Ces versions étaient seules en usage au moment de la fondation des sociétés bibliques; pour que ces sociétés en répandent d'autres, il faut que les églises les adoptent; mais en attendant, on ne leur donne que les anciennes. C'est un cercle vicieux dont il faut absolument se tirer.

M. Pétavel proposait, il y a deux ans, une nouvelle société de traduction dont le siège eût été à Neuchâtel; et je disais: «Puisse-t-elle se former bientôt et travailler dans l'Esprit du Seigneur, qui n'est pas celui du monde; mais son travail fini, elle se trouvera, elle aussi, en présence des sociétés bibliques et de leur loi fondamentale» (133) ♡. Depuis que j'écrivais ceci, la pensée de M. Pétavel a fait du chemin et le coup a porté plus haut qu'il ne visait. Les journaux religieux et politiques ont tous entretenu leurs lecteurs de la séance magnifique qui a eu lieu le 24 mars dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne, sous la présidence de M. Amédée Thierry, sénateur et membre de l'Institut, avec l'assentiment du ministre. Là s'est fondée, par les soins persévérants de M. Pétavel, une *Société nationale pour une nouvelle traduction des Livres saints en langue française*. Les fondateurs, au nombre d'environ soixante-dix, sont des Israélites, rabbins et banquiers qui ont eu manifestement les honneurs de la séance; des catholiques, prêtres et laïques, formant la majorité de l'assemblée; des protestants, enfin, de la confession d'Augsbourg et des réformés orthodoxes, de l'église établie et des églises libres. Ces hommes, dans leur généralité, sont des hommes éminents par leur savoir, et c'est un esprit de piété qui les anime. Un fait pareil est, à lui seul, un événement prodigieux. On ne voit aucune époque de l'Histoire de France où l'on pût, en imagination, placer rien de semblable, et c'est un des beaux fruits du réveil religieux de notre siècle. Il y a donc là, dans tous les cas, quelque chose qui vient de Dieu et dont on doit se réjouir.

Est-ce à dire que la conception, si entraînante et si hardie de M. Pétavel, ne donne aucune prise à la critique? Non; mais, dans l'enthousiasme du premier moment, toute critique serait mal reçue. D'ailleurs, les honorables orateurs du 24 mars sentent eux-mêmes par où leur plan est attaquant. La version, disent-ils, sera «tout à la fois, littérale et littéraire»; «la pureté du texte des Livres saints s'alliera avec la clarté et l'élégance de notre belle langue française».

Ainsi a parlé le vice-président de la société, M. le curé de Saint-Louis d'Antin, et l'on ne peut mieux parler. À nous, après cela, de dire: Nous verrons! Or, ce que nous verrons, nous en sommes avertis par M. Pétavel lui-même, secrétaire-rapporteur, ce sera une version dans laquelle se trouveront bien des imperfections. Mais, véritablement, quand on dispose de la science et du beau langage de toute la France, comment se fait-il qu'on ose annoncer une œuvre imparfaite? C'est, encore un coup, parce que la Bible n'est pas un livre comme un autre; c'est que, pour en traduire «le texte dans sa pureté», il faut en avoir reçu l'intelligence spirituelle; c'est qu'il est impossible d'atteindre la vérité biblique tant qu'on accepte le joug des traditions humaines. Un Israélite auquel Dieu donne l'intelligence des Saintes-Écritures de l'Ancien Testament devient aussitôt chrétien (134) ♡; un catholique romain qui met le texte de la Bible au-dessus des interprétations de l'Église, ne passe pas sans doute immédiatement au protestantisme, mais il n'appartient plus réellement au pape; ne croyez pas enfin qu'il suffise d'être protestant de nom pour entendre nettement les Écritures. Plus donc Israélites et catholiques seront des hommes consciencieux et dignes de tout respect dans leurs convictions religieuses, moins il leur sera possible de coopérer avec les chrétiens évangéliques à la traduction des Livres saints. Il est même une question que j'ose poser, c'est de savoir s'ils y ont réellement une vocation venant d'en Haut.

Ces considérations, et d'autres encore, n'ont pu échapper aux hommes, si haut placés, qui viennent de fonder la *Société nationale pour une nouvelle traduction des Livres saints*. Ils ont parfaitement vu que l'entreprise, difficile à former, sera plus difficile encore à exécuter, et, s'ils n'ont pas reculé, ce n'est pas nous qui les découragerons. Ils ne se laisseront pas décourager non plus par la retraite de quelques-uns des fondateurs. Sans donc qu'on puisse dire dès maintenant par qui l'œuvre se fera, elle se fera selon toute apparence. Mais il est permis de se demander si la nouvelle version, réussît-elle au mieux, recevra l'accueil universel qu'on lui

pronostique. On ne prétend pas assurément qu'on en fera lecture dans les chaires catholiques et dans les synagogues. On n'est pas même bien sûr qu'elle ne sera pas mise à l'Index partout où il y a un index. Dès lors! il faut le reconnaître, les églises protestantes ont seules un intérêt immédiat à la chose, et je ne sais si elles sont généralement préparées à recevoir de la main des catholiques et des fils d'Israël une traduction nouvelle de la Bible. Ce qu'il y a de bon, c'est qu'elles examinent, et, comme je l'ai dit: Nous verrons... Toujours est-il qu'une foule de gens qui n'ouvriraient jamais la Bible se mettront peut-être à l'étudier dans la traduction nationale, et, lors même que celle-ci ne réaliserait pas tout son programme, ce serait une nouvelle diffusion de la Parole de Dieu. C'est ce qu'on n'aime pas à Rome, mais ce qui doit remplir de joie le cœur de tout chrétien conséquent.

On comprend toutefois que la fondation de la *Société nationale* n'est pas de nature à modifier le vœu que j'exprimais il y a un an et que je reproduis aujourd'hui. Pour sortir de l'impasse où nous jettent les sociétés bibliques, il faudrait, me paraît-il, l'institution d'une société qui répandrait à bas prix toute traduction nouvelle ayant pour auteurs des hommes connus par la pureté de leur foi, non moins que par la solidité de leur savoir. Je dis les traducteurs et non pas les traductions, parce que la coopération de la société devrait être l'effet d'un simple vote de confiance; parce qu'on peut être parfaitement apte à juger l'ouvrier d'une manière générale, sans avoir la même aptitude à juger son travail; enfin, et pour le redire, parce que c'est aux églises et non pas à une société quelconque de se prononcer au sujet des versions de l'Écriture.

Qu'il me soit permis de me résumer maintenant en deux mots. Il est des personnes qui voudraient une version de la Bible parfaitement irréprochable au point de vue littéraire: ce ne serait plus la Bible. Parmi ceux qui entendent bien qu'on leur donne une reproduction scrupuleusement exacte des écrits inspirés, il en est qui désirent que cette reproduction soit aussi fidèle que le permet la langue française; il en est d'autres qui, intervertissant les termes, la veulent aussi française que la fidélité le permet. Ce dernier point de vue a été le nôtre. Je ne prétends pas que nous n'ayons jamais dévié d'une route qui fut pour nous celle de la conscience et de la foi; mais en somme pourtant, nous y avons marché avec quelque bénédiction de la part de Dieu. Nous aurions pu souvent être plus français sans être moins fidèles; parfois aussi, nous eussions été plus corrects en serrant le texte davantage; quoi qu'il en soit, et grâce à Dieu, nous avons mis toujours au premier rang ce qui est exigé des administrateurs de la Sainte Parole avant tout [\(135\)](#) , et nous ne saurions en avoir du repentir.

En parlant ainsi, je suis loin de vouloir décerner aux auteurs de la version de Lausanne un brevet exclusif de fidélité. De même, quand j'ai dit que, dans certains passages, nous avons été suivis par les traducteurs subséquents, je ne prétends pas qu'ils n'eussent pu arriver au même résultat sans nous. Eussent-ils, à l'occasion, simplement copié, ce ne serait pas un plagiat, tout comme nous ne serions pas des plagiaires, si, dans une 4e édition, nous empruntons beaucoup aux versions nouvelles; car c'est un devoir pour les traducteurs de la Bible d'utiliser les travaux de leurs prédécesseurs. Si, enfin, l'on me reprochait de n'avoir pas rendu pleine justice aux interprètes qui sont venus après nous, notamment à M. Rilliet, dont les principes de traduction ont avec les nôtres tellement de rapports que j'aurais pu l'enrôler au nombre des autorités favorables à notre système [\(136\)](#) , je me permettrai de rappeler que cet écrit n'est nullement une critique générale des versions du Nouveau Testament, mais une apologie de celle de Lausanne. J'ai dû en faire l'histoire, en exposer le principe fondamental et le système, justifier enfin par de nombreux exemples la marche adoptée. Je n'ai pu le faire sans me livrer à des rapprochements que j'aurais voulu pouvoir éviter et qui étaient devenus nécessaires. Mais si j'ai dû relever ainsi quelques erreurs, est-ce à dire que je sois insensible aux qualités particulières qui distinguent chacune de ces versions? Il faudrait pour cela que je fusse aveugle sur les défauts qui déparent la nôtre. D'ailleurs, je n'ai jamais pensé que l'esprit de dénigrement fût favorable au triomphe de la vérité.

133 ↕

Chrétien évangélique, mai 1865.

134 ↕

2 Corinthiens 3:14-16 ✚; *Luc 24:45* ✚.

135 ↕

1 Corinthiens 4:2 ✚.

136 ↕

Les livres du Nouveau Testament, traduits pour la première fois d'après le texte grec le plus ancien, etc., Préface XXVI.

La gloire soit à Christ uniquement aux siècles des siècles. Amen.

◀ Page précédente

Page suivante ▶